L'...ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 5... ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 13 NOVEMBRE 1964 PRIX 10c

Fulton défend à Toronto les Canadiens français

TORONTO — Le principal problème de la Confédération actuellement est probablement le statut des Canadiens français à l'extérieur du Québec. Telle est l'opinion qu'a exprimée le leader du parti progressiste-conservateur de la Colombie-Britannique, M. Davie Fulton.

L'ancien ministre fédéral de la Justice a affirmé, au Empire Club de Toronto, qu'un Canadien d'expression française qui sort de la province de Québec ne trouvera que très peu d'occasions, hors de chez lui, d'exposer les membres de sa famille à la culture ou même à la langue française.

Le Canadien français, a-t-il ajouté, trouve qu'il a une place à occuper, une contribution à apporter à l'union canadienne.

"Nous, du Canada anglais, ne pouvons continuer de nous plaindre que les Canadiens d'expression française du Québec ne se conduisent pas comme des Canadiens; nous ne pouvons continuer à leur dire qu'ils ne devraient pas s'isoler, avoir un tel esprit provincial, si nous leur disons ensuite de s'établir un ghetto dans la province de Québec.

"Quelle sorte d'engagement total envers le Canada pouvons-nous attendre d'eux si nous leur demandons d'être des Canadiens . . . puis si nous les avertissons en même temps qu'ils doivent laisser leur langue, leur culture dans la province de Québec et n'avoir, en fait, aucune citoyenneté hors de cette province?"

L'ancien ministre de la Justice a déclaré d'autre part qu'il ne participe à aucune "conspiration" pour enlever à M. John Diefenbaker la direction du parti conservateur et qu'il ne projette pas, pour le moment, un retour à la politique fédérale.

L'ancien ministre, qui est devenu leader de son parti en Colombie-Britannique, a été interrogé au sujet du mémoire qu'il avait rédigé pour M. Diefenbaker au sujet d'un projet de formule de modification de la constitution. On lui a demandé si les nouvelles publiées au sujet de ce mémoire n'affaibliraient pas la position de M. Diefenbaker.

M. Fulton a affirmé qu'il avait rédigé ce mémoire à la demande de M. Diefenbaker et qu'il ne visait qu'à l'aider.

Un reporter a fait allusion à une coalition possible Balcer-Fulton.

L'ancien ministre a affirmé que cette rumeur n'a aucun fondement. "Je n'ai pas parlé à M. Balcer depuis trois ou quatre mois", a-t-il ajouté.

Le leader conservateur du Québec, M. Balcer, serait, selon certains rapports, à la tête d'un mouvement conservateur qui s'oppose aux critiques que M. Diefenbaker a formulées à l'endroit de la formule libérale pour modifier la constitution.

Les Acadiens favorisent l'union avec le Québec

MONCTON — Les Acadiens favorisent l'union du Québec avec le Nouveau-Brunswick plutôt que celle du Nouveau-Brunswick avec les autres provinces de l'Atlantique; c'est la conclusion qui se dégage d'un sondage effectué par le quotidien français L'Evangéline.

Ce quotidien avait entrepris, il y a deux semaines, un sondage auprès de ses lecteurs qui concernait dix questions d'actualité parmi lesquelles il mentionnait l'union des provinces maritimes ou celle du Nouveau-Brunswick avec le Québec. 51.5 pour cent des lecteurs de ce journal ont dit préférer la fusion de leur province alors que 45.9 pour cent se prononçaient pour l'union des provinces maritimes. Il faut noter que certains lecteurs favorisaient les deux possibilités.

Popularité de Lesage

Une question qui a suscité beaucoup d'intérêt, était de savoir quelle personnalité avait fait le plus pour le fait français au Canada en 1964. 46.8 pour cent ont répondu que c'était Jean Lesage alors que 18 autres personnalités se partageaient le 53.2 pour cent. Le plus proche rival de M. Lesage, M. Lester B. Pearson, a obtenu 11.8 pour cent des suffrages, suivi par M. Paul Gérin-Lajoie avec 7.3 pour cent et M. René Lévesque avec 6.4 pour cent.

Un nouvel antibiotique

LONDRES — La mise au point d'un nouvel antibiotique, appelé la "ceporine", qui serait aussi puissant que la pénicilline, agirait plus vite et coûterait moins cher, a été annoncée par le Dr F. J. Wilkins, président et directeur général des laboratoires Glaxo.

Le Dr Wilkins a affirmé que les malades allergiques à la pénicilline pourraient être traités par la "ceporine". La mise au point de ce médicament, a-t-il affirmé, représente une étape majeure dans l'histoire de l'industrie pharmaceutique britannique.

AVIS

A cause du congé civil, mercredi, plusieurs chroniques ne paraîtront pas avant la semaine prochaine.—Réd.



Les réunions du Concile Vatican qui captent la vedette s'appellent "congrégations générales" et se tiennent en la basilique St-Pierre. Mais un immense travail se fait derrière les scènes pour préparer et reviser les textes à l'étude. Sur cette photo l'on voit une Commission à l'oeuvre en "congrégations spéciales." Et pour la première fois des prêtres consulteurs (en haut) ont des collègues laïcs, un auditeur (à gauche) et deux auditrices (à droite). Cette "première" convenait à la circonstance, car il s'agissait de la Commission sur l'apostolat des laïcs.

Enquête Laurendeau-Dunton

Réunions avec des groupes qui jusqu'ici ont gardé le silence

MONTREAL — La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme inaugure cette semaine une série de réunions privées au cours desquelles elle demandera l'opinion de personnes et de groupes qui jusqu'ici ont gardé en général le silence dans le dialogue engagé entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française.

Les membres de la commission projettent de tenir des réunions durant trois jours à Toronto, cette semaine, et durant deux jours à Montréal, la semaine prochaine.

Ils rencontreront séparément des représentants du patronat, du travail, de l'agriculture, des groupes ethniques, des mouvements de jeunesse et des associations religieuses.

Les dirigeants de la commission ont signalé que quelques-uns de ces groupes ont affiché de la réticence à donner publiquement leur opinion sur un sujet aussi délicat que le biculturalisme, parce qu'ils ne veulent pas offenser de larges secteurs de l'opinion publique.

Les réunions, qui grouperont de cinq à 50 personnes, constituent une nouvelle méthode d'approche de la part des commissions royales qui, par tradition, tiennent des réunions publiques.

Consultations

La commission royale a décidé de convoquer des réunions privées, afin d'encourager les personnes au courant des problèmes du bilinguisme et des relations entre Canadiens de langue anglaise et de langue française à exposer avec franchise, dans le détail, leur expérience à ce sujet.

Les séances publiques organisées le printemps dernier par la commission dans 23 villes canadiennes ont été marquées beaucoup plus par l'émotivité que par une analyse sereine et des propositions concrètes. La dernière réunion, tenue à Québec à la mi-juin, a dégénéré en un bruyant ralliement séparatiste.

Les membres de la commission et leur personnel rencontreront privément l'an prochain des centaines de fonctionnaires et de membres des forces armées, afin de connaître leur opinion sur l'utilisation officielle de l'anglais et du français ainsi que des méthodes de promotion.

Les 10 membres de la commission projettent également de tenir des réunions publiques dans les 10 provinces. Ils prendront connaissance à cette occasion de plus de 250 mémoires provenant de divers groupements et individus.

Ces audiences ne commenceront vraisemblablement pas avant que la commission ait fait parvenir un rapport intérimaire au gouvernement, au début de l'an prochain.

L'abandon du Concorde: "démission" de l'Europe

PARIS — L'abandon du projet "Concorde" risque d'apparaître comme une démission de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis et nous considérons cela comme extrêmement grave", a déclaré M. Pompidou devant l'Association de la presse parlementaire.

Le premier ministre a dit que le gouvernement français regrettait l'attitude du gouvernement britannique dans un secteur (la construction en commun de l'avion "Concorde") "où la collaboration franco-britannique était essentielle et significative". Le gouvernement français fera tous ses efforts pour faire survivre le projet et ne l'abandonnera que si "vraiment il ne peut pas faire autrement".

Pour la première fois, M. Pompidou a précisé les intentions de son gouvernement quand il a notamment souligné que la France mettrait tout en oeuvre pour que le projet survive.

La justice scolaire ne cesse d'inquiéter les Manitobains

Il y a soixante-dix ans que MM. Laurier et Greenway espéraient avoir trouvé une solution à la question scolaire au Manitoba. Le problème se pose toujours et si une solution telle qu'endossée par une Commission royale n'a pas été agréée par l'opinion majoritaire, elle semble néanmoins avoir donné un élan nouveau aux citoyens qui souffrent de l'injustice scolaire.

Cette semaine, trois manifestations publiques de ce mécontentement: mardi matin, second de deux jours d'audiences tenues par le comité législatif pour étudier le projet politique de porte ouverte aux écoles publiques; vendredi matin, le procès des parents de la paroisse St-Emile passera en cour de comté, après avoir été ajourné par le juge, le 29 septembre dernier; dimanche, onze réunions de l'Association manitobaine pour l'égalité en éducation, pour mettre sur pieds sa structure régionale.

De plus, trois autres mouvements retiennent l'attention: le transfert de l'Institut de Pédagogie de Tuxedo, au terrain de l'université, pour intégration dans le Collège d'Education; la réorganisation des associations rurales et urbaines des commissaires d'écoles; et, enfin, les commencements du débat sur les suites à donner au rapport Michener. Ces trois derniers points intéressent la population française d'une façon toute spéciale.

1. La participation aux services scolaires

Le comité législatif sur les services participés (Shared Services) a repris ses activités. En effet, la session d'été avait annulé automatiquement son mandat et il a fallu une nouvelle motion du gouvernement pour le restaurer. Depuis la session, le comité a eu une réunion de réorganisation et a décidé d'entendre la présentation de mémoires les 9 et 10 novembre. Une quinzaine d'associations et de personnes doivent y passer, dont les porte-parole de la Manitoba Teachers' Society, de la Commission scolaire de Winnipeg, de l'Eglise presbytérienne, des Chevaliers de Colomb, d'un comité de citoyens champions des écoles publiques, de la Manitoba Association for Equality in Education. La Teachers' Society a formulé surtout des réserves pratiques, ne voulant pas que la participation soit obligatoire de la part des écoles publiques. L'Eglise unie et le comité des citoyens (ayant M. C. Huband en tête) s'opposent à la possibilité que les services de l'autobus et de la gratuité scolaire soient rendus accessibles à des élèves qui ne fréquentent pas l'école publique, au moins pour une classe. La Commission scolaire de Winnipeg soulève une multitude de difficultés administratives, mais elle veut surtout que, si un programme de porte ouverte est approuvé, le gouvernement provincial en porte toute l'administration et tous les frais. Enfin, la M.A.E.E. profite de l'occasion, non seulement pour faire ressortir les difficultés administratives, mais aussi pour rappeler l'histoire scolaire manitobaine, le conflit entre la loi actuelle et l'esprit de la constitution manitobaine, et la nécessité de reconnaître le droit à l'aide des écoles volontaires pour que la Confédération puisse fonctionner efficacement. Le comité est appelé à faire rapport à la session législative, au début de l'année prochaine. Depuis que cette question est à l'étude, les aviseurs du gouvernement ont fait savoir que les ententes pratiques qui permettaient à des élèves des écoles privées de Winnipeg de fréquenter les ateliers des écoles publiques de la ville, sont illégales.

2. Le cas St-Emile

Le "cas St-Emile" passera en cour de comté de St-Boniface, vendredi matin, en appel d'une sentence en cour de police provinciale au début du printemps. A l'occasion de la présentation de l'appel, le 29 septembre, l'avocat des parents a soulevé deux questions préliminaires sur la forme de l'accusation et le juge devait étudier ces deux objections avant d'entendre la présentation de la défense en vertu du droit constitutionnel. Si le juge soutient l'une ou l'autre des objections techniques, vendredi matin, la sentence de la cour inférieure sera invalidée et le procès sera arrêté. Sur la question de la forme qu'il faut donner à une charge comportant une punition d'emprisonnement ou d'amende, la Cour d'Appel de la province a rendu une décision depuis le 29 septembre, dans le sens du plaidoyer de l'avocat des parents St-Onge. Il n'est pas clair comment la disposition du cas St-Onge sur une question technique affecterait la situation légale des autres parents qui ont enfreint en même temps la loi de fréquentation scolaire. Il y a toujours possibilité que, d'une façon ou de l'autre, la décision en cour de comté donne lieu à un appel à une juridiction supérieure.

3. Organisation régionale de la M.A.E.E.

La M.A.E.E., qui s'est occupée de questions administratives depuis l'assemblée générale de fondation au mois de mars (personnel, secrétariat, souscription, comités), tiendra des réunions d'organisation régionale dans onze centres le dimanche 15 novembre prochain.

Ces responsables, tous laïcs, savent qu'ils ont entrepris une affaire de longue haleine, à savoir la création d'un puissant mouvement, interconfessionnel, en faveur de la justice scolaire. Le raccordement des diocèses catholiques se fait par le comité central et maintenant par la création d'une structure régionale, avec groupements de paroisses françaises, anglaises et ukrainiennes en secteurs homogènes. La récente fermeture de l'école du Précieux-Sang, faute d'argent, montre que cette question devient rapidement critique. Faisant appel à la bonne volonté de tous les citoyens, la M.A.E.E. débute nécessairement parmi les citoyens les mieux disposés, ceux de foi catholique, mais elle établit aussi des communications avec d'autres communions, notamment celle des Anglicans qui se montrent de plus en plus méfiants à l'égard de l'école publique du point de vue de la mentalité chrétienne.

(suite à la deuxième page)

Dix Manitobains ont été choisis comme "Golden Boys for 1964" lors d'une brillante cérémonie, samedi soir dernier, et l'hon. Errick Willis leur dit alors: "Vous pouvez vivre et mourir en étant oubliés en beaucoup d'endroits, mais il n'en est pas ainsi au Manitoba".

Parmi ces citoyens honorés en présence des 800 personnes présentes au 5e banquet annuel de la Manitoba Travel and Convention Association, à l'hôtel Marlborough de Winnipeg, on remarquait la présence de M. Marius Benoist, de St-Boniface. Voici le texte du discours prononcé par le lieutenant-gouverneur en son honneur:

"Vous, Marius, avez amassé une somme vraiment remarquable de contributions, tant pour le progrès de la vie culturelle de votre propre ville de St-Boniface, que pour le Manitoba tout entier.

"Comme historien, vos travaux de recherches très variés ont été d'une utilité incalculable dans la préparation de publications, de discours, de conférences et de causeries.

"Comme membre des Fils Natifs du Canada, vous avez eu l'honneur de voir publier et distribuer dans toutes les écoles de la province votre conférence sur Calixa Lavallée, compositeur de l'O Canada.

"Comme musicien, en plus d'être le maître de chapelle de la basilique de St-Boniface pendant trente-huit ans, vous avez composé plusieurs oeuvres de Ballet, Suite d'orchestre, Opéra, Musique de chambre, Solo, et maintes de vos oeuvres ont été jouées sur les deux réseaux de langue française et de langue anglaise de Radio-Canada.

"Votre opéra folklorique, qui se basait sur des chansons du folklore canadien-français, a été présenté à St-Boniface et à Winnipeg.

"Une de vos oeuvres majeures, un Oratorio, honore Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises du Canada.

"Vos efforts personnels et votre bonne directive, particulièrement à titre de critique musical de **La Liberté et le Patriote,** journal hebdomadaire de langue française, ont beaucoup fait pour promouvoir, encourager et aider les jeunes musiciens.

"Comme partisan du bon théâtre, vous avez été intimement associé avec le Cercle Molière de St-Boniface et ses nombreuses et remarquables productions, et vous avez aussi dirigé l'orchestre d'accompagnement.

"Comme artiste, vous avez mis à l'honneur des scènes locales, et plusieurs de vos peintures sont la glorieuse possession de ceux qui en ont orné leurs maisons à St-Boniface et à Winnipeg.

"Votre vie a donc été dévouée à maintes phases de la vie culturelle de cette province, et vos efforts ont contribué à élargir l'appréciation des belles choses de la vie chez maints citoyens du Manitoba. Vous avez véritablement aidé à faire du Manitoba 'un meilleur endroit pour tous où il fait bon vivre'. Pour toutes ces raisons, je suis très heureux de vous présenter le Certificat de Bonne Citoyenneté."

En renouvelant son abonnement à notre journal, M. J.-E. Bernard, de Sauveur-des-Monts, Qué., écrit ces mots révélateurs: "Je suis âgé de 84 ans et un de vos fidèles lecteurs depuis toujours. Mon frère, Richard, a été le premier typographe du **Patriote** à Duck Lake, Sask., lors de sa fondation en cet endroit en 1911. Il était allé aider à la fondation de ce journal, à la suggestion de notre oncle, Mgr A.-X. Bernard, alors vicaire général, plus tard évêque de St-Hyacinthe, et je lis votre journal depuis ce temps".

NOTES DE LA SEMAINE

Un groupe de cinq compatriotes d'Ottawa vient de faire parvenir un don collectif de $10 au "Fonds St-Onge", avec cette note: "Nous ne recherchons pas de publicité, voulant tout simplement appuyer votre oeuvre — peut-être tardivement". Le tout est en dépôt à la banque et le comité aura probablement une décision à prendre après l'audition de l'appel, le 13 novembre. Jusqu'à présent les avocats n'ont pas présenté de facture, ni pour services, ni pour frais de transcription, etc. La revue "Our Family' a présenté un reportage sur ce cas avec, en couverture, une belle photo de Mme Schick et ses enfants.

* * *

La SSJB de Québec qui s'est dissociée des positions de la SSJB de Montréal et de la Fédération des SSJB de Québec au sujet du fédéralisme coopératif (et de la visite royale) n'a pas voulu donner plus d'ampleur à son action par des gestes de censure.

Elle tenait simplement à ce qu'une entière liberté préside au débat en attendant les délibérations des états généraux, patronnés par les SSJB. En évitant ainsi une guerre froide, tout en laissant libre cours à l'expression lucide des points de vue différents, elle donne l'exemple à tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de la province et du Canada français à l'heure actuelle.

Rien de plus funeste à la "révolution tranquille" qu'un esprit d'aigreur et de dogmatisme qui créérait des camps fermés et ouvrirait des écluses à la vilenie, soit dans la presse, soit dans les assemblées.

Rien de plus réconfortant aussi pour les concitoyens qui, inquiétés par les réclamations québécoises, verraient les protagonistes se livrer à des chicanes fratricides.

* * *

Pour qu'une ville puisse se payer le luxe de services modernes, il faut qu'elle fasse profiter ses ressources, dont avant tout le terrain apte à produire des revenus en forme de taxes. Sur ce point les responsables de la ville de St-Boniface se montrent à la hauteur de la tâche aujourd'hui.

On peut se demander cependant en face d'une population croissante et d'une intensification du rôle "dortoir" par rapport à Winnipeg, comment sauvegarder et faire progresser l'esprit dont la ville a été dotée par l'histoire, et plus explicitement par ses origines françaises.

Les étrangers s'appliquent à "baptiser" leurs oeuvres dans ce sens, comme le témoigne le développement Tour Eiffel D'autres ont proposé un centre culturel à l'occasion du centenaire. Il y a assez longtemps qu'il est question du musée . . .

Ne serait-il pas opportun de convoquer, peut-être au début de la nouvelle année, un groupe représentatif canadien-français, pour une journée d'étude sur l'avenir francophone de la ville, avec sujets bien délimités et conférenciers prestigieux? On le fait aux Etats-Unis pour des raisons pratiques. Tout l'Ouest canadien de langue française en bénéficierait.

Le nouveau drapeau blanc et rouge, avec une feuille d'érable, proposé par le Comité parlementaire du drapeau canadien, est déjà fort populaire au sein de la population du Canada et est même accepté dans une proportion de 51.6 pour cent, ainsi qu'en fait foi une enquête faite par le réseau de télévision CTV auprès de 1,000 spectateurs.

Nouvelle provinciale des Soeurs des SS. NN.

Nous apprenons de source officielle la nomination comme supérieure provinciale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, au Manitoba, de la Révérende Mère Maria-Célina. Elle succède à Mère Marie-Isidore-de-Séville qui vient de terminer son mandat dans cette même fonction. Cette dernière est nommée supérieure locale du couvent de Duluth, Minn.

Mère Maria-Célina est avantageusement connue dans la province, surtout parmi le personnel enseignant. En effet, c'est depuis sa profession religieuse, en 1927, qu'elle se dévoue auprès des jeunes dans l'une ou l'autre de nos écoles. Après avoir été à la fois supérieure et directrice à l'école de Holy Cross, à Norwood, elle fut nommée directrice de l'Ecole Marion, à Saint-Boniface, en 1951, poste qu'elle a occupé jusqu'à ce jour. Dans cette fonction, elle a collaboré à de nombreuses activités tant paroissiales que patriotiques ou civiques. Elle mérite bien l'honneur qui lui revient. Nous ne doutons point qu'elle sera à la hauteur de la tâche qui lui incombe.

(Communiqué)

Au Concile Vatican II

Les problèmes de la culture et de la vie économique et sociale

par Réjean Plamondon

ROME (CCC) — Après quelques jours de congé bien mérités, les Pères du Concile ont repris leurs travaux et poursuivi l'étude du schéma sur la présence de l'Eglise dans le monde. Ils ont d'abord abordé le problème de la promotion de la culture, puis sont passés aux problèmes économiques et sociaux.

Prenant le premier la parole sur la culture, le cardinal Lercaro a déclaré que le paragraphe sur la culture était le noeud de tout le schéma, puisque c'est sur ce point de la culture que doit se trouver la synthèse la plus claire des rapports entre l'Eglise et le monde, surtout en ce qui concerne la possibilité et la manière d'assurer le progrès dans la connaissance de la révélation à travers les sciences humaines. Par exemple, l'Eglise, tout en conservant les richesses culturelles de son passé, doit considérer qu'elles ne sont plus suffisantes aujourd'hui pour répondre aux exigences de notre temps. L'Eglise est trop liée à un type de culture, et c'est ce qui fait sa faiblesse. Elle doit refuser de se lier à un système, même philosophique et théologique, et trouver le moyen d'être présente dans toute culture authentique.

Le cardinal Lercaro a ajouté que les programmes d'études et les méthodes d'enseignement dans les séminaires et dans l'Eglise sont à revoir. Le système actuel ne permet pas le dialogue du prêtre avec le monde moderne. L'Eglise doit aussi changer son langage, sinon personne la croira quand elle dira qu'elle est ouverte à la culture moderne. Le cardinal souhaite que l'Eglise revienne à la tradition ancienne des évêques qui étaient docteurs en même temps que pasteurs. Enfin, le schéma devrait souligner que des laïcs doivent s'adonner à la théologie et devenir des maîtres.

D'autres évêques ont fait remarquer que la culture est encore réservée à une minorité privilégiée et que le manque de culture est un problème qui a la même ampleur que celui de la faim dans le monde.

Un évêque français, Mgr Elchinger, a parlé dans le même sens que le cardinal Lercaro. Selon lui, l'Eglise devrait procéder à un examen de conscience et se demander si elle n'identifie pas trop facilement les affirmations théologiques d'une époque donnée avec la vérité chrétienne, si elle ne se cantonne pas dans une conception attardée à l'égard des nouveaux humanismes, et si elle n'a pas tendance à vouloir régenter ce domaine en pratiquant un impérialisme dogmatique, comme si le service de la foi remplaçait la compétence en cette matière. Le cas de Galilée étant resté un symbole des déficiences de l'Eglise en matière de culture, le prélat a demandé que l'Eglise réhabilite ce savant, en cette année du quatrième centenaire de sa naissance.

Pas d'engagement

Au cours du débat sur les problèmes économiques et sociaux, il fut souligné que l'Eglise n'est liée à aucun système économique. Un évêque a déclaré que le schéma devrait affirmer que c'est un devoir pour tous ceux qui ont une responsabilité de direction de prévoir l'évolution économique, afin surtout d'éviter aux ouvriers de perdre subitement leur emploi. Le schéma devrait aussi énoncer quelques règles pour le dialogue entre employeurs et employés.

L'étude du paragraphe sur la solidarité de la famille des peuples a débuté par l'intervention d'un auditeur laïc américain, James Norris, président du Comité international catholique pour les migrations, qui a souligné que le problème de la pauvreté a pris de nouvelles dimensions et une nouvelle urgence. Des nations représentant seize pour cent de la population mondiale possèdent soixante-dix pourcent des richesses du monde, tandis que les trois quarts de l'humanité vivent dans un état de pauvreté et ont peine à subsister. Les nations riches, chrétiennes par tradition, deviennent de plus en plus riches, tandis que les nations pauvres deviennent de plus en plus pauvres. Et la pauvreté crée d'autres problèmes, comme ceux de la faim, de la maladie, de l'analphabétisme et des taudis. Cette situation exige qu'une campagne persévérante soit entreprise pour que l'ensemble des chrétiens prenne charge de ces problèmes.

D'autres évêques, surtout d'Afrique et d'Amérique latine, ont ensuite exposé les problèmes des pays en voie de développement. Un orateur a rappelé que, selon la doctrine traditionnelle, la propriété privée n'est pas absolue. Dieu a donné tous les biens à tous les hommes, et c'est seulement pour le bon usage que ces biens sont répartis entre les hommes, ce qui signifie que, en cas de nécessité, tout devient commun. Aucune nation n'a donc le droit d'employer ses ressources dans le luxe quand d'autres meurent de faim. Un évêque a même affirmé que les pays riches devraient consacrer douze pourcent de leurs revenus, probablement de leur revenu national brut, à l'aide aux pays sous-développés.

Vendredi dernier, l'examen du schéma treize a été suspendu et le Concile a commencé l'examen du schéma sur les missions. Le Pape était présent à cette séance pour montrer quelle importance il accorde à l'activité missionnaire de l'Eglise. De plus, on a appris que le Pape recevra en audience tous les Pères conciliaires. Il les recevra en groupes.

Pour la première fois samedi, les Pères ont siégé. J'ai même appris que les modérateurs envisageaient de proposer aux Pères des séances du soir afin que tous les schémas puissent être discutés avant la fin de la session. Enfin, lundi les Pères doivent normalement reprendre l'étude du schéma treize.

Le pape assiste à une séance du Concile pour la 1ère fois

CITE DU VATICAN — Pour la première fois depuis son élection au pontificat, le pape a assisté à une congrégation générale, ou séance de travail, du Concile; à cette occasion, il a prononcé un discours en latin.

L'assemblée abordait la discussion du schéma sur les missions. Par sa présence, Paul VI a voulu montrer l'importance qu'il attache aux problèmes de la diffusion de l'Evangile, conçue surtout comme une action de charité et de fraternité envers tous les hommes.

Répétant le commandement de Jésus-Christ: "Allez prêcher à toutes les nations", Paul VI a dit qu'il faut trouver des voies nouvelles et susciter de nouvelles ardeurs pour la diffusion efficace de l'Evangile dans le monde. Le Saint-Père s'est plu à relever ensuite que le schéma proposé à l'assemblée contenait beaucoup d'éléments appréciables dans le fond et la forme.

Il a ajouté que certains pères demanderaient sans doute que des modifications y soient apportées, mais qu'il espérait que le texte serait approuvé. Le Saint-Père a déclaré ensuite que ce qu'il approuvait particulièrement dans le schéma, c'était l'affirmation selon laquelle l'Eglise se doit d'être missionnaire et que chacun doit être missionnaire dans la mesure de ses moyens. Ceux qui ont reçu le don de la Foi et qui sont revêtus du sacerdoce royal, a-t-il dit à ce sujet, doivent rendre grâces au Seigneur de ses bienfaits et contribuer à l'effort de l'Eglise pour partager avec tous les hommes les richesses spirituelles qui leur sont données.

Le pape a terminé par une prière pour les missions et par la bénédiction pour les pays de mission, les missionnaires, hommes et femmes, et les catéchistes.

Après l'intervention de 17 orateurs, le cardinal Léger en tête, le schéma a été renvoyé à la commission responsable pour être refait totalement.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.



Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $2.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Radio-Canada annonce la mutation des canaux 6 et 3

M. James R. Finlay, Directeur de Radio-Canada pour les provinces des prairies, vient d'annoncer que le nouvel émetteur à puissance élevée de CBWFT et CBWT entrera en service le lundi 16 novembre.

Situé à Starbuck, environ 17 milles au sud-ouest du centre de Winnipeg, le nouvel émetteur comportera une tour et une antenne d'une hauteur de 1,064 pieds, contre la tour actuelle de 196 pieds située au-dessus des studios de l'avenue du Portage. Elle sera donc la structure la plus élevée du Manitoba, la deuxième plus haute tour émettrice du pays, et la seule à comporter un ascenseur électrique intégré pour faciliter l'entretien et la réparation.

CBWFT, avec son augmentation de puissance, diffusera au canal 3, changeant de place au bouton-sélecteur avec la station de langue anglaise. CBWT diffusera au canal 6 à compter du 16 novembre.

Selon M. Finlay, le changement de canal augmentera, au bénéfice de plus de Manitobains d'expressions française et anglaise, le rayonnement des services de Radio-Canada dans les deux langues. Ce changement, a-t-il dit, s'impose pour deux raisons. En premier lieu, le canal 6 est moins exposé que le canal 3 aux brouillages d'un canal à l'autre, ce qui est d'une importance significative pour les téléspectateurs d'expression anglaise des régions éloignées de Winnipeg. Deuxièmement, en réinstallant l'émetteur du canal 3 à Starbuck, et en l'affectant à la diffusion des programmes français, on améliorera ainsi le service français en portant la puissance de la station, de 2800 watts actuellement, à 58000 watts. Bien que CBWFT doit changer de canal le 16 novembre, sa puissance ne sera augmentée qu'à une date ultérieure, soit en janvier prochain.

CBWFT sera aussi avantagé d'une tour beaucoup plus haute, comme cette station fera également usage de la nouvelle tour émettrice située à Starbuck. Au canal 3, le service en français atteindra au moins un tiers de la population francophone de plus au Manitoba.

CBWT augmentera sa puissance de 58000 watts a 100000 watts, la puissance émettrice maximale permise sur la bande de télévision inférieure.

M. Finlay déclara qu'avec la prise du canal 6, considérant également la grande augmentation de puissance et de hauteur de tour permise au nouvel emplacement, la puissance reçue de CBWT sera de beaucoup améliorée vers le sud, l'ouest et le nord, dans les régions éloignées de Winnipeg. La réception dans les zones limitrophes accusera une amélioration appréciable, et ce, dans toutes les directions. Portage-la-Prairie, Gimli, Carman, Winkler, Morden, Morris, Letellier, Emerson, Altona et Dominion City sont parmi les nombreux villages où l'on captera CBWT sensiblement mieux.

Il est peu probable, déclarait M. Finlay, qu'un changement du dispositif de réception s'avère nécessaire dans la région du Winnipeg métropolitain, bien qu'il soit difficile de déterminer avec exactitude quel effet le changement d'emplacement et de canal aura sur chaque appareil récepteur. La grande augmentation de puissance et de hauteur de la tour émettrice devrait plus que compenser les effets désavantageux que pourrait comporter le changement d'emplacement, et une puissance reçue excellente est prévue dans toute cette région. Les ajustements à faire, s'il en est, seront élémentaires. En effet, certains qui jusqu'ici ont éprouvé de la difficulté à cause d'une puissance reçue sur-saturée pourront capter, sans devoir modifier leur antenne réceptrice, une image plus stable et plus claire de Starbuck et du canal 6. (Communiqué)

On précise que la diffusion par le poste CBWFT se fera jusqu'au mois de janvier à partir de la tour de Winnipeg et qu'il serait sage de ne pas ajuster l'antenne du récepteur, avant que cette diffusion ne soit établie à partir de Starbuck.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Ce dimanche 15 novembre aura lieu la réunion mensuelle des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. On vous attend à 2 h. 30 p.m., au local habituel.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450

Un dernier avis aux détenteurs de billets pour la coupe Grey. Cette joute qui verra aux prises les champions de l'Ouest contre ceux de l'Est aura lieu sous peu. Pour être plus précis, ce sera le samedi 28 novembre prochain. L'intérêt s'accroit et ce n'est plus un gros problème que de vendre tous ses billets. Notre frère Latourelle désire avoir tous les talons, sans oublier l'argent, au plus tard à l'assemblée du 26 prochain, soit deux jours avant cette joute.

Nos défunts

N'oublions pas nos défunts en ce mois de novembre, consacré tout spécialement à leur mémoire. Notre Conseil, comme par les années précédentes, honorait ces chers disparus par une messe commémorative après l'assemblée régulière du 12 dernier.

Grande loterie

Qui sera l'heureux gagnant de la grosse Oldsmobile 1965 et qui acquerra la Chevrolet Biscayne 1965? Ce pourrait être vous-même, cher lecteur. La chance frappe à des moments inattendus. Notre frère Perrin s'occupe activement de la distribution de ces billets. Les profits de cette entreprise iront à l'oeuvre St-Amant.

Veillée du Jour de l'An

Notre Grand Chevalier, frère François Lebrun, s'y connait dans le choix d'organisateurs. Nos frères St-Laurent et Davignon furent choisis et déjà ils ont sur pied une organisation de premier calibre. La salle en la nouvelle école du Sacré-Coeur est déjà réservée pour l'occasion. Nous vous donnerons d'autres détails en un avenir prochain.

BISTOURI.

Au poste CBWFT

SAMEDI 14 NOVEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—Champ libre
6.15—Nouvelles
6.30—Les uns les autres
7.00—Tour de terre
7.30—Le Roman de la science
8.00—Thierry la fronde
8.30—Long métrage: "Au-delà du Missouri"
10.00—Les dents du singe
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Madame Bovary"

DIMANCHE 15 NOVEMBRE
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—Tournoi de l'heure des quilles
6.30—Professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Le Téléthéâtre
10.30—Cinéma: "Appel de la forêt"

LUNDI 16 NOVEMBRE
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—Les 15-25
10.30—Cinéma: "Jeunesse de nuit"

MARDI 17 NOVEMBRE
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Paris musique
6.15—Téléjournal
6.30—Chevalier Bayard
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et Principal
10.30—Ciné-Club: "Du rififi chez les hommes"

MERCREDI 18 NOVEMBRE
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur au poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Pâques sanglantes"

JEUDI 19 NOVEMBRE
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—François Reichenbach
6.15—Téléjournal
6.30—Les Croquignoles
7.00—Cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—7e Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Douce"

VENDREDI 20 NOVEMBRE
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international: "La Rançon de la peur"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Les Couche-tard
11.00—Cinéma: "La Fille du torrent"

La justice scolaire . . .

(Suite de la première page)

4. Transfert avantageux

Le transfert de "l'école normale" de Tuxedo pour devenir partie de l'Université à Fort Garry aura lieu au mois de septembre 1965. Ainsi l'année de formation que l'on donnait aux instituteurs des cours élémentaires changera indirectement à cause du nouveau milieu, la présence des étudiants qui suivent les cours universitaires d'autres facultés, l'usage de la bibliothèque universitaire, le rehaussement du prestige des professeurs qui seront intégrés dans le personnel de la faculté d'éducation. Il y aura aussi un nouvel édifice et de l'espace pour 100 élèves de plus. Puisque l'enseignement religieux, surtout dans les cours d'arts, est mieux établi à l'Université qu'il ne l'était à l'école de Tuxedo, il se peut que le changement soit avantageux à ce point de vue. Quant à l'enseignement du français, il est à espérer que la collaboration avec le Collège de St-Boniface sera plus facile, car l'Institut de Pédagogie dépendait directement du ministère d'Instruction publique, tandis que le Collège de St-Boniface évolue plutôt dans l'ambiance universitaire. On peut même croire que le rôle historique de ce dernier comme collège fondateur de l'Université et son statut privilégié pourraient maintenant justifier au besoin un secteur français dans l'organisation de la faculté d'éducation pour les instituteurs aspirants. L'expérience du Collège St-Jean d'Edmonton, qui a été reconnu comme faculté d'éducation de langue française en Alberta, permet des espoirs au Manitoba.

5. La M.A.E.E. se "régionalise"

Depuis quelques années, deux faits ont aidé à maintenir la position des écoles à ambiance française dans la province, le rôle des nôtres dans la Manitoba School Trustees Association et le groupement de beaucoup des nôtres, surtout à la campagne, dans les divisions scolaires homogènes. La MSTA représente bien, en effet, le sentiment rural, ainsi que les commissaires qui estiment les droits des parents, tandis que l'Urban School Trustees Association, formée de commissions qui ont quitté la MSTA, est de mentalité uniformisante et métropolitaine. La première représente un plus grand nombre de commissaires locaux; la deuxième, une plus forte population étudiante. Depuis longtemps le gouvernement cherche à promouvoir l'unité des deux, qui s'impose aussi afin de faire face aux pressions puissantes de la Manitoba Teachers' Society. Décision délicate, dont la solution la plus pratique semblerait être un conseil conjoint de direction, laissant intact autant que possible chaque secteur, avec droit de véto. Autrement, le système de la Saskatchewan ou de l'Ontario, consistant en plusieurs groupements assez autonomes sous un conseil coordonnateur, serait à étudier. Au Manitoba, les minorités linguistiques et religieuses n'ont pas beaucoup de chance dans les mouvements uniformes et centralisés.

6. Réorganisation des divisions scolaires

Les activités et discours des membres du gouvernement laissent prévoir qu'à la prochaine session législative il sera question de mettre en vigueur certaines recommandations de la commission Michener sur la réorganisation du gouvernement local, ci-inclus celui des écoles. Il y a une forte tendance à élargir les pouvoirs des commissions divisionnaires (qu'on appelle régionales dans la province de Québec) au dépens des districts scolaires locaux. Ceci affecterait surtout les finances et l'administration (avec accélération des consolidations) laissant aux commissions locales le pouvoir de choisir les instituteurs et de contrôler l'enseignement religieux. Dans les villes, dès la mise en oeuvre du plan divisionnaire, on a englobé sous une même autorité les écoles secondaires et élémentaires. Telle est la situation par exemple dans la division de St-Boniface, où la présence de deux ou trois districts locaux dans la division régirait peut-être des questions en jeu aujourd'hui.

Il faut admettre en somme que la création des divisions a fait plus de bien que de mal pour l'éducation des jeunes Canadiens français, car les quatre divisions rurales ont été sagement administrées par des hommes compétents et doués, et les édifices scolaires y sont de première classe. Cette réorganisation a surtout aidé à consolider les forces françaises et à maintenir dans les limites de ces divisions une autonomie qui autrement aurait été difficile. De plus, si la législature favorise une réorganisation municipale, il se peut que nos divisions soient considérées comme des territoires de bonne superficie et d'un esprit communautaire désirable. Pour ces raisons, le renforcement de la commission divisionnaire peut être avantageux, pourvu que les commissions locales gardent assez de pouvoir pour surveiller les intérêts des parents sur les questions de base et pour maintenir l'intérêt des électeurs à l'égard de cette fonction.

L'évolution de l'opinion au Canada par rapport aux problèmes de l'unité canadienne, dans le cadre d'une Confédération renouvelée, donne lieu de croire qu'une solution du problème de l'école française fait partie d'une solution des problèmes du pays. Au Manitoba, une forte organisation divisionnaire des écoles peut offrir une base naturelle pour une solution rurale, tandis que les options locales en ville seraient préférables. En attendant, il faut demeurer sur la brèche, tenir fermement aux principes et manoeuvrer avec prudence et confiance.

L'hon. Mitchell Sharp, ministre de l'industrie et du commerce pour le Gouvernement canadien et l'hon. Arthus Naaftalin, maire de Minneapolis, sont photographiés au moment de la coupe du ruban proclamant l'ouverture officielle du nouveau Bureau du Commerce du Gouvernement canadien à Minneapolis. Ce bureau, le quatrième du genre aux Etats-Unis, est situé dans le centre Northstar de cette ville américaine. Prenant la parole, M. Sharp mentionne les nombreux liens qui unissent les Etats du nord, l'ouest ontarien et les provinces de l'Ouest canadien et il exprima l'espoir que le nouveau bureau aide à grossir le flot des touristes de cette région vers le Canada. Quatre membres du Bureau de Tourisme du Gouvernement canadien à Ottawa formeront le personnel de ce nouveau bureau. Tous ont vécu au Canada et y ont beaucoup voyagé; ils sont dûment qualifiés pour fournir toutes les informations touristiques nécessaires.

Chronique de CBWFT

CANAL 3

Dans les coulisses de la série "Actualités politiques"

A l'émission "Actualités politiques", Fernand Seguin analyse l'événement le plus marquant des derniers jours, soit sur la scène nationale, soit sur la scène internationale. Au moment de l'émission, Fernand Seguin et Georges Dufresne, le réalisateur, ont déjà consacré de nombreuses heures à sa préparation, pour arriver à présenter cette image, ce tour d'horizon, cet aspect particulier de l'actualité qui a fait la manchette des journaux.

Pour savoir ce qui se passe dans les coulisses, avant que le réalisateur ne prenne place à la régie et l'animateur dans le studio, nous avons demandé à Georges Dufresne et à Fernand Seguin de nous parler de tout ce que comprend la "fabrication" d'une émission telle qu' "Actualités politiques".

"Notre travail, nous dit Fernand Seguin, est vraiment un travail d'équipe." Georges Dufresne, Fernand Seguin et Rita Martel, assistante à la réalisation, se partagent en effet toutes les tâches, depuis les premières recherches jusqu'à la mise en ondes.

En collaboration avec le directeur à la section des Affaires publiques de Radio-Canada, André Patry, Fernand Seguin et Georges Dufresne procèdent d'abord au choix du sujet auquel l'émission sera entièrement consacrée.

"A cause des diverses techniques mises en jeu, nous dit Georges Dufresne, le sujet est choisi environ douze jours avant l'émission." L'équipe d' "Actualités politiques" ne se borne donc pas à déterminer l'événement le plus marquant, elle doit aussi prévoir l'actualité, tenter de trouver ce qui, la semaine suivante, sera du plus haut intérêt, lorsque l'émission sera mise en ondes. L'émission porte avant tout sur l'actualité, ajoute-t-il, et nous devons suivre celle-ci de très près. Il arrive souvent qu'un événement majeur vienne changer notre plan initial. Il en a été ainsi tout dernièrement, au moment où l'équipe se préparait à parler des élections en Grande-Bretagne. Quelques jours avant l'émission, Khrouchtchev démissionnait. "Actualités politiques" se devait, il va sans dire, de faire écho à cet événement lourd de conséquences pour le monde entier.

Mais si l'actualité et, plus particulièrement, l'événement est le principal critère du choix du sujet, le point de vue des téléspectateurs compte beaucoup et l'équipe s'efforce de leur offrir ce qui les intéresse le plus. Car si l'émission est une analyse en même temps qu'une vulgarisation des événements politiques, elle est aussi, comme le souligne le réalisateur, "un spectacle".

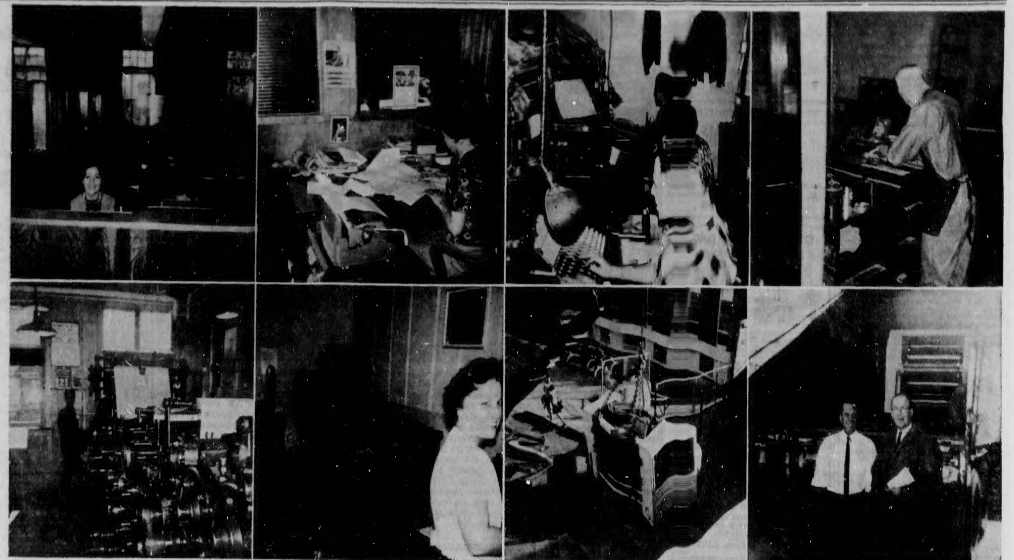
Deuxième étape: une fois le sujet déterminé, on décide des principaux aspects qui seront traités et on sollicite l'opinion de spécialistes, d'observateurs, d'hommes politiques et de journalistes de grande classe. C'est par communications téléphoniques qu'on réussit à atteindre (bien souvent au milieu de la nuit) les représentants de Radio-Canada à Québec, à Ottawa, à New York, à Washington, à Londres, à Paris, à Rome. Ces correspondants se chargeront d'enregistrer les commentaires d'un Henri Pierre, par exemple, ou les déclarations d'un Ben Bella, d'un Christopher Johnson ou d'un André Fontaine.

Troisième étape: lorsque les films commandés à travers le monde parviennent au bureau du réalisateur, ils doivent être visionnés et montés. Il y a aussi le choix des séquences filmées qui servent à illustrer l'événement "en vedette". Ces séquences sont puisées à la cinémathèque de Radio-Canada, proviennent des Etats-Unis et souvent même d'Europe, ou, encore, sont tirées de magazines télévisés tels que "Cinq colonnes à la une", en France, ou "Neuf millions", en Belgique.

Ensuite, Georges Dufresne voit à la "fabrication" d'un court métrage d'introduction, d'un film-choc, si l'on veut, qui, comme le dit Fernand Seguin, "sert à donner la température de l'émission". L'animateur, de son côté, se documente et rédige le texte qui fera office de lien entre les divers éléments de l'émission et offrira aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada une explication complète, claire et concise de l'événement traité en même temps qu'un éventail d'opinions de spécialistes.

L'émission "Actualités politiques" est télévisée le jeudi soir à 10 h., en alternance avec "Cartes sur table".

Itinéraire d'une nouvelle dans l'atelier du journal



"C'est Mme Laframboise qui parle. Je voudrais mettre une petite nouvelle dans le journal. Combien est-ce que ça coûte?"

"Veuillez trouver sous pli la liste des résultats du concours de français en Saskatchewan . . ."

C'est ainsi en général qu'une nouvelle entre dans la première étape d'une série d'opérations, dont le produit final sera livré à la porte des abonnés un peu plus tard. Activités assez mystérieuses pour l'homme moyen, comme il convient à l'exercice d'une fonction si profondément humaine, la communication écrite, et encore plus mystérieuse puisqu'il est question de communication massive. Mme Laframboise écrit quelques mots sur un bout de papier. Peu de temps après, son message est lu par des milliers de personnes sur un territoire grand comme la France. Et ainsi une vie communautaire s'exprime et s'entretient et s'enrichit.

Les photos de cette page font ressortir différentes étapes dans la production d'un journal et aideront nos lecteurs à mieux comprendre les problèmes qu'un tel travail peut poser, pour "leur" journal. Les photos sont rangées dans l'ordre suivant:

1 — 2 — 3 — 4
5 — 6 — 7 — 8

1. Le facteur qui apporte le courrier trois fois par jour aux bureaux au deuxième étage de l'édifice, 619 McDermot, commence bien sa journée, car Mlle Annette Leclerc l'accueille avec un beau sourire. M. Clément LeClaire fait un triage préliminaire des lettres. Les factures, les chèques, les paiements d'abonnement, les ordres de publicité, les petites annonces, les changements d'adresses sont distribués aux préposés de l'administration, les autres lettres et les nombreux journaux sont livrés immédiatement dans le grand bureau voisin, celui de la rédaction. Au fond de cette photo l'on reconnait Mme Agnès Sala (née Dufault), de la comptabilité, anciennement de St-Boniface et de Prud'homme.

2. Les chroniques, les dépêches de services d'information, les journaux (dont six quotidiens canadiens-français), les revues, les articles spécialisés (sports, lettre de Paris, page des jeunes), les photos couvrent bientôt la grande table centrale de la rédaction. Un premier triage se fait, tenant compte de l'espace disponible, de l'importance de la nouvelle; d'autres sources d'information. Entre-temps les membres du personnel apportent leurs propres rapports et éditoriaux, en plus des nouvelles recueillies d'urgence au téléphone. Et le tout, sans considération d'origine passe au premier crible de la correction, véritable procès où Larousse règne en maitre. Sur la photo l'on voit Mlle Regina Leclerc, une des correctrices, qui préside aussi au standard téléphonique et reçoit les appels en vue de petites annonces. Mmes J.-P. Le Gal, N. Boily et Mlle C. Bénard s'affairent aux mêmes besognes avec l'aide occasionnelle des rédacteurs en chef. La même équipe voit à la traduction d'annonces, parfois très difficile, et à la pause-café.

3. La copie de toutes sortes (écrite à la main, à la machine, avec plus ou moins d'exactitude) ayant été dotée d'une forme lisible et grammaticale standardisée, est apportée en arrière dans l'atelier où deux linotypistes travaillent exclusivement pour le journal. Les opérateurs touchent des claviers, les matrices descendent pour composer une ligne, il y a rencontre entre la face de cette ligne et une lisière de plomb, et il en résulte une "ligne solide" haute de trois-quarts de pouce, ayant sur la surface supérieure les lettres et mots. Ces machines dispendieuses, d'une complexité étonnante, reprennent les "matrices", les remontent en haut de la machine, les distribuent moyennant une barre entaillée comme l'intérieur d'une serrure Yale et zut, au touché de l'opérateur renvoient les matrices pour un autre cycle. Ces lignes de plomb, rangées en colonnes, 21 pouces de longueur, sont "corrigées" à leur tour. On y passe un rouleau induit d'encre, un papier brouillon, et un autre rouleau sous pression. L'imprimé rudimentaire ainsi obtenu est rapporté au bureau de rédaction pour y être scruté de nouveau par les correcteurs. Les linotypistes refont les lignes défectueuses et le metteur en page substitue les nouvelles lignes aux autres. (Parfois il se trompe et alors cela fait deux lignes fautives.) MM. R. Aubry, R. Lauzé, R. Dupas et d'autres président aux linotypes.

4. Après la composition des lignes de plomb, le metteur en page dispose les colonnes selon un patron assez bien établi. Entre-temps il a fait composer le plomb des annonces, il a fait à la main ou moyennant une autre machine, les manchettes prévues, il prépare les bases de plomb pour les "clichés". Le "cliché" est une plaque de zinc et d'étain, qui reproduit par des petits points métalliques les détails d'une photographie. Au journal, il y a habituellement 65 points au pouce, le plus ou moins de noirceur à l'occasion de l'impression étant dû à la circonférence de chaque point. Quand on regarde un cliché avec une loupe on peut facilement distinguer ces points, et comprendre pourquoi les rédacteurs aiment mieux les photos de visages, ayant une gradation visible entre noir et blanc. Après que le metteur en page a serré ces éléments dans la forme en acier (il y a deux côtés mobiles, contrôlés par des vis), il en tire une épreuve, comme il a fait pour chaque galée, et l'apporte encore une fois aux correcteurs pour la dernière révision. On estime qu'il est possible de faire 60,0000 fautes sur chaque page d'un journal. Une page, n'ayant que six ou sept fautes atteint la perfection terrestre. Plusieurs techniciens donnent un coup de main à la mise en page du journal, surtout quand approche l'heure d'impression. Mentionnons les Gauthier, Latourelle, Lemieux, etc.

5. Une fois la page corrigée par les linotypistes (parfois à cause de l'abondance de la copie ou de nouvelles en dernière heure, il faut reprendre la page) on en fait une copie dans un carton épais moyennant un rouleau de compression. Ce carton (flan), durci par une chaleur électrique, devient un cylindre. On l'entoure dans une autre chaufferette laissant un espace que l'on remplit de plomb. Ainsi on produit un cylindre de plomb (stéréo) ayant sur la surface extérieure les caractères, les clichés, les manchettes, etc.

On glisse ce stéréo sur des essieux de la presse rotative. Cette machine possède seize groupes de rouleaux divers. On enfile du papier journal (un gros rouleau de quatre pieds de diamètre) à travers deux de ces cylindres. D'autres sont agencés de façon à passer dans des auges remplies d'encre, pour s'en imbiber.

Cette machine qui pèse plusieurs tonnes, repose sur des fondations de béton armé de plus de huit pieds de profondeur, afin que ses vibrations ne dérangent pas le roulement. Le problème consiste en ceci, imprimer jusqu'à 30,000 copies à l'heure d'un journal de douze à seize pages, grand format, en faisant toucher le papier par un rouleau humecté d'encre, avec une pression qui permet au papier de boire l'encre sans en devenir trop imprégné. Cette presse rotative demande donc des techniciens des plus consciencieux. Parmi ceux qui ont soin de cette machine si grosse et si délicate, l'on voit sur la photo M. Gilles Grégoire, originaire de St-Jean-Baptiste.

6. Une fois le journal imprimé et plié automatiquement, il faut bien le faire expédier aux lecteurs. Mlle Thérèse Perrin, que l'on voit dans son royaume de l'adressographe, joue un rôle clé dans ce travail. Les abonnements, reçus par la poste ou des agents, passent d'abord par la comptabilité. Ensuite, au service des plaques. Ici il y a une machine à clavier qui imprime sur des plaques d'étain le nom, l'adresse, etc., de l'abonné. Sur le bord supérieur de ce morceau de deux pouces de largeur par un pouce de hauteur, il y a de petites languettes qui correspondent aux dates d'échéance de l'abonnement. Moyennant une deuxième machine on imprime sur avis d'échéance, automatiquement les languettes faisant ressortir les plaques en souffrance. Mais ces cartes métalliques, que l'on garde dans des tiroirs, en lisières, servent aussi pour imprimer sur un long rouleau de papier gommé, les noms de ceux qui recevront le journal chaque semaine. Ces rouleaux sont insérés dans des espèces de pistolets dont les expéditeurs se servent pour coller l'adresse d'un coup d'index, sur chaque copie du journal nouvellement imprimé. Les copies sont ensuite emballées selon les routes de chemins de fer et de camions. C'est l'heure limite, car si l'on manque à l'horaire les abonnés et les annonceurs sont mécontents. Ainsi que le disait une dame qui n'avait pas reçu son journal à l'heure usuelle: Mais, que vais-je faire ce soir?

7. "La Liberté" est une oeuvre indépendante, sans édifice, sans ateliers. C'est la "Canadian Publishers" qui lui loue des locaux, lui fournit des services de comptabilité, de composition, d'impression, d'expédition, de publicité, de vente d'abonnements. Cette compagnie est une imprimerie commerciale mais en même temps, à son propre titre, une oeuvre, car ses profits sont consacrés en premier lieu à faire vivre et progresser la bonne presse. Ainsi, en plus des machines à l'usage de "La Liberté", il y a des linotypes pour travaux commerciaux, des compositeurs, des metteurs en page, des pressiers, des expéditeurs, des employés de bureau, dont les efforts font partie de l'oeuvre de la bonne presse. Autrefois, même, on y publiait des journaux catholiques anglais, ukrainien, allemand et polonais, dans ce but. Récemment on a acheté, pour demeurer à la page, une immense presse "off-set" qui utilise une technique photographique pour l'impression à bon marché. Il faut ça pour attirer et garder les gros clients. Sur la photo, l'on voit l'une de quatre sections de cette nouvelle presse, en provenance de Fort Worth, au Texas, la livraison ayant lieu dans la cour de l'école paroissiale du Sacré-Coeur, qui partage un bloc urbain avec l'oeuvre de presse, angle des rues McDermot et Furby, à Winnipeg. C'est justement cette dépendance de clients de la ville, pour l'impression et pour la publicité, qui a dicté le choix du site actuel par Mgr Langevin.

8. Le directeur et le rédacteur en chef de "La Liberté" sont des Oblats, mais cette oeuvre, ainsi que la Canadian Publishers, exemplifient depuis un demi-siècle la collaboration entre clergé et laïcat dans une bonne cause. Au journal aussi bien qu'à l'imprimerie les responsables en chef ont été à tour de rôle des laïcs ou des Oblats, selon les circonstances. A l'heure actuelle M. Brunelle Léveillée, ancien paroissien du Sacré-Coeur de Winnipeg et maintenant de la paroisse basilique de St-Boniface, est directeur-gérant de la Canadian Publishers, poste qu'il occupe depuis vingt-trois ans, et administrateur de "La Liberté", poste qui englobe les services rendus au journal par la Compagnie. On le voit, avec un vendeur tout souriant, accueillant la nouvelle presse qui est à la fois une preuve du progrès réalisé jusqu'à date et un témoignage de confiance en l'avenir de la compagnie et du journal qui dessert la population de langue française du Manitoba et de la Saskatchewan, depuis plus de 50 ans.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Paroles du juge Lennox au cours du procès qu'intendait le sénateur Belcourt, d'Ottawa, au fameux règlement 17 de la loi scolaire d'Ontario; le juge, en interrompant le plaidoyer du sénateur Belcourt, déclarait: "On ne vous défend pas de vous servir de votre langue. Parlez français dans la rue, chez vous, si cela vous plait; nous (au nom de qui parlait-il?) disons simplement que vous n'avez pas à parler français à l'école: le français n'a pas de droit à l'école". (Au Manitoba, aujourd'hui, le français a fait du progrès. Légalement, à l'école, on peut le parler une heure par jour pendant la leçon de français seulement. L'égalité absolue entre les deux langues: "One horse, one rabbit.")

Alors que les trains se rendaient à Fisher Branch, Man., deux fois la semaine, le correspondant d'alors espérait que les Canadiens français se rendraient sur les lieux pour prendre les quelques bons "homesteads" qui restaient. Deux personnages du nord de l'Ontario, M. A.-M. Gendreau, ex-surintendant de la Northern Ontario Light and Power, et son frère, Wilfrid, aussi un ancien employé de cette compagnie, avaient chacun pris un homestead et commençaient à faire les travaux réglementaires qui les rendraient possesseurs de leurs fermes.

A Mariapolis, Man., on imprimait le seul journal du Manitoba rédigé en langue flamande, le "Ons Volk".

"Yvonnic", le correspondant de Fannystelle, Man., décrivait, avec un style tout à fait poétique, la fin de la belle saison et l'arrivée certaine de l'hiver. Sa pensée se tournait vers ses compatriotes français qui avaient quitté leur foyer pour aller défendre leur patrie et, en termes touchants, il évoquait l'état triste des poilus dans les tranchées.

Il y a 40 ans (1924)

Des brigands pénétraient dans le bureau de poste de Biggar, Sask., et s'emparaient de la somme de $4,000.

On estimait à 271,622,000 boisseaux la récolte de blé de 1924, soit une diminution de 20,000,000 par rapport à l'année 1923.

M. l'abbé Albert Rousseau, curé de Mariapolis, célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. (Alors qu'il était curé de Laurier, M. l'abbé Rousseau avait baptisé un petit braillard qui aujourd'hui braille toujours en écrivant cette chronique.)

Vous souvenez-vous des excursions des moissonneurs qui nous arrivaient de l'Est à chaque année pour prêter main-forte aux cultivateurs de l'Ouest au temps de la moisson? On comptait 9,000 de ces moissonneurs venus dans l'Ouest en 1924. Chose curieuse, à la mi-novembre il n'y en avait que 3,800 qui étaient retournés. On soupçonnait qu'un grand nombre étaient restés pour s'établir sur des terres ou pour trouver d'autres emplois pour l'hiver.

Le R. P. Augustin, curé de Notre-Dame - de - Lourdes, Man., se plaignait amèrement, en chaire, de l'abus de certains de ses paroissiens dans la vente clandestine de boissons enivrantes. Le correspondant de cette paroisse trouvait très juste les remarques du Père Curé. Le même correspondant soulignait le départ de plusieurs familles de Notre-Dame-de-Lourdes à la suite d'une année peu rémunératrice sur la ferme. Il espérait les voir revenir au printemps.

Les paroissiens de St-Eustache, Man., avaient organisé un concours de popularité entre Mlles Lily Carrière et Rosa Sénécal. Les profits de ce concours allaient aux oeuvres paroissiales.

Il y a 30 ans (1934)

S. S. Pie XI honorait trois prêtres de l'archidiocèse de Winnipeg en les élevant à la prélature. Il s'agissait de MM. les abbés J.-A. Bastien, curé de St-Eustache, A.-D. Rhéaume, curé de St-Edouard de Winnipeg, et Joseph Solski, prêtre polonais de Winnipeg, à sa retraite. Ils étaient nommés prélats domestiques de Sa Sainteté.

Sir Donald D. Mann, de la fameuse équipe MacKenzie-Mann, constructeurs de chemins de fer, mourait à Toronto, à l'âge de 81 ans. La compagnie MacKenzie - Mann avait construit le Canadian Northern (Canadien National aujourd'hui) à travers les Prairies.

En 1934, Winston Churchill se jugeait très vieux et décidait d'abandonner définitivement la politique anglaise. Les circonstances cependant en décidèrent autrement, car il continua en politique jusqu'en 1964, alors que nonagénaire il quittait le parlement anglais. C'est au cours de la guerre 1939-45 qu'il atteint l'apogée de sa gloire.

Le correspondant de Vassar, Man., annonçait aux lecteurs de La Liberté que son village était toujours au même endroit. On pouvait y parvenir par trois moyens, disait-il, soit par avion, par chemin de fer et par un chemin sabionneux, tortueux, à travers la forêt. (Combien vrai!) Sa chronique cependant mentionnait le fait intéressant que la paroisse de Vassar avait 57 familles catholiques composées de 284 âmes.

Il y a 20 ans (1944)

L'hon. McNaughton, général de l'armée canadienne à sa retraite et ministre de la Défense nationale en remplacement de M. J. L. Ralston, prenait une vue tout à l'encontre de celle de son prédécesseur: il se disait ouvertement et clairement contre la conscription des recrues pour service outre-mer et en faveur du volontariat tel que pratiqué jusqu'alors.

Le Dr Alexis Carrel, médecin biologiste de réputation internationale et gagnant du prix Nobel, mourait à Paris, à l'âge de 71 ans. Il était l'auteur du livre universellement connu: "L'homme, cet inconnu".

Mlle Alice Arnal, de Fannystelle, Man., remportait les honneurs de l'année musicale de l'Université de Manitoba. Elle gagnait la médaille d'or de l'université pour avoir obtenu les meilleures notes de tous les élèves de cette institution. Elle avait commencé ses études musicales avec la Rév. Sr Ste-Claire, du couvent de Fannystelle.

L'hon. D. L. Campbell, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration au Manitoba, plaçait un embargo sur l'envoi de bétail et de veaux aux abattoirs et aux cours de bestiaux. La raison était que le nombre d'animaux maigres envoyés par les éleveurs remplissait les cours, et on devait écouler ce stock de catégorie inférieure avant d'en accepter d'autres. On déclarait aussi qu'à l'avenir on n'accepterait que des bêtes engraissées et en bon état.

Il y a 10 ans (1954)

Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, lançait un campagne de souscription dans son archidiocèse dans le but d'obtenir $1,000,000. L'argent souscrit devait aller à la construction de nouveaux édifices d'éducation et de bien-être.

Le presbytère de Batoche, Sask., devenait site historique. Comme on le sait, la région de Batoche possède une riche histoire par suite des troubles des Métis en 1885.

M. Albert-N. Forcier était élu maire de Gravelbourg, Sask.

Duck Lake, Sask., inaugurait un nouveau bureau de poste. M. Joseph Fisher, maître de poste, en prenait possession au début de novembre. M. Eugène Tournier était réélu maire de la municipalité rurale de Duck Lake et M. Arthur Pézeril fut aussi réélu au poste de maire du village.

Documents pontificaux concernant la presse

ROME (CCC) — Par les soins de la Radio Vaticane vient d'être publié le volume "Documents pontificaux sur la presse", qui réunit les actes des six derniers papes concernant la presse. On y trouve 12 documents de Léon XIII, 12 de Benoît XV, 16 de Pie XI, 66 de Pie XII, 46 de Jean XXIII et 5 de Paul VI.

Le mariage à la lumière de la foi, de l'éthique, de la science

ROME (CCC) — Voici le texte intégral de l'intervention faite au Concile, le 29 octobre, par Son Em. le cardinal Suenens (Belgique):

En ce qui concerne le numéro 21 (du schéma sur l'Eglise et le monde), consacré à la dignité du mariage et de la famille, je voudrais faire quelques observations.

Tous nous savons combien la question du mariage et en particulier celle de la régulation des naissances est cruciale pour le monde et pour l'Eglise. En conséquence:

1) Il me parait indispensable de joindre au texte certains éléments de doctrine qui se trouvent dans les annexes. Cela suppose une refonte du texte afin de présenter une synthèse doctrinale à la fois plus profonde, plus cohérente et biblique. Je donne par écrit à la commission un essai de pareille synthèse.

2) Il me parait également indispensable que la Commission conciliaire travaille en étroite harmonie avec la commission que S. S. le Pape a constituée très heureusement en vue d'un vaste et profond examen de ces problèmes.

3) Qu'il me soit permis d'émettre le voeu que cette Commission mène une très vaste enquête auprès des moralistes de renom, et du monde entier, auprès des savants et des facultés universitaires de diverses disciplines, auprès des laïcs, tant hommes que femmes, et auprès des époux chrétiens.

On souhaiterait que les noms des membres de cette Commission soient connus de manière à ce qu'ils puissent recevoir les plus larges informations et être vraiment représentatifs du peuple de Dieu.

4) Pour que cette Commission sache dans quel esprit le Concile envisage ces problèmes, il me parait essentiel de formuler quelques orientations de base pour le succès de son travail.

A) Dans la ligne de la Foi

Le premier travail de cette Commission se situe dans la ligne de la Foi et doit consister en ceci: rechercher si nous avons mis suffisamment en lumière jusqu'ici tous les aspects de l'enseignement de l'Eglise sur le mariage.

Bien sûr, il n'est pas question de modifier ou de mettre en doute l'enseignement vraiment traditionnel de l'Eglise. Ce serait insensé! Il s'agit de savoir si nous ouvrirons pleinement notre coeur à l'Esprit-Saint afin de comprendre la Vérité divine.

L'Evangile reste toujours le même. Mais aucune époque ne peut se glorifier d'avoir perçu pleinement les insondables richesses du Christ. Le Saint-Esprit nous a été promis pour nous introduire progressivement dans la plénitude de la Vérité.

Ainsi l'Eglise n'a jamais à répudier une vérité une fois enseignée, mais au fur et à mesure qu'elle progresse dans l'examen plus approfondi de l'Evangile, elle peut et elle doit intégrer cette vérité dans une synthèse plus riche, et révéler la fécondité plus plénière de ces mêmes principes. De cette manière l'Eglise puise de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes.

Ceci établi, il importe d'examiner si nous avons maintenu en équilibre parfait toutes ces dimensions de l'enseignement de l'Eglise sur le mariage. Il se peut que nous ayons accentué la parole de l'Ecriture: "Croissez et multipliez-vous" à ce point, que nous avons laissé dans l'ombre l'autre parole divine: "Et ils seront deux en une seule chair". Ces deux vérités sont centrales et toutes deux scripturaires; elles doivent s'éclaircir mutuellement à la lumière de la vérité plénière qui nous est révélée en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Saint Paul en effet a donné au mariage chrétien, comme archétype, l'amour même du Christ pour son Eglise. Ce "deux en un" est un mystère de communion interpersonnelle ratifié et sanctifié par le sacrement de mariage. Et cette union est à ce point profonde que le divorce ne peut jamais séparer ceux que Dieu même a unis.

Aussi il appartiendra à la Commission de nous dire si nous n'avons pas trop souligné la fin première, qu'est la procréation, au détriment d'une finalité également impérative qu'est la croissance dans l'unité conjugale.

De même il appartient à la Commission de répondre au problème immense que pose l'explosion démographique actuelle et la surpopulation dans beaucoup de régions de la terre. C'est pour la première fois que nous devons procéder à un pareil examen à la lumière de la Foi. La chose est difficile, mais le monde attend d'une manière plus ou moins consciente que l'Eglise, en ce domaine, dise sa pensée et soit "lumière pour les nations".

Que l'on ne dise pas que nous ouvrons ainsi la voie au laxisme moral. Le problème s'impose à nous, non parce que les fidèles cherchent à satisfaire leurs passions et leur égoïsme, mais parce que les meilleurs d'entre eux cherchent avec angoisse à vivre la double fidélité, à la doctrine de l'Eglise et aux exigences de l'amour conjugal et parental.

B) Dans la ligne de l'éthique naturelle et des sciences

Le second travail de la Commission se situe dans la ligne du progrès scientifique et de la connaissance plus approfondie de l'éthique naturelle. La Commission devra examiner si la doctrine classique, surtout celle des manuels, tient suffisamment compte des données nouvelles de la science d'aujourd'hui. Nous avons fait du chemin depuis Aristote, et nous avons découvert la complexité du réel où le biologique interfère avec le psychologique, le conscient avec le subconscient. De nouvelles possibilités sont constamment découvertes dans l'homme en son pouvoir de diriger le cours de la nature. D'où il ressort une connaissance plus profonde de l'unité de l'homme aussi bien dans son être en tant qu'esprit incarné que dans le dynamisme de toute sa vie, unité qui est comme le coeur de l'anthropologie thomiste; il s'en suit également une estimation plus exacte de son pouvoir raisonnable sur le monde qui lui est confié. Qui ne voit que ainsi nous serons peut-être amenés à des recherches ultérieures sur la question de ce qui est "selon ou contre la nature"? Nous suivrons le progrès de la science.

Je vous conjure, mes frères, évitons un nouveau "procès de Galifée". Un seul suffit pour l'Eglise.

Il appartiendra à la Commission d'intégrer les éléments nouveaux dans la vision totale et de soumettre les conclusions au Magistère Suprême. Et que l'on ne dise pas que par cette nouvelle synthèse nous concédons à la morale dite de situation. Il convient que l'exposé de la doctrine, immuable dans ses principes, tienne compte des facteurs contingents et en évolution dans le cours de l'histoire. C'est ce que firent les Papes qui écrivirent successivement **Rerum Novarum, Quadragesimo Anno** et **Mater et Magistra** pour exprimer avec plus de précision les mêmes principes en fonction des temps nouveaux.

Vénérables Frères, nous n'avons pas le droit de nous taire. Ne craignons pas d'abordr l'étude de ces problèmes. Il y va du salut des âmes, de nos familles ainsi que du monde. Ecoutons le Saint-Esprit en acceptant en même temps et intégralement toute parcelle de vérité qu'Il nous suggère, nous rappelant la parole du Seigneur: La Vérité — aussi bien naturelle que surnaturelle, — Vérité totale et vitale, — vous libérera.

La régulation des naissances, problème crucial

ROME (CCC) — Voici le texte intégral de l'intervention qu'a faite au Concile, le 29 octobre, Sa Béatitude Maximos IV, Patriarche d'Antioche des Melchites, sur la régulation des naissances:

Vénérables Pères,

Aujourd'hui je voudrais attirer l'attention de votre vénérable Assemblée sur un point spécial de la Morale: "La Régulation des Naissances."

Question de conscience

La vertu primordiale qui s'impose à nous, Pasteurs réunis dans un Concile qui se veut pastoral, est le courage d'aborder les problèmes de l'heure en face, dans l'amour du Christ et des âmes. Or, parmi les problèmes angoissants et douloureux qui agitent les masses humaines aujourd'hui, émerge celui de la régulation des naissances. Problème urgent s'il en fut, car il est à la base d'une crise grave de la conscience catholique. Il s'agit d'un décalage entre la doctrine officielle de l'Eglise et la pratique contraire de l'immense majorité des foyers chrétiens. L'autorité de l'Eglise est remise en question sur une grande échelle. Les fidèles se trouvent acculés à vivre en rupture avec la loi de l'Eglise, loin des sacrements, dans une angoisse constante, faute de pouvoir trouver la solution viable entre deux impératifs contradictoires: conscience et vie conjugale normale.

D'autre part, sur le plan social, la poussée démographique dans certains pays, surtout de grandes agglomérations, s'oppose dans les circonstances actuelles à toute élévation du niveau de la vie, et condamne des centaines de millions d'êtres humains à une misère indigne et sans espérance. Le Concile doit y apporter une solution valable. C'est de son devoir pastoral. Il doit dire si vraiment Dieu veut cette impasse déprimante et anti-naturelle.

Adaptations modernes

Vénérables Pères, conscients dans le Seigneur, mort et ressuscité pour le salut des hommes, de la crise de conscience douloureuse actuelle de nos fidèles, ayons le courage de l'aborder sans biais. Franchement, les positions officielles de l'Eglise en la matière ne devraient-elles pas être revisées à la lumière de la science moderne, tant théologique que médicale, psychologique, et sociologique?

Dans le mariage, l'épanouissement de la personne et son intégration au plan créateur de Dieu sont un tout. La finalité du mariage ne doit donc pas être disséquée en finalité première et finalité seconde. Cette considération ouvre l'horizon sur des perspectives nouvelles concernant la moralité du comportement conjugal considéré dans son ensemble.

Et puis ne sommes-nous pas en droit de nous demander si certaines positions officielles ne sont pas tributaires de conceptions dépassées et, peut-être aussi, d'une psychose de célibataires étrangers à ce secteur de la vie? Ne sommes-nous pas, sans le vouloir, sous le poids de cette conception manichéenne de l'homme et du monde, pour qui l'oeuvre de la chair, viciée en elle-même, n'est tolérée qu'en vue de l'enfant? La rectitude biologique externe des actes est-elle ici le seul critère de la moralité, indépendamment de la vie du foyer, de son climat moral conjugal et familial, et des impératifs graves de la prudence, règle de base de toute notre activité humaine?

D'autre part, l'exégèse d'aujourd'hui ne nous engage-t-elle pas à plus de prudence dans l'interprétation de deux passages de la Genèse: "Croissez et multipliez-vous", et celui d'Onan, utilisés pendant si longtemps comme témoignage scripturaire classique de la réprobation radicale de l'anticonception?

La "loi de Dieu"

Comme la conscience chrétienne s'est sentie soulagée quand S. S. Paul VI annonçait au monde que le problème de la régulation des naissances et de la morale familiale "est à l'étude, une étude aussi large et profonde que possible, c'est-à-dire aussi grave et honnête que le requiert la grande importance de cette matière. L'Eglise devra proclamer cette loi de Dieu à la lumière des vérités scientifiques, sociales et psychologiques qui, ces derniers temps, ont fait l'objet d'études et de documentations" (Doc. Cath., 5 juillet 1964).

Là-dessus, étant donné l'étendue et la gravité de ce problème qui intéresse le monde entier, nous demandons que cette étude à faire soit menée par des théologiens, des médecins, des psychologues, en vue de trouver la solution normale qui s'impose. La collaboration de chrétiens mariés exemplaires semble aussi nécessaire.

En outre, n'est-il pas dans la ligne oecuménique de ce Concile d'entamer un dialogue sur ce sujet avec les autres Eglises chrétiennes, et même avec les penseurs des autres religions? Pourquoi nous replier sur nous-mêmes? Ne sommes-nous pas devant un problème commun à l'humanité entière? L'Eglise ne doit-elle pas s'ouvrir au monde aussi bien chrétien que non-chrétien? N'est-elle pas le levain qui doit faire lever la pâte? Aussi, il faut qu'elle arrive, dans ce secteur comme dans tous les autres secteurs intéressant l'humanité, à des résultats positifs donnant la paix de conscience.

Devoir de l'Eglise

Loin de moi de minimiser la délicatesse et la gravité du sujet, ainsi que les abus éventuels; mais ici comme ailleurs, le devoir de l'Eglise n'est-il pas d'éduquer le sens moral de ses enfants, de les former à une responsabilité morale, personnelle et communautaire, profondément mûre dans le Christ, plutôt que de les envelopper d'un réseau de prescriptions et de commandements, et de leur demander purement et simplement de s'y conformer les yeux fermés? Nous-mêmes, ouvrons les yeux et soyons pratiques. Voyons les choses telles qu'elles sont et non telles que nous voudrions qu'elles soient. Autrement, nous risquerions de parler dans un désert. Il y va donc de l'avenir de la mission de l'Eglise dans le monde.

Mettons donc loyalement et effectivement en pratique la déclaration de S. S. Paul VI à l'ouverture de la deuxième session du Concile: "Que le monde sache: l'Eglise le regarde avec une profonde compréhension, avec une admiration sincère, sincèrement disposée non à le subjuguer, mais à le servir, non à le déprécier, mais à le mettre en valeur; non à le condamner, mais à le soutenir et à la sauver."

Le plus récent centre résidentiel et commercial du Manitoba urbain était officiellement lancé le vendredi 6 novembre en présence de très nombreuses personnalités, dont l'hon. Maitland Steinkopf, ministre des Utilités publiques, S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, MM. Elswood Bole, représentant du gouvernement métropolitain, Bert Minuk, président de Park Realty Ltd., Saul J. Morantz, président de Globe General Agencies, et Martin Bergen, président de Marlborough Development. La cérémonie comportait l'ouverture officielle des appartements de "La Tour Eiffel" et le lancement des travaux de construction d'un immense centre d'achats qui, en plus d'une épicerie Loblaws, comprendra une banque, un magasin de vêtements, une pharmacie, un magasin de lingeries, un salon de beauté, etc. Situé sur la rue Goulet à proximité de l'hôpital Général St-Boniface, ce centre se trouve à cinq minutes de Portage et Main dans Winnipeg. Le premier des deux édifices de La Tour Eiffel est terminé, au coût de $2,000,000. Le deuxième sera complété pour juin 1965. Une grande partie du centre d'achats sera ouverte dès février prochain. Le maire Guay, de St-Boniface, voit en tout cela "une addition majeure à une ville en pleine croissance" et il prédit que c'est le point de départ d'une expansion commerciale de la ville cathédrale qui devra s'étendre toujours plus à l'est. (Photo Winnipeg Tribune)

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: René de Rocquigny

Patinoires

Ce fut durant un samedi après-midi glacial que les trous furent creusés. On se demandera pourquoi des trous? C'est simplement parce que les poteaux qui soutiennent les lumières de la patinoire, plantés au milieu du terrain de jeux, encombreraient la place durant la saison de football et de balle dure; on les enlève donc chaque printemps pour les replanter chaque automne.

Ce mémorable samedi donc, toutes les bonnes volontés s'y mirent, et, sous la direction de René, les poteaux s'élevèrent, tirés par trois gros câbles auxquels s'arc-boutaient une dizaine d'élèves. Cette scène fit penser au temps des Romains, quand les soldats élevaient des croix de la même façon.

Une fois les poteaux solidement fixés en terre, on se mit sérieusement à poser les bandes, sous la surveillance d'un expert en alignement. Tandis que Gérald Valois maniait habilement la hache pour aiguiser les piquets, que Donald Marion et Jean-Paul Lemoine prenaient leur tour à la masse, secondés de temps à autre par certains costauds de la syntaxe et de la méthode, d'autres élevaient les bandes et les attachaient solidement avec des broches, moyen qui semble le plus pratique à cause de ces changements saisonniers.

Après beaucoup d'efforts et de bonne volonté, la grande patinoire ressuscitait donc à nouveau.

Mais ce n'était pas tout; il restait encore à élever la patinoire des plus jeunes. Puisque celle-ci exigeait peut-être un travail moins spécialisé, on en confia la responsabilité aux méthodistes, qui surent d'ailleurs obtenir l'aide bénévole des syntaxistes et des élémentaires. Le travail se fit rapidement, et, à l'exception de quelques panneaux en réparation, la voilà aussi achevée et presque aussi solide que la plus grande.

Il ne restait qu'à poser les lumières, seize lampes de 1,000 watts chacune. Ce contrat d'ingénieur qualifié était réservé à Denis Michaud, secondé par Jean-Marie Boisjoli.

Les boyaux d'arrosage ont aussi subi l'examen attentif des connaisseurs. Il ne reste plus qu'à espérer une température favorable, et la glace sera tôt claire et vive; des joueurs de tout acabit, amateurs aussi bien que professionnels, s'en donneront à coeur joie.

René TURENNE.

Méthodistes

C'est bien notre nom traditionnel, même si nous ne sommes pas du tout une secte protestante; tout simplement nous sommes élèves de dixième; nous ne sommes pas à part non plus; bien au contraire, nous aimons participer aux diverses activités, et même ça nous fait aussi un petit velours que d'en diriger quelques-unes!

Comme d'habitude, nous avons d'abord eu l'élection d'un conseil de classe; mentionnons le nom des trois victimes: Emile Vermette, président; Gérald Le-Gal, vice-président, et Léonard Nicolas, secrétaire.

Depuis le début de l'année, nous avons participé à plusieurs organisations. Ainsi notre groupe eut son rôle précis pour la Journée des Parents, tant pour les jeux que pour le banquet; c'est même l'un de nos acrobates qui fut en charge de la gymnastique.

Nous avons volontiers épaulé la construction des patinoires, surtout de la petite; ce sont même deux méthodistes qui en furent les électriciens.

Depuis que la nouvelle salle de dactylographie est ouverte, plusieurs méthodistes suivent avec plaisir ces nouveaux cours et plusieurs, avant longtemps, deviendront des prestidigitateurs. D'autres sont, ou bien vice-président du club électronique, président du club de la photographie, ou encore en charge de la questure.

La semaine dernière, la classe avait une longue entrevue avec un distingué Bolivien; il s'est peut-être fatigué de toutes nos questions, mais ce fut pour nous intéressant et instructif d'apprendre ainsi de première main ce qui se passe ailleurs. Cette semaine, nous avions le même privilège en recevant quelqu'un qui a longtemps vécu au Groenland.

Le 25 octobre, nous organisions notre souper de classe, au deuxième étage du gymnase. Comme invités d'honneur, nous avions nos professeurs, et aussi un ancien de St-Adolphe, le R. P. Aimé Aubin, missionnaire en Bolivie.

Le souper fut suivi d'une petite discussion amicale, présidée par Emile Vermette, afin d'étudier nos problèmes de classe et pour y chercher remède. Un résumé de la discussion fut affiché en classe durant quelques jours.

Les méthodistes, jamais à court de ressources, ont aussi d'autres projets à réaliser d'ici la fin du semestre.

Léonard NICOLAS.

Notre cher Bolivien

De grandeur moyenne, pas trop fortement pris, un peu basané, un visage qui n'a jamais fini complètement de sourire et qui tient toujours une taquinerie en réserve, c'est bien le R. P. Aimé Aubin, natif de St-Adolphe.

Il a fait ses études au Juniorat, puis s'est rendu à Ottawa pour sa philosophie et sa théologie. Depuis 10 ans, il est missionnaire en Bolivie, dans les Carangas.

En congé temporairement pour refaire sa santé, il a son pied-à-terre au Juniorat. Nous avons donc la chance de le voir souvent. Chacune des classes a tenu à l'avoir pour une longue interview.

De plus, samedi dernier, il nous donnait une conférence au gymnase; aussi, par les bonnes diapositives dont il dispose, nous avons pu connaître davantage son pays d'adoption et les gens qui l'habitent.

Dimanche dernier, nous étions aussi heureux de le voir entrer à la chapelle en procession pour chanter la grand-messe des élèves.

Nous espérons qu'il ne se presse pas de partir, non seulement à cause des nombreuses informations qu'il nous donne, mais aussi à cause de son amabilité personnelle.

Gérald LEGAL.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

L'assemblée du 9 novembre, en plus d'être intéressante, fut assez constructive. Au début de la soirée, le D.G.C. brillait par son absence et de la façon qu'il serrait sa pipe en entrant, je gagerais qu'il a pris trop de temps à la remplir ce qui fut la cause de son retard.

La soirée St-Josephat a été un succès; belle réception, fraternité exemplaire, nous n'avons que des félicitations à offrir à nos hôtes, et pour ceux qui ne sont pas allés, on peut dire qu'ils ont manqué une soirée très amusante.

L'air nucléaire se fait même sentir au Club St-Michel. Le frère M. D. prétend que la boîte aux questions déménage tellement vite qu'il ne peut plus la suivre.

S'il y a des frères qui désirent faire la belle expérience de commentateur, prière de communiquer avec le frère Duhamel. Il me semble que le désir de M. le Curé est de voir non seulement les C. de C., mais tous paroissiens y participer.

Il nous fait plaisir de constater que le Père Hamel ne nous oublie pas. Un message reçu de Vancouver, nous disant son regret de ne pouvoir assister à la soirée du clergé prouve l'intérêt qu'il porte au conseil.

Après quelques bonnes remarques du frère Chaput, M. l'aumônier nous a parlé de la grande valeur et de la puissance du "Notre Père" bien récité, la prière vocale par excellence.

Le frère Léo Collette a offert des félicitations bien méritées au frère P. Ayotte pour le beau travail accompli par ses appels téléphoniques au sujet du grand tirage et pour la préparation du grand repas de dimanche prochain.

Nous espérons que tous les Chevaliers, en plus d'aider eux-mêmes au repas servi par notre Conseil au Gymnase Notre-Dame, se feront un devoir d'inviter quelques amis, soit par téléphone, soit par contact personnel. Ce grand dîner aura lieu **dimanche 15 novembre**, de midi à 7 heures, au prix minime de $1.25 par adulte, et 50c par enfant en-dessous de 12 ans.

Notre frère secrétaire-financier se sentait tellement en forme qu'il fut accusé de communiquer un certain mot sur un ton de voix un peu trop élevé; entre parent, ça se comprend. Certains autres membres n'ont pas beaucoup prisé ses autres remarques mais, à mon humble avis, elles étaient bien à-propos, et si ce n'était pas si difficile parfois de marcher sur son orgueil pour faire place à la charité assaisonnée d'humilité, nos assemblées seraient plus constructives et chacun en profiterait davantage.

APRES TOUT.

GARÇONS de 21 ans ou moins intéressés à faire partie du Club de hockey Winakwa Junior B et à se soumettre à une épreuve, sont priés de s'inscrire au "Winakwa Community Club" (chambre des patineurs) dimanche après-midi 15 novembre ou d'appeler M. Raymond Labelle 233-4747 un soir. L'entrainement de l'équipe débutera avant la fin du mois, ne tardez donc pas à vous inscrire.

Sainte-Marie

Assemblée de la L.F.C.

A leur dernière assemblée, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Marie ont décidé de tenir leur prochaine assemblée le 18 novembre et toutes leurs assemblées régulières mensuelles le troisième mercredi de chaque mois.

Ambulance St-Jean

Un représentant de la Société d'Ambulance St-Jean sera présent le mercredi 18 novembre pour donner un cours sur la respiration artificielle. Toute dame intéressée est invitée qu'elle soit ou non membre de la ligue. Un modèle sera fourni pour vous permettre de pratiquer. Venez, vous serez la bienvenue. A quelle heure? 8 heures p.m., mercredi 18 novembre, à l'école Ste-Marie.

Retraite

M. le curé annonce la retaite paroissiale qui sera prêchée par M. l'abbé Henri Perron, du 22 au 27 novembre.

Décès

M. EDGAR LABOSSIERE

Le 10 novembre est décédé à sa résidence, 497, rue Marion, St-Boniface, M. Edgar Labossièrae, âgé de 67 ans.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte deux filles, Mmes Norma Lafrenière (Winnipeg) et T. McAllister (Calgary, Alta); trois fils, Alcide, de St-Boniface, Gérard et Emile, de Californie; sa mère, Mme Hélène Labossière; cinq frères, Onésime, Georges, Léopold, Célestin et Roger; quatre soeurs, Mmes A. Moreau, A. Gareau et O. Lemieux et Mlle Eglantine Labossière, et 16 petits-enfants.

Les prières d'usage ont été dites mercredi soir à 8 h. au Salon Desjardins. La messe solennelle de Requiem fut chantée dans l'église Ste-Famille à 10 h. a.m. le jeudi 12 novembre. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

Sincères condoléances à la famille si éprouvée.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 9 novembre qu'avait lieu la réunion régulière du Conseil de la Ville de Saint-Boniface.

Au début de la veillée, le maire fait remarquer qu'un bon nombre d'échevins ont discontinué l'usage du tabac, soit cigares ou cigarettes, et certains se demandent si c'est une protestation contre les nouvelles taxes.

Le comité spécial du Centenaire fait son rapport sur le choix de projets et propose l'étude; 1) du projet du Centre Louis Riel; 2) du projet d'arène sportive; et 3) des projets soumis par la Société Historique. Il fut résolu d'appeler une réunion spéciale du Conseil pour étudier ces projets.

L'échevin McGurran déplore la publicité qui a été faite dans les journaux à propos de la délinquance juvénile dans Windsor Park et demande pourquoi, lorsque dernièrement il y eut une descente faite dans Norwood et où il s'agissait d'adultes, pourquoi il n'y eut pas de publicité? Le maire dit que les nouvelles, en ce qui a trait aux activités de la police, relèvent du chef de police et de la commission; la publicité au sujet des activités des jeunes de Windsor Park a été faite pour attirer l'attention des parents sur la situation qui existait dans leur district; pour ce qui en est de l'autre cas, les inculpés devront paraitre en cour et leur cas sera alors du domaine public.

Il fut décidé que l'échevin Hart représenterait la Ville de Saint-Boniface aux cérémonies de commémoration des morts au Cénotaphe le 11 novembre, puisque le maire officiera à Saint-Boniface à la même heure. M. le maire remarque que lorsque plusieurs célébrations ont lieu le même jour ou soir, il assiste de préférence à celles qui ont lieu à Saint-Boniface.

M. R. Lanthier, du St. Boniface Juvenile football team, se présente devant le Conseil pour demander à la Ville d'aider à promouvoir les finales qui auront lieu dimanche au Stade de Winnipeg pour le Little Grey Cup. Le club juvénile "Les Broncs" de St-Boniface ont remporté le championnat provincial et rencontreront un club de Montréal pour les finales; M. le maire déclenchera la partie, et M. Lanthier espère qu'un grand nombre de citoyens se rendront au Stade pour cette joute. Il y aura des autobus au parc Provencher ainsi qu'au Flood Bowl. On parle aussi d'une parade d'automobiles. M. Lanthier demande que la Ville obtienne les services d'une fanfare, mais M. Marcoux, de la fanfare La Vérendrye, déclare qu'il serait impossible de s'organiser en si peu de temps et qu'il doute fort que l'Union des Musiciens leur permette de jouer à cette occasion.

M. le maire promit à M. Lanthier de tout faire pour lui venir en aide, et le conseil vota en faveur de proclamer cette semaine "la semaine de la Little Grey Cup".

M. le maire profite de la présence de M. Marcoux pour féliciter la fanfare pour les beaux concerts donnés durant l'année.

Le conseil adopte les règlements concernant l'ouverture des salles de cinéma ainsi que des salles de quilles, le dimanche, à partir de 1 h. 30 jusqu'à minuit, ainsi que la tenure d'événements sportifs commerciaux. Le règlement concernant l'ouverture des salles de billards le dimanche fut remis pour étude à une réunion spéciale du Conseil, vu que Saint-Boniface est la seule Ville qui ait voté en faveur de l'ouverture de ces salles le dimanche.

L'échevin St-Hilaire propose que l'échevin Van Belleghem ait la permission de s'absenter des prochaines réunions du Conseil; tous sont heureux d'apprendre qu'il est sorti de l'hôpital et qu'il se remet de façon satisfaisante.

L'échevin Softley propose un vote de félicitations au St. Boniface Broncs Juvenile Team pour avoir gagné le championnat provincial.

L'échevin St-Hilaire propose des félicitations au chef de police pour la manière dont il a reçu les visiteurs au nouveau poste de police, dimanche dernier, lorsque le poste était ouvert aux visiteurs.

L'échevin Guyot, secondé par l'échevin Lonergan, propose: "Que des félicitations chaleureuses et sincères soient adressées à M. Marius Benoist, citoyen bien en vue de St-Boniface, à qui on a récemment décerné le "Golden Boy Award" pour sa contribution à la culture française, intellectuelle et musicale de notre ville pendant près de 50 ans, par ses concerts, ses compositions musicales, ses critiques musicales et sa collaboration avec le Cercle Molière — en particulier pour avoir propagé et encouragé le chant de l'hymne national "O Canada" dans les milieux anglophones — et que le Conseil de Ville lui exprime toute sa reconnaissance, ainsi que celle de la population de St-Boniface, pour ce dévouement inlassable et cet apostolat fructueux qui ont rehaussé la culture en la ville-cathédrale; que les meilleurs voeux lui soient adressés pour une santé à toute épreuve, longue vie et bonheur.

TRIBUNE LIBRE

Qui a raison?

Dans l'autobus, en revenant chez moi, j'ai entendu une conversation sur "le modernisme et la simplicité".

J'aimerais vous en exposer les faits: Une charmante personne "à la mode" disait à une autre:

— Moi, j'aime tout ce qui est moderne, et je ne comprends pas que dans les églises, on célèbre encore la messe comme il y a deux mille ans. Puisqu'on fait des églises modernes, tout le reste, l'autel, les statues, tout devrait être moderne aussi. Ce serait plus joli.

— Moi, j'aime la simplicité, disait l'autre, les calices en or, les nappes brodées et tout le reste, c'est une insulte à la pauvreté. J'aime le "plain". On prierait bien mieux dans des églises plus simples.

Je ne vous relate pas la suite. Je crois que ça suffit. Le point de vue de ces deux personnes m'a fait réfléchir (ce qui m'arrive quelquefois) et je me suis sentie vieille. Une très vieille femme . . . de deux mille ans.

Il y a six ou sept ans, j'ai habité chez un protestant qui disait la même chose: "Ce qui me choque dans l'Eglise catholique, disait-il, c'est tout le faste et la richesse répandus".

Mais alors, pourquoi avoir encore des églises et ne pas célébrer la messe . . . en vitesse sur une planche en guise d'autel, avec des hosties dans un couvercle de bocal? Mais oui, pourquoi pas? Les prêtres pourraient peut-être aussi s'habiller en blue jeans et blousons noirs? et les fidèles pourraient entonner joyeusement en battant la semelle le Kyri yé-yé-leison. Tout cela entouré de Christs et de statues modernes. Parlons-en de ces Christs modernes. Ils me font penser à des vers qui se tordent sur d'immenses bouts de bois. Pourquoi déforme-t-on tout ce qui est si beau? Qui était le Christ? Et pourquoi essaie-t-on tant de le défigurer? Jésus était pourtant un homme jeune, très beau et bien portant.

Et même les souffrances de la croix n'auraient pas déformé toute cette grâce et cette beauté en un gnome à tête énorme et aux jambes "manche à balai". Et Marie, ne dit-on pas d'après les déclarations des personnes qui l'ont vue que c'est la merveille des merveilles. Faut-il l'imaginer à la Picasso (avec une jambe plus grosse que l'autre, le nez dans les mains et les yeux sous les bras?

Si tous ces "grands" artistes modernes se voyaient un jour transformés à l'image de leurs oeuvres, ce ne serait que justice. Et tout le monde s'en détournerait avec dégoût! Comme je remercie le Ciel que Dieu n'était pas "moderne" lorsqu'il créa la nature et les hommes.

Laissez-moi vous dire ma pensée. Je pense qu'une messe de J. S. Bach sera toujours plus belle à entendre qu'une messe Beattle, et qu'une Piéta de Michel-Ange vaudra toujours plus qu'une statue "moderne". Et pour ce qui est du faste de l'église, ce qui est d'après vous madame, une insulte à la pauvreté, qui pourrait être plus digne d'être honoré et encensé que notre Dieu? Est-ce qu'il y aurait des choses trop belles pour Lui? Lui qui nous a tout donné? Vous qui blâmez la richesse de l'église que trouvez-vous en rentrant chez vous? une étable? Je ne vous connais pas, mais je suis sûre que pour vous rien n'est trop beau ni trop cher. Probablement avez-vous tapis, télévision, manteau de fourrure et tout le reste? C'est normal, n'est-ce pas? pour vous, oui. Mais pas pour Dieu! Et pourquoi s'il vous plait? Etes-vous donc plus importante que Lui? Le saint Curé d'Ars avait donc tort, lui qui était si pauvre et si dénué de tout, lorsqu'il célébrait sa messe avec de beaux ornements et de riches calices.

Et les Aztèques étaient-ils donc si fous de sacrifier à leurs dieux sur des autels en or?

Je suis sans doute une personne pas "à la page", mais j'en suis heureuse. Moi qui aime toujours autant cette chanson de ma jeunesse chantée par Jean Lumière:

C'était une église au fond d'un hameau
Dont le fin clocher se mirait dans l'eau,
Dans l'eau pure d'une rivière . . .

MADELEINE.

* * *

En marge des élections municipales

Avec plusieurs je déplore le fait que trop peu de gens aient exercé leur droit de vote lors des élections municipales du mercredi 28 octobre.

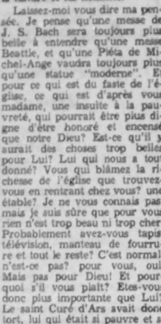
Dans notre système de gouvernements, le droit de vote existe à plusieurs niveaux pour un groupe légalement déterminé de résidants, ce groupe constituant les électeurs. Pour le sain fonctionnement de nos gouvernements, ce droit peut être exercé par les électeurs. Toutefois, tout comme un droit n'entraine pas ipso facto un devoir, il ne semble pas qu'au droit de vote se rattache nécessairement une obligation.

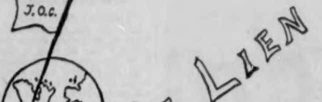
Un premier Winnipeg de la **Tribune** du 29 octobre présentait un point de vue intéressant sur la question, point de vue profane au sujet d'une institution humaine. "Despite the Metro contests, the money by-laws and the referendums, only a small percentage of eligible voters cast ballots. This has given commentators a chance to lecture voters and to issue stern warnings about the state of grass-roots democracy. This is not necessarily an accurate yardstick. In fact, it is commonplace in totalitarian regimes to have virtual 100 per cent votes.

"Democracy presupposes freedom of choice, not only among candidates, but whether to vote at all. If a citizen wishes to abstain from voting because he is satisfied with the way things are going or to show disdain for all the candidates, that should be his business. And if he is content to allow his neighbors to make decisions on public affairs, that also is his right."

La dernière phrase indique la conclusion juste: en votant, les électeurs font une contribution positive à l'administration publique; en ne votant pas, les électeurs laissent à ceux qui votent le soin des décisions. C'est en ce dernier cas que peut advenir une situation vraiment déplorable.

Citoyen de St-Boniface.





ENTRE EUX, PAR EUX, POUR EUX

Un habit de tous les jours

C'est à la charité qu'on reconnait le vrai chrétien.

Ses manières d'agir parleront pour lui. Une vie "pour les autres" attire toujours la sympathie, inquiète l'âme satisfaite, met en confiance l'ignorant ou le timide, prélude à des conversations plus sérieuses, parfois décisives, soulève des points d'interrogation chez les blasés, le viveur et l'indifférent. La charité doit être le vêtement de tous les jours du chrétien.

La charité, seule façon dont le militant doit se distinguer; c'est la marque de fabrique du chrétien. C'est d'ailleurs la seule originalité qui lui soit permise.

S'il y avait plus de charité

S'il y avait plus de charité dans le monde, immédiatement cesserait la fabrication des canons, des bombes; et la guerre, oeuvre du démon et de l'égoïsme qu'il entretient, disparaitrait pour toujours de l'horizon. S'il y avait plus de charité, moins de foyers seraient désunis: moins de discordes sociales; moins de conflits. L'égoïsme serait vaincu et toutes les catastrophes qu'il engendre seraient écartées. Partant la bonne entente règnerait ainsi que la collaboration féconde, fructueuse. Le militant est un chrétien "maximum". Sa vie reflétera donc les deux grands commandements du Christ qui n'en font qu'un: amour de Dieu et amour du prochain.

Sommes-nous des menteurs?

"Aimer son prochain comme soi-même", dit l'acte de charité. Aimer les autres comme nous nous aimons nous-mêmes . . . ceci va très loin.

"Tu es un menteur, dit Jean l'apôtre, dans une lettre adressée aux chrétiens, tu es un menteur si tu dis aimer Dieu que tu ne vois pas et que tu n'aimes pas tes frères que tu vois". Ces paroles ne sont que l'écho de celles du Maitre: "Tout ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le faites". Dans les autres se trouve le Christ en personne. Qui donc oserait le délaisser sans y prendre garde!

Décès

M. ALPHONSE LAURIN

Le jeudi 22 octobre, à l'hôpital général de Saint-Boniface, est décédé M. Alphonse Laurin, âgé de 48 ans, entouré de ses parents, ainsi que de M. l'abbé B. Bélanger, curé, qui avait voulu rester à son chevet jusqu'au dernier moment. Les prières d'usage furent récitées le dimanche soir au salon funéraire Desjardins, sous la présidence de M. l'abbé Bélanger, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens.

Le service funèbre fut célébré à 10 h. 30 le 26 octobre par M. l'abbé B. Bélanger. Le chant était dirigé par M. l'abbé Roland Bélanger. On remarquait au choeur la présence de M. l'abbé Joseph Jolicoeur.

Les porteurs étaient MM. Maurice et Claude Laurin, Rosaire, Stanislas et Jean Fisette, et Edouard Prairie, tous neveux du défunt. Firent la quête MM. Alphonse Fisette et Roger Laurin. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres de Saint-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Jeannine, Rachelle, et Aline, deux fils, Réal et Jean, deux frères, Léandre, de St-Boniface, et René, du Brésil, A.S., une soeur, Marie-Anne (Mme Miazga), de St-Boniface.

Remerciements

La famille éplorée désire remercier tous ceux et celles qui lui ont exprimé leurs condoléances, soit par messages, fleurs, honoraires de messe ou par leur présence aux prières et aux funérailles. Un merci spécial à M. l'abbé Bélanger, aux religieuses de l'Académie Sainte-Marie et de l'académie Saint-Joseph, ainsi qu'à la direction de l'hôpital Saint-Boniface.

Sainte-Marie

Thé annuel

Le thé annuel de la paroisse Ste-Marie aura lieu en la salle paroissiale, 29, rue Des Meurons, le dimanche 15 novembre, de 2 h. 30 à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. p.m. Il y aura aussi une vente de pâtisseries. Tous sont bienvenus.

Fort Garry

Carnaval des Sous

Les dames de la paroisse St-Vital de Fort Garry sont à l'oeuvre depuis quelque temps. Elles ont à coeur d'aider leur curé au support de l'Eglise et de l'église paroissiale. Le carnaval des sous aura lieu les 27 et 28 novembre prochains à la salle paroissiale, rue Manahan.

Mme L. O'Neill en est l'organisatrice. Achetez vite vos billets. Vous avez 25 chances pour 25c; les prix sont nombreux. Le tirage aura lieu le samedi 28 nov., à 9 h. p.m. Bienvenue à tous.

Association Libérale Provinciale de Saint-Boniface

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Mardi 24 novembre — 8 heures

Hôtel Marion

Orateur invité:

Albert Vielfaure — M.A.L. La Vérendrye

Tous sont cordialement invités

M. Jean Farand, âgé de 24 ans, est victime d'un incendie

STE-ROSE-DU-LAC — M. Jean Farand, âgé de 24 ans, fils de Mme Bernadette Farand, est décédé le samedi matin 31 octobre, lorsque le feu a détruit l'appartement qu'occupait sa mère, au 2e étage de la salle municipale. Faisant partie de la marine à Esquimalt, C.-B., il était en congé pour quelque temps.

Puisqu'on faisait des renovations aux appartements, Jean se trouvait seul dans l'appartement lorsque l'alerte fut annoncée vers 5 h. 20 a.m. Les pompiers, polices et M. le Dr Gendreau furent tôt sur place.

Le corps de Jean fut trouvé près d'une fenêtre et il est évident qu'il essayait de se sauver lorsque la fumée l'a suffoqué. Le feu aurait commencé dans le grenier dont le plancher était isolé de huit pouces de bran de scie.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 4 novembre. Le R. P. F. Turgeon, o.m.i., chanta la grand-messe assisté du R. P. E. Dorge, o.m.i., et de M. l'abbé Gervais, curé de Ste-Amélie, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. Emile Jacob, de Guy Hill, Man., Ronald Adam, de Winnipeg, Jean Delaurier, Pierre Gendreau, Emile Carrière et Roland Maguet, de Ste-Rose-du-Lac, tous confrères de classe et amis du défunt.

Au cimetière, les représentants de la marine jouèrent le dernier appel, plièrent le drapeau et présentèrent le casque marin à Mme Farand.

Sincères condoléances à Mme Farand et à sa famille.

Réunion de l'A.P.M.

Le mercredi soir 4 novembre avait lieu la première réunion de parents et maîtres en l'auditorium de l'école élémentaire. M. Auguste Arnal, président de l'association, présida la réunion.

Après la lecture des minutes par Mme Cécile Côté, secrétaire, les deux principaux présentèrent les professeurs des écoles aux parents. Puis le R. P. Turgeon, o.m.i., présenta les diplômes et prix aux élèves ayant obtenu au moins 70% aux examens français de juin dernier.

Mme Georges Monteyne, au nom des Dames de la Ligue Catholique, présenta une bourse de $75 à Paul Raffray, élève de 11e année ayant obtenu la plus haute moyenne, soit 77%, aux examens du département de juin. La bourse de $100 pour la douzième année ne fut pas donnée cette année car aucun élève n'a obtenu la moyenne requise.

M. Albert Normandeau, principal de l'Institut, donna un rapport sur le cours général introduit à Ste-Rose depuis septembre dernier.

Mlle Geneviève Lueke, gagnante du concours oratoire à l'Institut, présenta son discours intitulé "Le problème des jeunes" à environ 150 parents réunis. Le P. Turgeon lui présenta le trophée de l'école et déclara que son discours pourrait être un sujet de discussion aux prochaines réunions de l'A.P.M.

Arthur Gagnon donna un compte rendu de son séjour à Winnipeg au mois d'août lorsqu'il représentait l'école de Ste-Rose. Son discours intéressa grandement tous les parents. Puis Denis Pelletier, président du Conseil Etudiant, présenta un rapport du comité des loisirs et détailla le règlement pour les soirées, afin de mettre tous les parents au courant. Sa présentation et son programme furent grandement appréciés.

Le dernier point de la soirée fut la discussion au sujet de l'uniforme pour les filles. Mme Clifford Hopfner présenta le rapport de la commission organisée pour étudier l'avantage d'un costume pour les filles. Le rapport fut favorable. Il y eut démonstration du costume par les filles et Mlle Beaudin en donna les explications. Mlle Proteau interrogea un groupe de six filles de l'école afin de connaître leur opinion à ce sujet. L'on demanda l'opinion des dames présentes et leur presqu'unanimité, 65 pour et 4 contre, assure un costume pour les filles.

Les parents purent rencontrer les professeurs tout en dégustant le café préparé par Mmes René Delveaux et Henri Rath. La prochaine réunion aura lieu au début de décembre.

Mariage Breland-Landry

Le 7 novembre 1964, le Père Dorge, o.m.i., a béni le mariage de Mlle Marie-Louise Landry, fille de Roland Landry et de Caroline Roussin, de Ste-Rose-du-Lac, à M. Ruben Breland, fils d'Aimé Breland et de Victoria Zastre, de Cayer.

Les filles d'honneur étaient Mlles Rose-Anna Landry et Doris Zastre, accompagnées d'Emile Neault et de Lionel Landry.

Mme René Delveaux jouait l'orgue tandis que Mme Clifford Hopfner chantait des cantiques appropriés.

Après leur voyage, le jeune couple résidera à Winnipeg. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.



Mme Philibert Marion, de St-Boniface (deuxième de la droite sur la photo), a gagné la somme de $100 dans le dernier tirage de B.C. Money Tree, qui a eu lieu dans les studios du poste CKSB. Quatre postes du Winnipeg métropolitain, dont CKSB, participent à ce tirage, recevant les gagnants chez eux, à tour de rôle, chaque semaine. Sur la photo paraissent aussi les gagnants des autres prix, au total de $150: Mmes F. Fingler, M. Bauer, L. Smith, H. Rebizant, W. Wilson, R. Gould, Whelan, C. Hammberback et P. Marion.

Diplômes de catéchisme et de français décernés aux élèves de Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le dimanche soir 1er novembre, dans la salle paroissiale, il y eut collation des diplômes de catéchisme et de français, agrémentée d'un concert par les Troubadours Indiens de Fort Alexandre, sous l'habile direction du R. P. A. Plamondon, O.M.I.

La séance s'ouvrit par l'"O Canada". M. l'abbé A. Couture, curé, souhaita la bienvenue aux assistants et présenta le Père Plamondon et sa troupe. Il offrit une quinzaine de prix spéciaux mérités par des élèves de l'école élémentaire au cours de l'année 1963-64.

Le président de la Commission scolaire, M. Gérard Lemoine, présenta les diplômes mérités lors des examens diocésains de catéchisme et de français de l'Association d'Education, soit une centaine pour le moins. Ceci fut suivi de chansons, morceaux de violon et guitare. M. Aimé Delaquis fit la lecture du palmarès de l'Institut Collégial et M. Louis-D. Nolette présenta une quinzaine de prix spéciaux et près de 80 diplômes aux méritants. Les prix accordés aux élèves des deux écoles sont une gracieuseté d'une dizaine d'organisations de la paroisse et de plusieurs particuliers d'Aubigny et de Ste-Agathe.

Il y eut intermède musical, puis M. G. Lemoine remercia les artistes invités. Le Père Plamondon, à son tour, exprima sa profonde reconnaissance pour l'accueil chaleureux accordé à sa troupe et pour la généreuse offrande donnée par l'assemblée pour ses oeuvres. La soirée se termina par le chant de "Dieu protège la Reine".

Assemblée annuelle

Le jeudi soir 5 novembre, la 18e assemblée de la Coopérative de Grains de Ste-Agathe (Manitoba Pool Elevator) avait lieu dans la salle des Vétérans, sous la présidence de M. Lorne Parker. Il souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance et présenta les distingués visiteurs, MM. Meredith Huston, surintendant, James Baudic, gérant, Walter Sokolowski, assistant-contrôleur, et Oscar Rochon, ancien agent.

M. Parker souligna que, malgré la déficience de la récolte 1963-64, les bénéfices de la Coopérative ici ont été fort encourageants, grâce à la compétence et à la bonne administration de l'agent, M. Maurice Côté. Il exprima les regrets de tous, de la mort de M. Edmond Lemoine qui avait été le dévoué secrétaire de la société pendant plus de 14 ans.

Suivirent les minutes de la dernière assemblée lues par le secrétaire, M. Gaston Brémault. M. Télesphore Dorge donna le rapport du congrès des sociétés à Winnipeg tenu au cours de la semaine du 25 octobre. M. Huston lut le rapport des opérations de la Coopérative de Ste-Agathe. Suivit une motion en vue d'accorder une augmentation de salaire à M. Côté. Celle-ci fut secondée et accordée. M. Baudic donna les grandes lignes des opérations des Coopératives de la province.

Puis on procéda aux élections de nouveaux directeurs. Vinrent s'ajouter au nombre des personnes déjà en charge, MM. Lorne Parker, Gérard Lemoine, Hilaire Gratton et Gaston Brémault, réélus, John Wiens, Tom Shindel et Léo Baudry, nouvellement élus. MM. Shindel et Wiens ont été nommés délégués au congrès de 1965.

Voyageurs

Grâce à la précieuse collaboration de Mme Albert Nolette qui s'était gracieusement offerte pour garder leur bébé et de celle de M. et Mme Gilles Alarie qui ont pris soin à la maison des autres enfants, ainsi que de la ferme, M. et Mme Emile Sorin sont allés en Saskatchewan, du 26 octobre au 3 novembre, visiter les parents de Mme Sorin, M. et Mme Elzéar Dubé, de Laventure, et plusieurs de ses soeurs mariées et dispersées à travers cette province.

Ils se sont aussi rendus chez quelques parents de M. Sorin en particulier chez sa soeur, Mme Cécile Flegel, de Killaly, où ils avaient emmené leur mère, Mme Jean Sorin, d'Otterburne, y passer la semaine. Ils ont eu partout un accueil chaleureux.

La Rév. Sr Marie-Alphée retourne en Afrique après avoir visité ses parents, à La Broquerie

LA BROQUERIE — Parmi ses nombreuses vocations religieuses et sacerdotales, La Broquerie a la légitime fierté d'avoir fourni un nombre considérable de missionnaires aussi bien dans le Nord canadien qu'en Amérique latine et en Afrique.

Ainsi, le lundi 2 novembre, la Rév. Sr Marie-Alphée, des Soeurs Blanches d'Afrique, née Anne-Marie Kirouac, repartait pour Montréal après un séjour d'un mois au Manitoba alors qu'elle visita sa famille, ses parents et amis. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Aline-Marie, propagandiste de la même communauté.

Le jeudi 29 octobre, à l'école élémentaire, les deux petites missionnaires donnaient une intéressante démonstration de diapositives avec commentaires sur leurs missions d'Afrique. A travers ces vues, qui furent également présentées dans d'autres centres manitobains tels que St-Malo, Ste-Agathe, Lorette, St-Pierre-Jolys, Ste-Anne-des-Chênes, St-Boniface, etc., les paroissiens avaient le plaisir de contempler divers endroits qui leur offrent un intérêt particulier parce que plus d'un enfant de chez nous y a porté le flambeau de la foi.

Citons entre autres le Ghana, à la Côte d'Or où a séjourné Soeur Marie-Alphée, la léproserie où Soeur Aline-Marie exerça son dévouement, le Kenya où se trouve actuellement la Rév. Sr Paul-de-Sion, fille de M. et Mme Narcisse Fournier.

Durant son séjour à La Broquerie, Soeur Marie-Alphée a fait un voyage à Edmonton pour visiter sa soeur, Gertrude(Mme Henri Normandeau). Elle était accompagnée de Soeur Aline-Marie, de sa soeur, Mme Gabriel Choiselat, et de son frère, M. Gérard Kirouac.

Le dimanche 1er novembre, après les deux messes, les petites Soeurs Blanches recueillaient au-delà de $200.00. Les dévouées religieuses remercient toutes les personnes, ainsi que les paroisses et les communautés religieuses qui leur ont fait si bon accueil durant leur tournée de propagande au Manitoba. Elles espèrent que ces âmes généreuses continueront de les soutenir de leurs prières et de leurs offrandes en faveur de leurs missions.

En retour, tous peuvent être assurés d'un fidèle souvenir dans leurs prières et de la participation à leurs oeuvres si méritoires. Félicitations aux élèves de l'Institut Collégial St-Joseph pour les impressions sur la visite des deux missionnaires exprimées avec tant de grâce et publiées dans **La Liberté et le Patriote** du 6 novembre dernier.

St-Norbert

Invitation de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert désire vous inviter à leur bingo à la dinde le 22 novembre, au soubassement de l'église. Cette veillée de plaisir et de rencontres d'amis commencera à 8 h. p.m. Venez encourager cette nouvelle organisation qui vous souhaite bonne chance à son bingo à la dinde, le 22 novembre.

La Caisse scolaire de l'école élémentaire est encore une fois en marche. Tous les jeudis matin, de 8 h. 30 à 9 h., quelques dames et demoiselles sont à la disposition des élèves qui viennent y déposer leurs sous. C'est à vous, les parents, de commencer dès maintenant à encourager vos enfants à épargner leurs sous. La Caisse est toujours là à VOTRE disposition.

La réunion de la L.F.C. qui eut lieu le jeudi 5 novembre à Aubigny a été un grand succès. Vous en lirez un reportage écrit par la secrétaire régionale de la Ligue, Mme Gérard Carrière. Bonne chance et félicitations à celle-ci à la naissance d'une fille récemment.

D'autres nouvelles, celles de la réunion mensuelle du 4 novembre, paraîtront la semaine prochaine.

Malades

Sont hospitalisées depuis quelque temps, Mmes Albert Grégoire, Gabriel Cloutier, Guénette et Léon Kenny, tandis que Mme Rabu est de retour à la maison.

Naissances

Deux filles sont nées à MM. et Mmes Gérard Carrière et Louis Rey et deux garçons à MM. et Mmes Georges Cloutier et Gérard Cloutier.

Décès de Mme Ritchot

Mme Bernadette (Ferland) Ritchot, âgée de 77 ans, est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, le 17 octobre, après avoir souffert pendant plusieurs jours.

Mme Ritchot est née à Ste-Marie-de-Beauce, Qué., le 12 décembre, 1886. Elle arriva à Lorette en juin 1891 et le 19 février 1912, elle épousa M. Auguste Ritchot, de St-Norbert. Leur mariage fut bénit dans l'église de Lorette. Les nouveaux époux vinrent demeurer à St-Norbert où ils restèrent leur vie durant.

La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire Desjardins à St-Boniface, le lundi soir 19 octobre. Des groupes de dames de Ste-Anne et de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert se rendaient réciter le chapelet et des prières pour le repos de l'âme d'un de leurs membres. M. l'abbé Armand Hébert, curé de St-Norbert, récitait des psaumes pour la défunte. Il y eut aussi une foule imposante de parents et amis venus prier auprès du cercueil et offrir leur sympathie à M. Ritchot et à sa famille.

Le service solennel fut chanté en l'église de St-Norbert, le mardi 20 octobre, par l'abbé Hébert assisté de M. l'abbé Brunet et M. Aubry, Sulpicien, comme diacre et sous-diacre. Le Rév. Père Germain, Trappiste, et M. l'abbé Campeau, vicaire de la paroisse de St-Norbert, assistaient au choeur.

La bannière de Ste-Anne fut placée à la droite de la statue de cette même sainte. Mmes Oscar Bonin, Louis Laporte, Alphonse Campeau et Basile Dufort portaient les rubans. Mmes J.-B. Lamoureux et Norbert Lemire firent la quête. Le chant fut exécuté par la chorale des dames de Ste-Anne et quelques religieuses, sous la direction de M. Marcien Ferland, neveu de la défunte. Les porteurs étaient MM. Jos. Cloutier, Maurice Cloutier, Guillaume Ferland, Jean-Marie Ritchot et James Ferland, neveux.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, Auguste; une soeur, la Rév. Sr Dovalice Ferland, et ses frères, Maurice, Alfred et Sauvern, tous de St-Boniface. Etaient venues de Saskatchewan, Mmes Willie O'Shaughnessey et Abbey Dureault, belles-soeurs.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les Dames de Ste-Anne et de la Ligue des Femmes Catholiques offrent des prières spéciales pour l'âme d'une des leurs, qui dans le passé a fait tout son possible pour ces organisations. Elle leur servit de secrétaire et de trésorière pendant de nombreuses années. Toujours prête à rendre service elle se faisait remarquer par sa piété, sa charité, sa gaieté, son amour pour le prochain et son travail pour les pauvres et les éprouvés.

Les Equipes de Ménages se propagent au Manitoba

Le mardi 3 novembre, une centaine de personnes venues de St-Jean-Baptiste, St-Norbert, Ste-Anne-des-Chênes et St-Boniface se réunirent à la salle académique du Collège de St-Boniface pour se renseigner davantage sur le mouvement "Equipes de Ménages".

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, M. Lionel Fréchette, président de l'assemblée, nous présenta l'historique des Equipes de Ménages mouvement qui débuta au Canada en 1942 et dans l'Ouest il y a environ 12 ans.

Nous eûmes le privilège d'entendre M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier d'Action Catholique, nous expliquer ce en quoi consiste une équipe et les avantages de travailler en équipe — s'entraider les uns les autres.

Un panel composé de Mme Henri Campagne, MM. et Mmes Conrad Sicotte, Gérard Prenovault et Pierre Brunet, tous membres d'expérience dans le mouvement, surent nous éclairer sur les buts, le recrutement, le programme d'étude, les techniques et le rôle de l'aumônier dans les "Equipes de Ménages". En résumé nous pouvons dire que 3 à 5 couples, d'un idéal commun se rendant compte des nombreuses richesses qu'il y a à exploiter dans le sacrement de mariage, se groupent librement pour réaliser pleinement et entièrement les buts du mariage chrétien afin de rendre le foyer plus heureux.

L'équipe est autonome et choisit le programme d'étude qu'elle désire, c'est-à-dire quelque chose qui répond au besoin de l'équipe. Des suggestions sur la manière de procéder pour les réunions, telles que prière, thème à discuter, goûter simple, décisions pour la prochaine réunion, doivent aussi être tenues en considération, mais là encore l'équipe reste libre de modifier certaines techniques afin de satisfaire les demandes de l'équipe.

Chaque équipe se choisit un aumônier qui fait partie intégrale de l'équipe, assiste à toutes les réunions, participe à la discussion entre couples et apporte un message spirituel conforme au thème discuté. Plusieurs prêtres ont déjà fait preuve de leur intérêt dans le mouvement en acceptant d'être aumônier d'équipe et d'autres prêtres ont manifesté le désir d'offrir leurs services dès que de nouvelles équipes en feront la demande.

A la suite de cette réunion, six nouvelles équipes furent formées. A tous les débutants dans ce mouvement, nous disons bon succès et à ceux qui ne sont pas encore initiés, ne tardez pas à vous renseigner. Que vous soyez à la recherche d'aumônier, de programme d'étude, de manière de procéder pour vos réunions, ou de tout autre renseignement, n'hésitez pas à écrire au Bureau de l'Action Catholique Diocésaine, 466, rue Aulneau, St-Boniface, ou de téléphoner à CH 7-2379.

St-Lazare

Souper paroissial

Les Dames Auxiliaires préparent pour le dimanche 15 novembre le plus excellent des soupers. St-Lazare souhaite la bienvenue à tous ses nombreux amis. N'oubliez pas, nous vous attendons à la salle paroissiale, dimanche, à partir de 5 h., au plaisir de vous voir.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Remue-ménage

Depuis plusieurs semaines, la physionomie de la cour de récréation s'impose à l'attention et attire les regards. Chaque fois, elle ne se présente pas de la même façon. Abstraction faite, bien entendu, de la différence nécessaire entre le jour et la nuit, au soleil ou sous la pluie, grouillante d'élèves ou déserte.

Chaque jour, des éléments nouveaux apparaissent, d'autres disparaissent. Qu'il s'agisse de poteaux de lumières, de bouts de tuyaux, de rouleaux de broche, de bandes de patinoire, de tas de terre, de sable, de gravier, ou tout simplement de trous creusés à même le sol (Kenneth Malo en sait quelque chose), tout cela s'installe en quelque part, change de place, s'empile ici ou s'étend là, pour donner à la cour l'apparence d'une figure changeante.

Ceux qui ont connu notre nouveau terrain de football devront revenir constater les changements s'ils ne veulent pas être dépaysés. La rangée d'arbres qui bordait l'extrémité sud du terrain s'est soudainement évanouie à la vue du monstre d'acier. La superficie utilisable ayant doublé, le printemps prochain verra donc s'installer une piste de course olympique à l'intérieur de laquelle prendra modestement place le terrain de football, place qu'il devra partager avec les autres jeux, piste et pelouse.

C'est une amélioration qui a réjoui tous les élèves, et d'aucuns rêvent déjà à l'entrainement intensif qui précèdera les rencontres officielles sur les plans divisionnaire et régional.

Plus près du collège, dans la partie éclairée, c'est la préparation au montage des bandes qui cause tout le branle-bas actuel. Quand sonnera l'heure H prévue par le préfet, tout le matériel nécessaire pour assembler les deux patinoires sera prêt et, si l'expression n'est pas trop forte, ce ne sera qu'un jeu d'enfant. Quelle stratégie!

Bingo

Une soirée de bingo s'organise pour le dimanche 22 novembre. Venez encourager nos élèves: votre contribution servira aux sports, équipement, améliorations, récompenses, etc. Ce sera l'occasion en même temps d'étrenner nos nouvelles tables qui attendent ce moment avec impatience. Nous vous attendons donc, parents et amis, qui vous intéressez à la vie sportive des jeunes.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Le Village de St-Pierre

Le Village de St-Pierre offre en vente $125,000.00 de débentures dans le but de financer les frais de construction de son nouveau système d'égout.

Ces débentures datées du 1er décembre 1964, offrent un taux d'intérêt de 6% par an payable annuellement le premier jour de décembre pendant la durée des débentures, et ayant des échéances principales le premier jour de décembre de chacune des années 1965 à 1984, toutes deux incluses. Ces débentures sont offertes au prix de $97.00 par cent dollars de débentures, en d'autres mots, une débenture de $1,000.00 est disponible pour $970.00, mais à la fin de son terme celle-ci aura une valeur de $1,000.00. Selon ce taux d'intérêt et au prix de $97.00 par cent dollars, ces débentures rapportent en moyenne 6.35%. Ceci est un taux exceptionnellement bon.

Nous désirons fermer la vente de ces débentures le plus tôt possible afin qu'elles soient imprimées et prêtes à sortir pour la date d'émission, le 1er décembre de cette année.

Toute demande d'information au sujet de la vente de ces débentures devra être adressée, soit à la soussignée, la secrétaire-trésorière du village, ou au Maire F. Lavergne, St-Pierre, Manitoba.

Nous désirons encourager le plus d'achats locaux possible, car ceux qui se lanceront dans cet achat de débentures, en plus d'appuyer une amélioration importante de notre village, auront la facilité de compenser, jusqu'à un certain point, les taxes prélevées contre leurs propriétés, afin de rencontrer les paiements sur ces débentures, lorsqu'ils seront dus.

Mme C. Bourgeois,
Secrétaire-trésorière,
Le Village de St-Pierre,
St-Pierre, Manitoba.

Sous l'Acte municipal Le Village de Ste-Anne

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le village de Ste-Anne a l'intention de construire, comme une amélioration locale, dans le District d'Améliorations locales no 1, les allongements au Système d'Egout sanitaire, présentement en existence et sous construction dans ledit village de Ste-Anne, lesdits allongements étant plus particulièrement décrits ainsi:

Rue de l'Eglise de la rue St-Alphonse sud 200 pi.; Rue St-Alphonse ouest de la grande route provinciale interurbaine no 12 de son intersection avec le chemin Dawson en direction est jusqu'à la Parcelle 4, plan 8395;

Chemin Steinbach sud à partir de son intersection avec la rue Langevin jusqu'à un point 344 pi. au sud de ladite rue Langevin;

Toute cette partie du lot de rivière 54, plan 3626, Ste-Anne, située entre la limite nord du chemin Dawson et une ligne tirée à 330 pieds de celle-ci; qui s'étend entre la limite ouest du lot 15, plan 3627, Ste-Anne et une ligne tirée à 214 pieds à l'ouest de la limite est dudit lot de rivière 54; et,

Toute cette partie du lot de rivière 54, plan 3626, Ste-Anne, située entre deux lignes tirées au nord de, et parallèlement distantes de 330 pieds et 800 pieds, respectivement, de la limite nord du chemin Dawson délimitée à l'ouest par la limite est des parcelles 1, 2 et 3, plan 7070, et à l'est par une ligne tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante de 3 chaînes de la limite est dudit lot de rivière 54.

ET, AVIS est aussi donné que le village de Ste-Anne a l'intention de rencontrer les frais desdits allongements en se servant de l'argent autorisé à être emprunté sous le règlement no 15-64 du village de Ste-Anne.

Le village a l'intention d'évaluer les terrains en bordure de ladite ligne d'égout, une levée de façade selon ledit règlement no 15-64, à moins qu'une majorité des propriétaires, tel que décrit dans la sous-section (1) de la section 692 de l'Acte municipal des terrains en question, représentant au moins la moitié de la valeur des terrains telle qu'indiquée sur la liste de la dernière évaluation revisée de la municipalité, présente une pétition au Conseil contre lesdites intentions dans le mois qui suivra la première publication de cet avis.

Daté au village de Ste-Anne, au Manitoba, ce 4e jour de novembre 1964.

A.-J. Fiola,
secrétaire-trésorier.

Selon l'Acte de l'Urbanisme

AVIS DE CHANGEMENT au Plan d'Urbanisme 1962A de la Municipalité Rurale de Taché

Avis est donné par les présentes qu'un Plan d'Urbanisme désigné et connu comme le Plan d'Urbanisme 1964 de la Municipalité rurale de Taché a été préparé pour étude au Conseil de la Municipalité rurale de Taché, et selon son contenu il est proposé:

1. De redésigner la région mentionnée ci-dessous de District rural "A" à District suburbain "RA",
2. De réduire la largeur minimum requise du site de 100 pieds à 90 pieds:

"An area fronting on Johnson Street, more particularly described as being an area bounded on the north by a line drawn parallel to and distant northerly 180 feet from the north limit of Lot 1, Plan 7519 and on the west by the northerly extension of the west limit of said Lot 1."

Une copie de ce Plan avec les autres plans qui l'accompagnent peut être étudiée gratuitement au Bureau municipal de la Municipalité rurale de Taché, Lorette, Manitoba, de 9 h. à 5 h. p.m., du lundi au vendredi.

Les opinions et objections au sujet du Plan proposé devront être remises par écrit au Secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Taché avant le 14 décembre 1964. Tout parti intéressé à paraître devant le Conseil de la Municipalité rurale de Taché pour appuyer telles opinions ou objections devra en avertir le Secrétaire-trésorier.

Suivant la deuxième lecture du règlement proposé par le Conseil de la Municipalité rurale de Taché, ledit Plan d'Urbanisme et les autres plans qui l'accompagnent seront soumis au Ministre des Affaires municipales pour acceptation. Tout parti ayant présenté des opinions contre l'adoption du Plan d'Urbanisme sera avisé de la décision du Conseil de la Municipalité rurale de Taché et conseillé de présenter d'autres opinions contre l'acceptation du Plan d'Urbanisme, toutes opinions de la sorte devant être soumises par écrit et adressées au Ministre des Affaires municipales, dans les quatorze (14) jours à partir de la date de postage de cet avertissement.

Après avoir étudié de telles objections, s'il y en a, le Ministre peut accepter le Plan d'Urbanisme, sans plus d'avertissement à aucun parti.

Le Plan d'Urbanisme ainsi accepté entrera en pleine force et vigueur dès lors et suivant la date de la troisième lecture du règlement proposant le Plan d'Urbanisme par le Conseil de la Municipalité rurale de Taché.

Daté à Lorette, au Manitoba, ce 28e jour d'octobre 1964.

E.-J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Taché.

Dunrea

Remerciements

Les familles Adrien Boulet et Gélinas désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou fleurs, lors du décès de Mme Arthur Gélinas, mère de Mme Adrien Boulet, de cette localité. Un merci sincère aux dames qui se sont dévouées pour aider au restaurant ou de toute autre manière.

St-Claude

Décès de Mme Le Gras

Mme Marie-Louise Le Gras est décédée à l'hôpital de St-Claude le lundi 26 octobre, à l'âge de 68 ans. La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de St-Claude où fut célébrée la messe par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, assisté de MM. les abbés G.-M. Lévesque, vicaire, et J. Choiselat, curé de Haywood, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. Ludovic et Jean-Marcel Philippot, Roland Dionne, Joseph Le Heiget; Guillaume et Fernand Trémorin, neveux de la défunte.

Mme Le Gras, née Marie-Louise Philippot à Melrand, en France, le 7 février 1896, est venue au Canada en 1906. Elle épousa M. Emile Le Gras en 1920. Ils ont demeuré sur la ferme jusqu'à 1955, alors qu'ils se retiraient au village de St-Claude.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Emile; quatre filles, Henriette (Mme Gabriel Delaquis), de Notre-Dame-de-Lourdes, Rose (Mme Roland Desautels), de Montréal, Qué., Rolande (Mme Joseph Pelletier), de Transcona, et Elisabeth, de Calgary, Alta; huit fils, Henri et Albert, de St-Claude, Louis et Normand, de Strathroy, Ont., Fernand et André, de St-Norbert, Nicholas et Emile, de Winnipeg; trois soeurs, Françoise (Mme Devorne), de France, Sidonie (Mme Jean Prétécher) et Jeanne (Mme Joseph Dionne), de St-Boniface; deux frères, Jean-Marie, de St-Claude, et Joseph, de Winnipeg, et 39 petits-enfants.

La chapelle funéraire Scharff, de Holland, était en charge des funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

M. Emile Le Gras et sa famille désirent remercier bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie par assistance au service funèbre, offrandes de messes et de fleurs à l'occasion du deuil qui vient de les frapper. Un merci spécial aux religieuses et aux gardes-malades de l'hôpital, au Dr F.-A. Champagne, à M. le curé et aux dames de St-Claude qui ont assisté la famille lors de ce deuil.

Brandon

Naissance

Jacqueline Bazin a le plaisir d'annoncer la naissance de sa petite soeur, Carol-Marie-Odile, le 17 octobre à l'hôpital de Brandon. Elle fut baptisée le 25 octobre dans l'église St-Augustin par M. l'abbé P.-A. Morand. Heureux parents, M. et Mme Raymond Bazin (née Vivian Dorge). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Badiou, oncle et tante de l'enfant.



La Caisse populaire d'Elie, fondée en 1942, compte déjà 448 membres possédant un capital social de $170,907, des épargnes au montant de $58,849, et un actif de $243,452. Les membres appartiennent aux deux paroisses d'Elie et de St-Eustache. Après avoir occupé pendant plusieurs années un tout petit bureau, on vient de construire un édifice (ci-dessus) tout près des immeubles commerciaux du village, avec bureau plus grand, plus attrayant, entièrement moderne. M. Paul-Emile Desilets, gérant aimable et compétent, est assisté dans son travail par M. Lionel Godin. M. le docteur R. Champagne est le président du bureau de direction de la Caisse.



La Caisse populaire d'Elie lançait la Caisse d'épargne scolaire de l'école élémentaire d'Elie le 20 septembre 1958. Cette caisse scolaire groupe à la fin d'octobre de cette année 121 des 139 élèves. Durant ce seul mois d'octobre 1964 on a récolté $105 en épargnes. Ci-dessus l'on voit le groupe des membres responsables: première rangée, de gauche à droite, Mme Estelle Rivard, institutrice, adulte responsable, Dianne Gervais, Elaine Bernardin, secrétaire, et Claudette Dufour, présidente; deuxième rangée, Jacqueline Allard, Gilles Legault, gérant, Gary Beaudry et Claude Dufour.



Le Caisse d'épargne scolaire de St-Eustache, fondée le 23 septembre dernier, groupe déjà 106 membres sur un total de 201 élèves. Ses recettes du mois d'octobre s'élèvent à $218. Ci-dessus l'on voit ses responsables: de gauche à droite, première rangée, Anita Beaudin (7e année), surveillante, Elaine Sénécal (8e année), gérante, et Gérald Tanguay (8e année), surveillant; deuxième rangée, Patricia Beaudin (8e année), secrétaire, M. Duclos (8e année), assistant gérant, Madeleine Ménard (8e année), présidente, et Mlle Lucienne Tougas, institutrice, adulte responsable.

* * *



M. Paul-Emile Desilets, gérant de la Caisse populaire d'Elie, est fier de son nouveau bureau si attrayant et éclairé. Il y reçoit ses "clients" avec un sourire plus rayonnant que jamais, car déjà il a oublié les temps héroïques où il fallait travailler dans un local sombre et trop étroit. Les officiers de cette caisse d'Elie sont: Dr R. Champagne, président, Léo Alarie, vice-président, Lucien Girard, Alexandre Desrochers et Henri Alarie, directeurs; comité de Surveillance, Mme Simone Ménard, Paul Dufresne et Fernand Allard; comité de crédit: Charles Davidson, Emilien Legault et Luc Legault.

Letellier

Baptême

Le 8 novembre: Lisette-Marie, fille de M. et Mme Napoléon Comeault. Parrain et marraine, M. et Mme Ralph Minor, de Gigersol, Ont., oncle et tante de l'enfant, représentés par Ronald et Jeanne Comeault, ses frère et cousine. La grand-mère de l'enfant, Mme Rose Comeault, était porteuse.

Finissants

Félicitations aux deux finissants de la paroisse, Doris Barnabé, qui a fait ses études à l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste et qui est présentement à l'Institut Technique du Manitoba où elle poursuit un cours de libraire, et Jules Comeault, diplômé du Collège St-Joseph d'Otterburne, maintenant postulant chez les Clercs de St-Viateur à Rigaud, Qué. Tous deux se sont mérité des bourses considérables.

Journée catéchistique à Somerset des instituteurs de la Montagne

SOMERSET — Le samedi 7 novembre, les instituteurs de la Division Montagne se sont réunis à l'Institut Collégial Somerset pour une journée d'étude catéchistique. Ils se sont rendus nombreux à l'invitation de l'exécutif. Le thème de leur étude était: "L'espérance dans la Bible".

La journée débuta par l'assemblée générale et la présentation des nouveaux professeurs dans la Division. M. l'abbé R. Lane expliqua brièvement le sens de la journée avant de présenter M. l'abbé J. Pageau qui prépara la messe communautaire. M. l'abbé Pageau présenta la prière liturgique et fit l'appréciation des fonctions liturgiques des chants de la messe: Acclamations, Répons, Litanies, Notre Père, Hymnes. Cette première partie fut suivie d'une messe communautaire dans l'église de Somerset.

Le dîner fut pris en commun, permettant ainsi un précieux échange d'idées et de discussions, prélude du travail de l'après-midi.

Les professeurs furent divisés en neuf groupes selon les années — françaises ou anglaises — qu'ils enseignaient. Dans chaque groupe, une personne compétente présentait le but du programme au niveau en question, et puis la discussion fut amorcée avec grande animation d'après les résultats que nous avons perçus.

Vers la fin de l'après-midi, les groupes se sont réunis pour une plénière avec discussion ouverte. Tous les assistants furent unanimes à exprimer leur satisfaction au sujet de cette nouvelle expérience.

A l'entrée de l'Institut Collégial se trouvait une exposition de livres et de disques pour venir en aide, comme références, aux professeurs en quête de vérité sur la nouvelle méthode d'enseignement catéchistique.

La journée s'avéra des plus fructueuses et nous voulons remercier tous ceux qui ont collaboré à faire de cette journée un véritable succès. Nous promettons aux personnes "compétentes" que nous ferons notre possible pour mettre en pratique les lumières et les conseils reçus en ce jour. Ce sera la meilleure manière de montrer notre appréciation.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

La soirée de bingo du dimanche 1er novembre fut un autre grand succès. Voici les noms des gagnants: Mlles Simone Jamault, Marie Lesage, Paulette Bourrier, de St-Lupicin, Solange Desrochers, de Somerset, Mmes Auguste Badiou, Phillibert Tranq, Ernest Jarnouin, Roland Bazin, Ernest Deurbrouck, Louis LeCoq, de Treherne, A. Robertson, de Pilot Mound, et Rémi Weicker, de Somerset, MM. Napoléon Faucher, Fernand Bazin, Jean Comte, fils, Jean-Guy Gallant, de Cardinal, Roland Boulet, de Somerset, Josaphat Doyon, de Bruxelles, Harold Turnbull, de Rathwell, Jos. Messner, de Somerset, B. Loney, de Rathwell, et Henri Badiou, de St-Boniface.

Les prix d'entrée furent attribués à Mme Roland Bazin et M. Pierre Charrière, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes. La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 15 novembre à 8 h. 30 p.m. avec un gros lot de $500.00 en 58 numéros.

Banquet

M. Robert McKenzie, président de l'Association des Jeunes libéraux a laissé entendre que le banquet annuel pour le comté de Lisgar aura lieu à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le jeudi 19 novembre à 7 h. p.m. L'orateur invité sera M. Gildas Molgat, M.A.L., chef du parti libéral. A tous les intéressés, hâtez-vous d'acheter vos billets. Vous serez très enchantés d'être venus.

St-Laurent

Mariage Desjarlais-Boudreau

Le samedi 7 novembre, en l'église Notre-Dame à Oak Point, le R. P. P. Lebel, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Olga Boudreau, fille de M. et Mme Albert Boudreau, à M. Maurice Desjarlais. Celui-ci avait comme témoin son oncle, M. P. Desjarlais.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de dentelle. Elle portait un voile court et un beau bouquet de roses blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Rachel et Patricia Boudreau, soeur et cousine de la mariée, portaient des robes de brocart bleu pâle avec voile court et même nuance et chacune avait un beau bouquet de fleurs blanches.

MM. René Desjarlais et Léonard Dokkin, frère et ami du marié, étaient garçons d'honneur. M. François Gratton touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les nouveaux mariés et les invités se rendaient chez les parents de la mariée pour un succulent repas. La journée se termina par une agréable soirée dansante à la salle Laurentia où un grand nombre de parents et amis se réunirent pour fêter les nouveaux époux et leur offrir leurs meilleurs voeux de bonheur.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme R. H. Dokkin et leur fils, MM. et Mmes François Boudreau, Jules Desjarlais, Henry Thoms et M. B. Buill, Mmes M. Lavallée et E. Stockwell, tous de Winnipeg, M. et Mme R. Boyer et leurs enfants, de Headingly.

Remerciements

M. et Mme M. Desjarlais désirent remercier tous ceux et celles qui ont offert de jolis cadeaux et contribuer à rendre ce beau jour inoubliable.

Visiteurs

M. Jean Kerbrat, d'Ashern, et Mme M. Derrien, de Vancouver, C.-B., visitèrent leurs frère et belle-soeur, M. et Mme H. Kerbrat, récemment. Mme Derrien visita aussi la famille Jos. Boucher et Mme Hélène Combot. Elle passera l'hiver chez sa fille, Isabelle (Mme W. Arbuthnot), de St-Vital.

M. et Mme Marcel Creusot et leur bébé, Jean, passaient la fin de semaine chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme R. Perrault.

M. Elphège Perron, de St-Boniface, rendit visite à MM. et Mmes A. Perron et François Gratton.

Mme A. Barlow visita ses parents, MM. et Mmes Alexis et Jos. Colliou.

Journée des parents

Dans l'après-midi du jeudi 5 novembre eut lieu la journée des parents à l'école élémentaire. Les dévoués instituteurs et institutrices reçurent les parents qui voulaient discuter des problèmes scolaires de leurs enfants. Ces entrevues sont bien utiles à tout point de vue et pour ainsi dire indispensables.

Bazar

Il y aura bazar les 4, 5 et 6 décembre prochains. On demande à toutes les dames de se donner la main pour que ces journées soient bien réussies.

Voeux

Prompt retour à la santé à M. Omer Rainville, de St-Boniface, bien connu à St-Laurent où il a demeuré autrefois.

MERCI...

Je désire exprimer mes remerciements les plus sincères aux électeurs du quartier 4 de la Municipalité Grey qui m'ont démontré leur confiance et leur support continuels en me réélisant conseiller de la Municipalité Grey.

Edouard Pilloud

La distribution des diplômes de français donne lieu à une vraie fête à Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le français était vraiment à l'honneur, dimanche soir dernier, alors que la salle paroissiale était remplie de parents et d'élèves venus recevoir leurs diplômes de français de l'AECFM. M. Roger Pantel, instituteur, dirigea le programme de la soirée avec grande maîtrise. Parmi les invités d'honneur qui avaient pris place en première rangée, outre les commissaires et les professeurs, on remarquait la présence de MM. les abbés Marcel Dacquay et Rodrigue Bouchard, curé et vicaire, de M. Damien Giordani, consul de France, du R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, etc.

La principale partie du programme fut, tout naturellement, l'évolution des élèves des années 3 à 11 sur la scène. Vêtus élégamment ou proprement, sourire aux lèvres, fraîcheur dans leurs yeux, chacun répondait à l'appel de son nom et venait recevoir le diplôme tant convoité. Le tout se fit rondement mais très dignement. Ont proclamé les noms des diplômés: Soeur Marie-André (3e année), M. Roger Pantel (4e année), Soeur Marie-Augustine (5e année), Soeur Marie-Alice (6e et 7e années) et M. René Bosc (8e, 9e, 10e et 11e années).

Il y eut aussi la distribution de trophées et de prix. M. C. Le Moullec, président de la commission scolaire de l'école élémentaire consolidée, présenta les trophées offerts par cette commission scolaire, à Michelle Delaquis (3e année, 93%), Nicole Deroche (3e année, 93%), Anita Touchette (4e année, 97%), Agnès Fouasse (5e année, 92%), Claudette Vuignier (6e année, 87%), Gisèle Delaquis (7e année, 85%), Pierrette Lesage (7e année, 85%) et Estelle Dupasquier (8e année, 84%). Le trophée des Parents et Maîtres fut remis à Claudette Vuignier par Mme Hubert Delaquis; celui de la Commission scolaire, à Anita Touchette par M. C. Le Moullec; celui de la Commission scolaire de Cardinal, à Lucille Cénéréni (99%) par son père, M. Léon Cénéréni, président de cette commission. M. Cénéréni remit aussi aux élèves de l'école de Cardinal les diplômes de français et les prix en argent qu'ils avaient mérités.

Cette partie du programme fut agrémentée de récitations et de chants, par des jeunes artistes aux talents prometteurs. Le petit Robert Le Moullec récita "Je ne veux pas" avec des gestes précis et une diction remarquable. Les élèves de 7e et 8e années chantèrent "La colline aux oiseaux" et "O Canada belle patrie" avec beaucoup de brio. Ginette Fouasse, Luc Vuignier et Denis Magne, de 4e année, jouèrent sous forme de saynète "L'abeille et le papillon" avec une fraicheur digne du fabuliste. Personne n'oubliera les yeux si expressifs et la douce voix de la petite Jocelyne Deroche qui déclama "La poule". Un groupe d'élèves de 5e et 6e années récitèrent en choeur "Le poisson et le pêcheur" de La Fontaine, tandis que la fable "Le poulet et le renard" était interprétée par Jocelyne Le Néal avec une maîtrise remarquable. Mlle Lucille Cénéréni, de Cardinal, prit part à cette partie du programme en récitant avec émotion et ferveur "Les vingt sous du bon Dieu".

Les prix de l'Association d'Education furent présentés par M. Roger Poiron, représentant de la Montagne au sein de l'exécutif, aux premiers de classe lors du concours de français: Michelle Delaquis (3e année, 93%), Nicole Deroche (3e année, 93%), Ginette Fouasse (3e année, 92%), Anita Touchette (4e année, 97%), Marie-Paule Avanthay (4e année, 96%), Agnès Fouasse (5e année, 92%), Claudette Vuignier (6e année, 87%), Gisèle Delaquis (7e année, 85%), Pierrette Lesage (7e année, 85%), Estelle Dupasquier (8e année, 84%), Estelle Gaultier (9e année, 90%), Lucille Pantel (10e année, 86%) et Lorraine Roch (11e année, 81%).

M. Poiron profita de l'occasion pour féliciter chaleureusement ces élèves méritants et tous les autres qui avaient reçu des diplômes au cours de la soirée, puis il expliquia brièvement l'organisation des divers comités de l'AECFM et assura qu'il entend bien représenter la Montagne au sein de l'exécutif. "Venez me renseigner, individuellement ou en groupe, afin que je puisse me faire efficacement votre porte-parole lors des réunions à St-Boniface".

La prochaine partie du programme mit la France à l'honneur, car M. D. Giordani, consul de ce pays au Manitoba, remit des prix spéciaux, offerts par la France, aux élèves suivants: Danielle Delaquis, Jeanne Landreville, Huguette Fouasse, Noëlla Avanthay, Lucille Cénéréni, Marielle Comte, Robert Le Moullec et Claudette Lesage. Puis, après avoir rendu hommage aux efforts de tous les jeunes diplômés de la soirée et à la qualité du spectacle qu'ils venaient d'offrir à leurs parents et instituteurs et commissaires, il parla avec éloquence à cette belle jeunesse de Notre-Dame-de-Lourdes, lui donnant d'excellents motifs "pratiques" de continuer ses efforts pour maintenir ici au Manitoba la langue et la culture françaises.

Il est certain, dit-il, que vous ne serez pas heureux si vous les abandonnez. Il est certain aussi que vous agiriez contre votre satisfaction personnelle et contre votre propre intérêt. Donc, il ne s'agit pas seulement de faire plaisir au curé, au principal, à grand-père ou à maman, mais bel et bien de vous rendre compte que plus que jamais la langue française est un outil indispensable à l'édification toujours plus parfaite de votre province, de votre pays. Le Manitoba et le Canada ne font-ils pas appel, plus que jamais, aux jeunes bilingues? Pour répondre à cet appel pressant, pour remplir les postes de commande, tous les organismes s'acharnent à former de meilleurs éducateurs bilingues, de meilleurs citoyens bilingues. Et ce qui se passe ici au Manitoba se répète maintenant en Saskatchewan où un docteur Bates, au nom de l'Université de la Saskatchewan, expliquait récemment aux Canadiens français en congrès à Regina comment il a besoin d'eux pour remplir sa mission, au niveau universitaire, pour enrichir l'avenir de la langue française grâce à des éducateurs possédant cette langue et cette culture.

Et puis, ajouta le Consul, vous travaillez maintenant à l'échelle du Canada, ici hors du Québec, un peu comme le levain de la pâte. C'est votre présence active qui va permettre à tout le pays d'être fidèle à l'esprit de la Confédération, d'être biculturel et bilingue. Etant restés vous-mêmes depuis deux siècles, vous récoltez aujourd'hui les fruits de vos efforts et de vos luttes, vous êtes préparés aux grandes tâches nationales et internationales du grand Canada. "Non, vous n'êtes plus isolés", s'écria M. Giordani. "Vous êtes chez vous à l'ONU au milieu de toutes ces nouvelles nations d'Afrique et d'Asie qui parlent la même langue que vous".

De telles paroles soulevèrent de vibrants applaudissements. M. l'abbé Dacquay, curé, n'eut ensuite qu'à remercier tous ceux qui avaient mis "le français à l'honneur" en cette soirée mémorable: "Mes chers élèves, qui avez montré ce soir à quel point vous maîtrisez et aimez votre belle langue, faites-le toujours. Il ne faut pas se contenter d'agir ainsi à l'occasion de spectacle comme celui de ce soir, mais toujours et partout". M. le curé conclut ses remarques en faisant allusion à l'aide apportée par la radio, par le journal, et bientôt par la télévision française qui envahira la Montagne grâce au changement de canal (de 6 à 3) qui s'effectuera prochainement. Que tous tirent bien parti de ces moyens de culture française mis à leur disposition!

Les élèves des 4e, 5e et 6e années vinrent ensuite clore la soirée en chantant avec vigueur "Partons la mer est belle", "La cité sans rafale" (merveilleux chant étudiant) et, avec la foule, "C'est une histoire . . .", chant de l'AECFM.

Vraiment, cette soirée fut remarquable de qualité et d'entrain. La paroisse de Lourdes sait mettre à l'honneur ses jeunes diplômés de français.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	83	83	83	83	83
C.W no 3	79.6	79.6	79.6	79.6	79.6
Fourrage no 1	79.2	79.2	79.2	79.2	79.2
Fourrage no 2	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
Fourrage no 3	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	133.4	134.2	134.4	134.2	133.6
C.W no 3—6 rangs	131.4	132.2	132.4	132.2	131.6
Fourrage no 1	121.4	121.6	121.6	121.6	121.6
Fourrage no 2	120	120.2	120.2	120.2	120.2
Fourrage no 3	117	117.2	117.2	117.2	117.2
SEIGLE —					
C.W no 2	127⅜	127.6	127⅛	126.6	125.6
C.W no 3	123⅛	123.4	122.6	122⅜	121⅛
C.W 2 rej.	123⅞	124.2	123⅝	123.2	122.2
C.W no 4	112⅞	113.2	112.4	112⅛	110⅞
Ergot	113⅞	114.2	113.4	113⅛	111⅞
Sur voie net	127⅝	128	127.2	126⅛	125⅞
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Novembre	267	269	268.4	268.4	266.4
Janvier	269	269.4	269.4	269.2	268
Mars	270	270.4	269.6	270.4	269.2
Mai	271	271.6	271.2	271⅝	270.4
AVOINE —					
Décembre	82.6	82.6	82.6	82.6	82⅝
Mai	82.6	82.6	83	82⅛	82.6
Juillet.	82	82⅛	82⅛	82⅜	82⅜
ORGE —					
Décembre	124⅞	125.2	125.2	125.2	125⅛
Mai	124⅝	125.2	125.4	125.2	124.6
Juillet.	123⅞	124.4	124.6	124.6	124.4
LIN —					
Décembre	317⅛	317⅛	316.8	316.4	316
Mai	325.6	324.6	325⅛	325⅛	325.2
Juillet.	325.2	325.2	325.2	325⅜	325
SEIGLE —					
Décembre	128⅞	129.2	128.4	128⅛	126⅞
Mai	135.6	136⅛	135.4	135⅛	134
Juillet.	135.6	136.2	135⅝	135.2	133⅞

(Pour la semaine du 2 au 6 novembre 1964)

Woodridge

Naissances

Le 1er octobre, Johane-Marie, fille de M. et Mme E. Lavergne.

Le 16 octobre, Lucie-Béatrice, fille de M. et Mme Laurent Lamontagne.

Çà et là

Le 25 octobre avait lieu, à la salle paroissiale, une soirée de cartes dont le résultat fut très satisfaisant donnant un profit net de $110.00. De jolis prix furent gagnés par plusieurs personnes chanceuses.

Le 29 octobre avait lieu, à la salle paroissiale, un concours d'épellation. Félicitations à Raymond Querel qui remporta la première place et à Madeleine Poiron qui fut deuxième.

Le 31 octobre, Mme Anne Brown, de Toronto, Ont., rendait visite à Mlle E. Vielfaure.

Le 8 novembre avait lieu, à la salle paroissiale sous la direction de MM. C. McFarlane R. Smeryschinsky et W. Sondul, un bingo pour ramasser de l'argent en vue de l'arbre de Noël pour l'école élémentaire. Les résultats en furent très satisfaisants, car le profit net a été de $260.00.

Une nouvelle école secondaire est ouverte à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le dimanche 1er novembre eut lieu l'ouverture officielle de la nouvelle école secondaire. La cérémonie commençait à 1 h. 30 p.m. M. Guy Pariseau, instituteur à cette école était maître de cérémonies; M. le maire, le Dr Roland LeBlanc, fit le message de bienvenue.

Plusieurs orateurs prirent la parole: la Rév. Mère St-Rodrigue, principale, l'honorable Lionel Coderre, Ministre du travail et des coopératives, M. Desmond Paine, architecte de l'école, le juge Allyre Sirois. Ce dernier avait aussi l'honneur de couper le ruban durant la cérémonie.

Le nouvel édifice, à l'épreuve du feu, est situé au nord du Couvent Jésus-Marie. Il est solidement construit dans un style moderne. Les locaux comprennent une salle d'assemblée avec estrade, dix classes, une chamber commerciale, un laboratoire de chimie, un laboratoire de physique et une bibliothèque. Le chauffage et la ventilation de chaque classe peuvent être réglés individuellement. Le chauffage à l'eau chaude est fourni par un système de fournaise double.

La visite de l'édifice terminée, un café fut servi, gracieuseté de la commission scolaire.

Décès de M. Bourgeois

Le 28 octobre est décédé à l'hôpital St-Joseph M. Georges Bourgeois, âgé de 64 ans. Il est né à Ste-Blaise, Qué., en 1900 et est venu s'établir à Gravelbourg en 1914. Il a aussi résidé aux Etats-Unis pendant quelque temps.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Gravelbourg, le vendredi 30 octobre. M. l'abbé Dominique Dugas chantait le service funèbre accompagné d'un diacre et d'un sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Valéda Allard, trois filles, Ghislaine, d'Edmonton, Alta. Denise (Mme Claude Duprat), de Vancouver, C.-B., et Georgette, d'Edmonton, Alta, et un fils, Adrien, de Gravelbourg. Les porteurs étaient MM. Albert, Raoul, Roger, Jérémie, Lucien et Gérard Bourgeois. Sincères condoléances à la famille en deuil.

Autre décès

Le lundi 20 octobre au Foyer d'Youville est décédé M. Arthur Charette, âgé de 80 ans. Il est né à Winnipeg et est venu s'établir à Gravelbourg en 1908. Il laisse dans le deuil une soeur, à Cantal, Sask., ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Gravelbourg; M. l'abbé Dugas officiait. Les porteurs étaient MM. Pierre Huel, Richard Corkery, Silver Mailhot, Michael Rymeck, Edgar Larivière et Paul Marchand.

Périgord

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 3 novembre chez Mme Joseph Langlois. M. l'abbé R. Kunka, directeur, ouvrit l'assemblée par la prière et prononça ensuite une conférence sur "La Vie Sacrementelle".

Mme William Langlois lut les minutes et la trésorière, Mme Zénon Dubé, donna son rapport. La correspondance fut lue par la présidente, Mme Pierre Ceslak.

Mme Langlois proposa qu'on achète du matériel pour coudre durant l'hiver. Mme Maurice Marquette seconda. Mme Langlois proposa qu'on s'approvisionne pour le mariage Ceslak-Hassel. Mme Donat Plante seconda. Le comité nommé pour cette entreprise se compose de Mmes H. Langlois, M. Marquette et D. Langois. Mme Marquette proposa qu'on s'approvisionne pour le mariage Plante-Denis. Mme H. Langlois seconda. Mme Marquette proposa qu'on achète d'autre vaisselle pour la salle paroissiale. Mme Eugène Bernier seconda.

La réunion se termina par un acte de consécration à la sainte Vierge, suivi d'un goûter délicieux servi par Mme Joseph Langlois.

La prochaine assemblée aura lieu le 1er décembre.

Çà et là

Mme Alphonse Gareau et son fils, de Prince-Albert, étaient en visite chez M. et Mme Zénon Dubé, parents de Mme Gareau.

M. Camille Fortin est parti pour Le Pas, Man., récemment.

MM. Norman Bernier et Grégoire Fortin étaient en visite à Le Pas, récemment.

Le curé de Lisieux, en pèlerinage au pays de son ancêtre normand

LISIEUX — Le 17 septembre dernier, un groupe assez bruyant avait envahi l'aéroport de Dorval près de Montréal, causant des soucis et embarras aux préposés aux billets. C'est que les Poulin du Canada se préparaient à s'envoler au pays de leur ancêtre Claude Poulain, arrivé ici au Canada en 1636 et marié en 1639, il y a donc exactement 325 ans. Mais voilà, les initiales des noms propres portaient à confusion. Par exemple, la lettre "L" pouvait tout aussi bien désigner Lucie, Lucien, Lucienne. Et puis, il y avait l'abbé J.-Lucien Poulin, curé de Lisieux, Sask., et M. et Mme J.-Lucien Poulin, d'Auburn, Maine. Et aussi Klaude Poulin, journaliste de Thetford Mines, et Claude Poulin, de St-Joseph de Beauce.

Le groupe des 70 pèlerins était sous la direction conjointe de M. Joseph-Philippe Poulin, de Québec, l'historien de la famille, et M. l'abbé J.-L. Poulin, curé de Lisieux, Sask. Le voyage en Europe dura 23 jours et les conduisit en Belgique, en France, en Italie, en Suisse et au Luxembourg. Que de villes parcourues: Bruxelles, Paris, Rouen, Lisieux, Lourdes, Lyon, Avignon, Nice, Monaco, Gênes, Pise, Rome, Naples, Assise, Florence, Venise, Padoue, Milan, Lausanne, Colmar, Luxembourg, etc. Que de souvenirs rapportés de la Ville Lumière si pleine de charme, de Lourdes où des milliers et des milliers de priants honoraient la Vierge, de la Côte d'Azur inoubliable, de Venise où "il ne faut pas manquer de prendre une randonnée en gondole au clair de lune", d'Assise où saint François reçoit si aimablement ses imitateurs et amis . . .

Mais surtout, deux points culminants de ce voyage-pèlerinage méritent d'être soulignés: Rouen, la ville de l'ancêtre Poulain, et Rome, la capitale du monde catholique.

La visite de la délégation des familles Poulin à Rouen fut remarquable. Rouen est en effet la ville natale de l'ancêtre des 3,500 familles Poulin du Canada. C'est en l'église St-Maclou que fut baptisé le 25 janvier 1616 Claude Poulain, qui quitta la France en 1636 et épousa trois ans plus tard, le 8 août 1639, une jeune fille originaire de Mortagne. C'est justement pour fêter le 325e anniversaire de ces épousailles que s'est effectué ce pèlerinage aux sources. Soixante-dix Canadiens, descendants de ce couple généreux se retrouvent donc trois siècles plus tard, dans cette même église St-Maclou de Rouen, en Normandie, pour y entendre la messe que célèbre le curé de Lisieux, Sask. A l'issue de la messe, le registre des actes de baptême de St-Maclou est apporté à l'intention des voyageurs qui le déchiffrent à tour de rôle. Plusieurs en profitent pour se faire photographier près des fonts baptismaux . . . au cas où ils auraient servi à leur aïeul.

Après la cérémonie, qui avait été précédée d'un mot de bienvenue par M. le vicaire, en l'absence de M. le curé Provost, et de la réponse de l'abbé Poulin, M. le maire Bernard Tissot, entouré de nombreux membres du conseil municipal, reçoit les Canadiens à l'hôtel de ville. Visiblement heureux de recevoir ces "cousins" sympathiques, M. Tissot rappelle toutes les raisons que Rouen a de chérir le Canada. Il ne manque pas de souligner que la ville fut libérée, le mercredi 30 août 1944, par les soldats canadiens. Il indique que Rouen d'aujourd'hui a gardé beaucoup de points communs avec celui où naquit et grandit l'ancêtre des visiteurs.

M. Joseph-Philippe Poulin, l'organisateur du voyage, répond au maire et à la municipalité en citant de beaux vers de Louis Fréchette et en rappelant la chanson "Ma Normandie" de Frédéric Bérat. Puis, au nom des familles alliées, celles qui descendent de Claude Poulain par les femmes, M. J.-Pierre Otis prend la parole pour expliquer sa descendance. Evoquant le traité de 1763 qui pesa beaucoup aux Canadiens français, il enchaîne: "L'isolement avec la mère patrie nous a blessés. Aujourd'hui, l'isolement a pris fin, la France nous retrouve et le Québec ouvre ses portes sur le monde et respire. La Maison du Québec à Paris en témoigne. Ce peuple, qui à nouveau respire, le prouve."

On trinqua ensuite au champagne, on chanta "Ma Normandie", un chant canadien, et La Marseillaise. Après quoi, M. Tissot emmène les Canadiens dans son cabinet pour y faire admirer la feuille d'érable de cuivre qui commémore la libération de Rouen par les Canadiens. Au départ de l'hôtel de ville, un Rouennais remet à l'abbé Poulin une feuille d'érable, insigne d'un soldat canadien de la première guerre mondiale: "Ce Canadien me l'a offerte il y a 50 ans. Je veux que cet objet ayant appartenu à un Canadien, retourne au Canada en souvenir."

A Rome, les voyageurs ont pu assister à la sortie des Pères du Concile après une session générale, entrevoir plusieurs évêques canadiens, etc., etc. Mais le clou de leur passage en cette ville éternelle fut l'audience du St-Père dans St-Pierre. Il n'y avait pas moins de 20,000 personnes groupées devant l'autel de la Confession, entre les estrades des Pères du Concile et l'abside. Chaque groupe était placé dans différents balcons. Le groupe des Poulin, grâce à l'intervention de M. R. Bissonnette, p.s.s., supérieur du collège canadien, était placé tout près du passage du pape. Tous le voyaient très bien pendant tout son discours en cinq langues, dont le français.

Deux représentants de chaque groupe occupaient des sièges spéciaux au pied du trône du St-Père. Après son discours et le chant du Credo par la foule immense, ces représentants furent présentés personnellement au pape. "Les émotions du moment sont faciles à ressentir, mais difficiles à exprimer", assure l'abbé Poulin qui, avec M. Joseph-Philippe Poulin, était le privilégié du groupe canadien. Tous deux furent donc présentés personnellement au pape, lui baisèrent la main, et lui présentèrent une plaquette intitulée: "La famille Poulin, fidèle servante de l'Eglise", dans laquelle on fait état des 507 vocations sacerdotales et religieuses de la famille au Canada. En retour, le pape remit à ses interlocuteurs une médaille spéciale à son effigie, accompagnant cette médaille de ces mots: "C'est le plus beau cadeau que pouvait me faire aujourd'hui les familles Poulin, Je bénis les familles Poulin du Canada, surtout celles qui ont donné un enfant à l'Eglise."

Tous les voyageurs conserveront longtemps le souvenir de ce voyage aux sources. Ce voyage contribua tant à resserrer davantage les liens entre les familles Poulin du Canada, en plus de leur donner l'occasion rare de visiter l'Europe. Et puis, dirait l'abbé Poulin, Lisieux de Saskatchewan semble maintenant moins loin de Lisieux de Normandie . . .

Willow-Bunch

Çà et là

Mlle Jeanne Lapaire, après avoir terminé ses études de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina ce printemps, est actuellement employée à l'hôpital local. Mlle Berthe Lapointe est également employée à ce même hôpital depuis quelque temps.

M. et Mme Bernard St-Yves, leur soeur, Pierrette, et M. et Mme André St-Yves, de Regina, se rendirent dernièrement à St-Boniface y visiter leur frère, Lucien, sa famille et leur soeur, Jacqueline, au noviciat des Soeurs Grises. Ils virent également M. Paul Boulianne au noviciat des Pères Oblats de St-Norbert, Man., ainsi que le R. F. Roger Benoit au monastère des Trappistes du même endroit.

M. et Mme Paul Lapaire et leur fille, Jeanne, se rendirent dernièrement à Regina, y passer quelques jours chez leur fille et soeur, M. et Mme Jos. Justus, et leur jeune fils.

M. et Mme Louis Martin, de Regina, ont visité les familles Durand, récemment.

M. et Mme Ronald Provost, de Fairview, Alta, visitèrent leurs parents et amis.

M. et Mme Cassie, de la Colombie-Britannique, vinrent voir leur père, M. Arthur Pelletier, patient à l'hôpital local depuis quelque temps.

Mlle Gisèle Mathieu, étudiante à l'Université de Saskatoon, est venue chez ses parents.

M. et Mme Gérard Verhelst recevaient la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Jos. Belaet, et leurs trois enfants, de Benson.

Mme Alex. Laberge, de Ferland, est retournée chez elle, le 30 octobre, après avoir passé deux semaines avec sa fille, Mme Michel Bonneau.

M. et Mme Armand Laberge, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, M. et Mme L. Couture, récemment.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg ont passé une couple de jours chez leur parenté à Willow-Bunch.

M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, Mme Jos. Duperreault, MM. Emile Campagne, Charles Mathieu et Bernard St-Yves sont allés au congrès de l'A.C.-F.C. à Regina du 21 au 24 octobre.

MM. et Mmes Albert Lemieux, Armand Duperreault et Howard Weal se rendirent à Ponteix, le 29 octobre aux funérailles de Mme Jos. Lemieux, décédée d'un accident d'auto le 25 octobre.

MM. Réal Bruneau et Florent Bonneau sont partis à la fin d'octobre, en automobile, visiter la province de Québec, la Californie et plusieurs autres endroits pendant deux ou trois mois.

Félicitations à M. et Mme Camille Lavallée à la naissance d'un fils.

Malades

M. Philias Gosselin et Mme Roch Granger ont subi des opérations à l'hôpital de Regina et doivent revenir chez eux prochainement.

M. Alfred Rainville est patient à l'hôpital de Regina; MM. A. Pelletier et Siméon Rondeau, à l'hôpital local.

M. Réal Durand, patient à l'hôpital local depuis le 10 août à la suite de brûlures, va assez bien.

Mme Alcide Grégoire fit un séjour à l'hôpital, récemment.

M. Rosario Grégoire a conduit sa soeur, Mme Wilfrid Benoit, à l'hôpital Providence de Moose Jaw, le 3 novembre, où elle fut opérée sous un pied. Elle revint chez elle peu après, la jambe dans le plâtre.

Wawota

Va-et-vient

M. René Jacques, de Kelso, accompagné de ses parents, M. et Mme Robert Jacques, et de sa grand-mère, Mme G. Zébière, est allé à Virden, Man., pour affaires. Ils rendirent visite à leur belle-soeur et tante, Mme René Jacques.

M. et Mme Ernest Lamontagne, de Dumas, visitèrent leurs oncle et tante, M. et Mme Arthur Filteau, et leurs nombreux parents, dernièrement.

M. Terry Hyde, de Regina, visita ses grands-mères, Mmes Clara Hyde et Georgine Zébière, et ses cousins et cousines.

M. et Mme Graham Monro, de Kennedy, allèrent à Winnipeg pour affaires et rendirent visite à leurs oncle et tante, M. et Mme Marcel Zébière.

Baptême

Léa Dawn, fille de M. et Mme Richard Zébière, fut baptisée à St-Boniface le 1er septembre. Le parrain et la marraine furent Denis et Claire Zébière, oncle et tante de l'enfant.

Redvers

Funérailles

Mme Marie-Elise Kenler, 87 ans, est décédée le 12 octobre. Le service funèbre eut lieu le 15 octobre en l'église Notre-Dame de Fatima à Redvers. M. l'abbé E. Toupin, assisté de M. l'abbé M. George, de Storthoaks, et le R. P. Georges Foucher, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'enterrement se fit au cimetière de Storthoaks. Après le service, un goûter fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Mme Kenler, née en Belgique en 1877, épousa M. Arsène Kenler en 1896 et vint au Canada en 1907 et demeura à Bellegarde et Storthoaks. M. Kenler est décédé en 1937.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Jean, de Redvers, Alex, de Wauchope, et Antoine, de Gibsonville, Man.; cinq filles, Sidonie (Mme T. Roussel), de Bellegarde, Marie (Mme Jos. Gauthier), d'Antler, Yvonne (Mme E. Sylvestre), de Prince-Albert, Géraldine (Mme E. Guillemin), de Forget, et Frances (Mme Jean George), de Redvers; 43 petits-enfants, 91 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient six petits-fils de Mme Kenler: MM. Albet Kenler, Aimé Guillemin, Henri George, Marcel Kenler, Solomon Roussell et Aimé Gérard.

Guides et jeannettes

Vingt-deux guides prennent part aux assemblées tous les vendredis, sous la direction de Mmes Maclean et Boutin. On se prépare à la cérémonie des premières promesses, qui aura lieu le 20 novembre.

Les jeannettes ont eu leur première assemblée de la saison le 16 octobre et une deuxième le 30 octobre. Les jeannettes comptent 20 membres, ayant Mmes V. Freçon et H. Willett comme cheftaine et assistante.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Wayne Talbot, de North Battleford, à la naissance d'une fille le 20 octobre, et à M. et Mme Lucien Kenler à la naissance d'un fils le 14 octobre.

Çà et là

Bienvenue à M. et Mme Emile Boutin et M. Darveau, nouveaux résidants à Redvers.

Mme A. Martel est revenue de Regina où elle a visité sa fille.

M. et Mme Maurice Lamotte et leur famille ont visité les familles Jos. Lajeunesse, de St-Norbert, Man., et Georges Bernuy, de La Salle, Man., dernièrement. Mme Lamotte, en promenade au Manitoba depuis quelque temps, les accompagna à leur retour à Redvers.

Le souper annuel paroissial eut lieu le mercredi 28 octobre à la salle paroissiale et fut un grand succès. Plus de 650 personnes prirent part à ce repas qui donna le montant de $579.30. Le bingo qui suivit a rapporté $109.00. Sincères remerciements aux dames en charge, Mmes Albert Luyten, Maurice Lamotte, Léo Martel et Albert Kenler, et à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Un club pour les hommes de la paroisse fut organisé le 29 octobre. Les membres de l'exécutif sont: Maurice Lamotte, président; Ken Kyle, vice-président; Jean George, secrétaire-trésorier; M. Dubois, spirituel; Marcel Freçon, assistance paroissiale; Henri George, relations extérieures; Harvey Matthewson, jeunesse; Harvey Willett, comité fraternel. Les assemblées régulières auront lieu le troisième jeudi de chaque mois.

Les classes de catéchisme pour les enfants de l'école publique de Redvers ont commencé au mois d'octobre avec une assistance d'environ 70 élèves. Les cours des classes élémentaires et secondares ont lieu le mercredi après-midi, à 3 h. 30.

Marcelin

Décès de M. Ouellette

Le mardi 3 novembre avaient lieu à Marcelin les funérailles de M. Pierre-Emile Ouellette, décédé à l'hôpital St-Paul de Saskatoon le 31 octobre, à l'âge de 63 ans. M. Ouellette naquit à Mont-Laurier, Qué., et vint à Marcelin avec ses parents, M. et Mme Honoreus Ouellette, en 1919.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie-Laure Sasseville, quatre fils, André, Maurice, Hermann et Raymond; quatre frères, Alfred, Simon et Jean-Paul, de Lakeland, Man., et Edouard, de Fort St. James, Man.; six soeurs, Mmes Louis Marin (Thérèse), de Zenon Park, Alphonse April (Marie-Anne), de Kelowna, C.-B., François Gauthier (Gilberte), de Marcelin, Roderic Clouthier (Simone), de North Surrey, C.-B., Eugène April (Rachel), de Zenon Park, et Madeleine, de North Surrey, C.-B.

Deux frères l'avaient précédé dans la tombe: Rosaire, décédé à Spiritwood en 1950, et André, décédé à l'âge de 12 ans.

Remerciements

La famille éprouvée désire remercier tous ceux qui, par leur présence ou leurs messages, lui ont exprimé de la sympathie.

Radville

Mariage

Le 23 octobre, à l'église du Sacré-Coeur de Regina, Mlle Rita Appel, de Regina, unissait sa destinée à M. Melvin Danckaert. M. l'abbé E. Schaffer, vicaire, bénit cette union. A leur retour de voyage de noces, les nouveaux époux s'installeront sur la ferme de leur père à Radville.

Çà et là

Sept candidats se sont présentés aux élections municipales du 4 novembre pour trois postes: MM. Calibaba, Seede et Roth récoltèrent le plus de voix et furent élus pour deux ans.

MM. et Mme Pierre Bourassa, accompagnés de M. et Mme Tien, sont partis en auto pour Centralia, Ont., y visiter leurs enfants, M. et Mme L. Tien, et leur nouvelle petite-fille.

MM. et Mme J.-C. Porte ont passé la fin de semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme L. Pyle. Ils en profitèrent pour visiter leurs amis à Regina et à Indian Head.

Mme Marcel Français est retournée à l'hôpital. MM. Martin Winter, L. Cherpin et C. Delaye et Mme C. Viguie sont malades eux aussi. A tous on souhaite un rétablissement complet.

Naissance

A M. et Mme Jean Tremblay est née une fille le 31 octobre.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 14 novembre, Clotaire Denis, fils, St-Denis; le 15 novembre, Mme Solange Manègre, North Battleford; le 16 novembre, Ephrem Fradette, Radville, Gérard-J. Dubé, Périgord, et Dennis-A. Boire, Gravelbourg; le 17 novembre, Armand-L. Hamoline, Domremy; le 18 novembre, Roger Rondeau, Willow-Bunch; le 19 novembre, Louis-P. St-Amant, Jackfish Lake; le 20 novembre, Marcel Boire, Gravelbourg.

275 délégués au Congrès de l'ACFC "regardent l'avenir" avec réalisme

(Suite)

Réunion plénière

(Dans les deux numéros précédents, les 30 octobre et 6 novembre, nous avons donné le compte rendu le plus complet possible des deux premières journées du congrès annuel de l'A.C.F.C. à Regina. Voici maintenant un résumé des activités de la dernière journée, le dimanche 25 octobre.)

Dès 9 h. le matin il y eut réunion plénière sous la présidence de M. R. Pinsonneault, qui invita les secrétaires des trois forums à donner leurs rapports des discussions en groupes, la veille. M. Georges-E. Parent, de Gravelbourg, premier rapporteur, donna donc un résumé des discussions du forum sur l'aspect social de la vie canadienne-française en Saskatchewan. (A noter que le texte complet des divers questionnaires remis aux congressistes a été publié dans ce journal le 30 octobre, page 11.)

M. Parent rappela d'abord qu'on ne semble plus accepter ce "principe" d'autrefois: "la langue française, gardienne de la foi", ni le patriotisme d'antan pétri d'émotions et nourri de grands discours. On distingue donc clairement ces deux valeurs, la foi et la langue, selon leurs caractéristiques propres et dans leurs domaines respectifs, et on veut un patriotisme à base de convictions qui se collent au réel. Voilà pourquoi certains proposent, par exemple, que "A.C.F.C." soit changé, d'Association Catholique Franco-Canadienne, en Association Culturelle Franco-Canadienne. Et on accorde une importance primordiale à la création, au sein de l'Association, d'un "comité culturel" qui aurait comme tâche principale de rééduquer les adultes, en leur faisant comprendre la mentalité de la jeunesse actuelle. Ces jeunes, dit-on, ne veulent plus un ressassement perpétuel des gloires du passé, mais une vision positive des raisons actuelles de rester "Français".

Les réponses purement sentimentales, inspirées par le patriotisme de jadis, dit-on, et les plaidoyers en faveur de la fidélité à nos origines, ne touchent pas ou guère l'adolescent ou le jeune homme d'aujourd'hui. Il faut plutôt donner à ces jeunes de "vraies raisons" pour les inciter à maîtriser une langue, la nôtre, qui n'est pas celle de la majorité dans leur milieu, dans la province, dans le pays, en Amérique du Nord.

Par exemple, bien leur montrer que la connaissance de deux langues donne à un homme une supériorité indiscutable. Bien plus, leur signaler le nombre grandissant d'Anglo-Canadiens qui apprennent notre langue parce qu'ils songent à l'avenir et aspirent à des postes de commande dans l'industrie, le commerce, la finance, la fonction publique. Eux savent ce qui s'en vient au Canada, et donc que les dirigeants de demain, dans tous les domaines, devront connaître et le français et l'anglais.

Que d'autres arguments ont été apportés au cours des discussions! Car, durant ce congrès, les adultes (parents et éducateurs) se penchèrent souvent sur ce problème des jeunes à qui il faut savoir "parler" de patriotisme, de bilinguisme, de fidélité aux valeurs nationales . . .

Journal et télévision

Dans son rapport, M. Parent parla aussi de maints autres problèmes, par exemple des nouvelles relations qu'exige la reconnaissance officielle du français par le gouvernement provincial, de la nécessité d'un propagandiste "qui comprend les jeunes et saura leur parler", des réalisations et adaptations des postes de radio à l'heure actuelle, etc. Mais deux points particuliers suscitèrent d'importantes interventions de membres de l'assemblée: le journal et la télévision française.

Au sujet du journal, les critiques ne manquent pas: "C'est davantage le journal du Manitoba que de la Saskatchewan"; "C'est un journal trop catholique, on y parle d'évêques et de curés"; "Les chroniques paroissiales sont ou trop courtes, ou pas à date, ou trop espacées"; "La majorité reçoivent le journal pour y lire les nouvelles des paroisses, mais c'est peut-être parce qu'il y manque justement des articles éditoriaux ou de fond susceptibles d'élever au plan provincial, de faire lire en français des nouvelles du domaine politique, ou économique, ou agricole, etc.". En somme, on réclame un journal "de la Saskatchewan". On veut plus que jamais "notre" journal, non en ce sens qu'on désire revenir aux années d'avant 1941, mais plutôt que **La Liberté et le Patriote** réussisse à satisfaire les exigences respectives des deux minorités qu'il dessert depuis 23 ans.

MM. Raymond Marcotte et Marcel Préfontaine, de Saskatoon, crurent nécessaire d'expliquer aux congressistes certaines démarches effectuées depuis le congrès de 1962 auprès de responsables du journal, et ils laissèrent entendre clairement que d'autres démarches seront éventuellement effectuées afin de trouver les moyens de résoudre les difficultés ci-haut mentionnées . . . et d'autres difficultés encore plus importantes intéressant directement la direction et la rédaction. M. Préfontaine indiqua même qu'il serait possible d'améliorer le système de propagande annuelle d'abonnements ou de réabonnements, d'assurer des revenus substantiels par le truchement d'annonces locales, régionales et provinciales, etc.

Quant à la télévision française, il est évident que la population la désire hautement et . . . pas trop tard. M. Pinsonneault profita de la discussion pour réclamer que "beaucoup de lettres, et souvent, soient envoyées à M. Ouimet, de Radio-Canada, et au ministre fédéral responsable". L'A.C.F.C. a envoyé dans le passé d'excellents mémoires sur la question. Il s'agit maintenant d'en appuyer concrètement le contenu, non par des pétitions anonymes, mais par des lettres personnelles. M. J.-E. Chabot, de Laflèche, fit à ce propos une intervention très pratique: "Que paraisse chaque semaine dans notre journal, pendant un an, et bien en évidence, cette phrase: 'Avez-vous écrit à Radio-Canada?'."

Aspects culturel et économique

Mme Annette Loiselle, institutrice de français à Saskatoon, donna le rapport des discussions sur l'aspect culturel de la vie canadienne-française en Saskatchewan. Certains points de ce rapport touchèrent à des questions traitées précédemment. Les suggestions plus spéciales furent celles-ci: qu'on crée un comité d'enquête qui se renseignera à fond sur la question des bibliothèques régionales de la province, des moyens à prendre pour obtenir les octrois, des endroits où il serait possible d'organiser de telles bibliothèques de langue française; qu'on organise des soirées paroissiales de théâtre ou autres pour revigorer et rajeunir le patriotisme des adultes et des jeunes; que l'on accorde une attention toute particulière à la tenue de cours de personnalité; que l'on considère comme indispensables les relations avec le Québec, surtout par le truchement du ministère des Affaires culturelles; qu'une journée culturelle spéciale soit organisée par les cercles paroissiaux de l'A.C.F.C.; qu'on cherche les meilleurs moyens de diffusion de notre culture auprès de la population anglophone.

L'aspect économique fut traité par M. Dumont Lepage, de Gravelbourg. De fait, comme le temps pressait, le rapporteur élabora très peu les réponses aux points soulevés dans le questionnaire. (Ce questionnaire a été publié dans ce journal le 30 octobre dernier.) Trois points soulevèrent tout de même un intérêt marqué au sein de l'assemblée: la Société d'Etablissement Rural; le rôle du Conseil de la Coopération et des Caisses populaires; les progrès du Plan d'Assurance Familiale de l'Assurance-Vie Desjardins.

Les commissaires d'école

Un quatrième forum fut tenu au cours du congrès, auquel participaient 35 commissaires d'école. M. Lionel Tremblay, de Courval, rapporta à l'assemblée générale le fruit de leurs discussions: 1) Les commissaires ont des droits et des devoirs: le droit, selon l'acte scolaire, de réclamer du français et de la religion à l'école, articles 203 et 204, et, selon l'acte des Grandes Unités, de présenter une liste d'institutrices qualifiées (art. 47) que la commission de l'Unité aura à engager (art. 53); leurs devoirs sont de représenter les parents, de surveiller les droits acquis par la loi, de s'instruire de cette loi, de payer leurs cotisations à l'A.E.C.F.C.; 2) Il y a malheureusement contradiction parfois entre l'acte scolaire et l'acte des Grandes Unités: c'est ainsi que le petit district scolaire englobée dans la Grande Unité peut rarement défendre les droits du français et de la religion; 3) L'article 51 de l'acte des Grandes Unités va à l'encontre du droit des parents, en réservant aux commissaires de l'Unité le droit de choisir l'école que doit fréquenter l'élève; 4) Si nous avons la majorité dans la commission d'une école régionale, on peut exercer nos droits, mais il n'en est plus ainsi là où nous sommes en minorité; 5) Pour juger si une commission régionale joue un rôle pour ou contre les intérêts catholiques et français, qu'elle soit de caractère consultatif ou délibératif, il faudrait une étude de chaque cas individuel; 6) Pour définir exactement les droits des commissaires dans une de ces commissions régionales, il faut de fait distinguer là où nous constituons la majorité, et le degré d'influence discrète ou "diplomatique" que nous pouvons exercer; 7) Notre Association des Commissaires a toujours sa raison d'être, car elle est le canal officiel qui reçoit les réclamations de la population catholique de langue française et qui les présente à qui de droit, elle aide à résoudre avec expérience et efficacité les problèmes concrets qui se posent, et elle représente, avec l'A.C.F.C., la population auprès du ministère d'Education.

Le questionnaire soumis à la discussion des commissaires contenait d'autres questions importantes, mais le temps manqua pour les approfondir. En tout cas, les renseignements donnés par M. Tremblay ont semblé satisfaire les congressistes.

M. Damien Giordani

La présentation et la discussion des rapports susmentionnés furent suivies, au cours de l'avant-midi par le rapport des comités de nominations. Puis l'on procéda aux élections, mais à chaque étape de ces élections, pendant que les scrutateurs comptaient les votes enregistrés, Mme Alfred Chabot, présidente du comité des résolutions, était invitée par le président à présenter une partie des résolutions du congrès. (Le texte complet de ces résolutions a paru le 30 octobre.)

En fin de matinée, cependant, M. Rolland Pinsonneault demanda au Consul de France de venir expliquer comment la France peut aider concrètement la population de la Saskatchewan par son Consulat situé à Winnipeg. M. D. Giordani, qui la veille lors du banquet avait lancé un si vibrant message d'encouragement et d'espoir, expliqua brièvement les moyens dont il dispose pour aider véritablement.

Tout d'abord, dit-il, le Consulat a distribué au Manitoba et à la Saskatchewan pour plus de $10,000 de livres français (aux prix de base des éditeurs, non aux prix de détail des libraires) dans les bibliothèques des universités (départements de français) de la Saskatchewan et du Manitoba, dans les collèges, dans les écoles. De plus, le Consulat accorde annuellement deux bourses (au niveau universitaire) d'étude en France à deux anciens des collèges de Gravelbourg et de St-Boniface. Il possède pour distribution gratuite un ample matériel de brochures, d'affiches, de livres d'agréable qualité et d'enrichissant contenu sur toutes les régions de la France. Enfin il fait circuler dans les Prairies d'excellents films de langue française, de court ou de long métrage.

"Utilisez-moi, conclut M. D. Giordani. Demandez ce qui est à votre disposition. Par exemple j'ai causé tout à l'heure avec une de vos institutrices de la nouvelle école française de North Battleford et appris ainsi que la bibliothèque scolaire n'y contient que quelque quinze livres français. J'en enverrai d'autres. Et j'en enverrai partout où on en réclamera. Pas de gêne, écrivez-moi souvent: Consulat de France, 40, rue Westgate, Winnipeg, Man. Vous en tirerez grand profit".

Résultat des élections

La majeure partie de l'après-midi fut consacrée à l'étude des résolutions. Puis on proclama le résultat des élections. C'est M. l'abbé Roger Ducharme qui présida les élections, à titre d'aumônier général de l'A.C.F.C.

Exécutif de l'A.C.F.C.: Rolland Pinsonneault, Gravelbourg, président; Gérard Audette, Saskatoon, secrétaire général; vice-présidents, Philippe Rivard, Prud'homme, région du nord-est, Mme Annette Loiselle, Saskatoon, nord-ouest, Alfred Chabot, Ferland, sud-ouest, et Jean Carrière, Storthoaks, sud-est; conseillers, Albert Dubé, Regina, Clotaire Denis, St-Denis, Roger Lalonde, St-Victor, et Mme Paul Moquin, Gravelbourg.

Exécutif de l'A.E.C.F.C.: Rolland Pinsonneault, président, Lionel Tremblay, Courval, vice-président, Jean Carrière, Jos.-E. Chabot, Laflèche, Fernand Dupuis, Vonda, et Pierre Gareau, St-Isidore-de-Bellevue; Gérard Audette est le secrétaire.

M. Pinsonneault, qui avait présidé tout le congrès avec tant de maîtrise, remercia avec grande émotion les électeurs qui venaient de lui prouver de nouveau leur confiance. Rappelant qu'il est membre du bureau de direction des commissaires d'école depuis 14 ans, qu'il fut le propagandiste de l'A.C.F.C., que depuis 4 mois il est le président intérimaire de l'Association, il assura que son expérience passée le convainc qu'il aura plus que jamais besoin du concours de tous pour mener à bien les conclusions et résolutions du congrès. Il réclama donc fortement ce concours, qu'il se manifeste sous forme de conseils ou de critiques constructives, ou de toute autre manière. Il appuya sur l'importance majeure des cercles paroissiaux et des congrès régionaux. Il promit qu'on reprendrait dans le détail l'étude des sujets des trois forums du congrès. Et enfin, il assura qu'on encouragerait désormais des réunions de jeunes dans le nord et dans le sud de la province.

Une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé R. Ducharme. Puis, comme le Père Hercule Paradis promit de préparer "à loisir" le texte des conclusions du congrès et d'en faire parvenir une copie à tous les intéressés, on se sépara pour la dernière fois. Toutefois, ce ne fut qu'après une invitation pressante du président à "faire passer dans l'action concrète les études, les résolutions, les conclusions de cet important congrès". Un vibrant Ô Canada répondit à cette invitation.

Meyronne

Baptêmes

Le 23 septembre: Gina-Fay, fille de M. et Mme Emile Frérotte, née le 7 juin. Parrain, M. Paul Frérotte, grand-père de l'enfant.

Le 4 octobre: Contance-Hope, fille de M. et Mme Stehr, née le 29 juillet. Parrain, M. Clarence Stehr.

Le 25 octobre: Roxanne-Aline-Armande, fille de M. et Mme Brière, née le 18 octobre. Parrain, M. René Brière.

Çà et là

M. et Mme S. Lalonde étaient en visite chez M. et Mme Ulric Monette.

Les familles François Brière et Tony Therens, ainsi que M. Douglas Therens, assistaient aux funérailles de M. Georges Bourgeois, à Gravebourg.

M. et Mme Louis Fournier, fils, ainsi que leurs enfants, se rendaient voir leur fille et soeur, Joanne, pensionnaire à Saskatoon.

M. et Mme David Moquin et leur fille, Lucille, de St-Joseph, Man., accompagnés de Mlle Courcelles, de Ste-Agathe, et de petits-cousins, de Gravelbourg, rendaient visite à M. et Mme Louis Girardin.

Les collégiens, Roger et Alain Monette, Francis Vervalcke et Paul Ste-Marie, accompagnés de Roger LeGal, de St-Adolphe, Man., étaient en visite dans leur famille respective.

M. et Mme Gérard Brisebois sont de retour de Val Marie où ils ont assisté au baptême de Michelle, fille de M. et Mme Demontigny. La marraine fut Mlle Marguerite Brisebois.

M. Raymond Hamel, instituteur à Assiniboia, était de passage chez ses parents et amis.

Meilleurs voeux de santé à M. Charles Légaré, hospitalisé à Laflèche.

Saint-Front

Mariage Spizawka-Moyen

Le mercredi 21 octobre, une cérémonie extraordinaire avait lieu dans l'église paroissiale au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis. Après la messe dite par le R. P. G. Massé, P.S.M., la bénédiction nuptiale, en rite ukrainien catholique, par M. l'abbé V. Flak, de Wadena, unissait la destinée de Mlle Fernande Moyen, fille de M. et me H. Moyen (Lucille Plamondon), à celle de M. Peter Spizawka, de Daphne, Sask.

Pendant la sainte messe, M. Normand Dion, de Zenon Park, chanta un cantique en français, puis le "Panis Angelicus" et l'"Ave Maria" de Gounod; il était accompagné à l'orgue par la Rév. Mère Ste-Agnès, supérieure.

Les Dames de Ste-Anne servirent le diner à 135 convives dans le soubassement de l'église. Le Père Massé et M. l'abbé Flak rehaussaient le repas de leur présence. Le souper et la soirée eurent lieu dans la salle de la Légion à Quill Lake. De nombreux cadeaux et une somme rondelette d'argent furent offerts aux heureux époux.

Souper annuel

Le grand souper et le bingo annuels de la paroisse avaient lieu le dimanche 1er novembre dans le soubassement de l'église avec une assistance très nombreuse: plus de 200 personnes se sont régalées de l'abondante et succulente nourriture servie par une quinzaine de dames et demoiselles. Beaucoup d'étrangers sont venus des paroisses voisines: Naicam, Quill Lake, Spalding, Rose Valley, Dahlton, Archerwill.

Le jeu de bingo suivit le repas; les deux grandes tables ne suffirent pas pour satisfaire tous les amateurs du jeu. Près de $400.00 furent réalisés durant la soirée. Les deux prix de la loterie furent gagnés par M. Aurèle Dufault et Mme Jérémie Dufault.

Accident

M. Donat Quessy fut victime d'un accident au début d'octobre lorsqu'une balle tirée par son fils, Normand, pour tuer une mouffette, frappa une roche et rebondit en direction de M. Quessy et se logea dans sa jambe; le blessé fut immédiatement transporté à l'hôpital de Rose Valley où il dut rester plusieurs semaines.

Alida

Mlle Léda Belmore est revenue d'un voyage où elle a visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme James Wilson, d'Indianapolis, E.-U.

M. Delphis Guay, de Storthoaks, visitait la famille Elmer Belmore, dimanche dernier.

M. et Mme Claude Belmore sont allés en Ontario visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Bill Galile (Céline Belmore).

Le dimanche 25 octobre, Mme Elmer Belmore avait la joie de recevoir la Rév. Sr Anne-St-Gabriel, F.d.l.C., supérieure du couvent d'Alida, accompagnée de la Rév. Sr Eugénie-Françoise, F.d.l.C., et de sa soeur, Mme Valcourt, de St-Jean-Baptiste, Man. Mme Belmore fut pendant sept ans pensionnaire au couvent de Bellegarde dirigé par les Filles de la Croix.

M. Marcel Belmore, ainsi que M. et Mme Elmer Belmore, se sont rendus à Esteven pour affaires, dernièrement.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Reginald Fullers à l'occasion de la naissance d'une fille.

Malades

Sont hospitalisés actuellement: Mme Wilcott, M. Germain, Mme Maria Donais, M. Gaston Renauld, ainsi que M. Oneil Gervais, gravement malade à l'hôpital de Saskatoon. Bon courage M. Gervais, les paroissiens prient pour vous.

— No 390 —

HORIZONTALEMENT

1—Actions d'ajuster de nouveau.
2—Evite avec adresse. — Pronom. — Personne sotte.
3—Broc de bois (plur). — Propre.
4—Soulèverais, attrouperais.
5—Portion d'un cercle.
6—Indique la duplication. — Au bout de peu de temps. — Note (plur).
7—Embellir. — Cercle.
8—Souillé. — Liquide. — Trois fois.
9—Suite. — Fille d'un noble castillan.
10—Douze mois. — Iouler. — Représente le rire.
11—Fils du frère. — Vient au monde.
12—Qualité de ce qui est transparent.

VERTICALEMENT

1—Qui fait un bond.
2—Pacha de Janina. — Mesurer à l'aune.
3—Un des Douze. — Interj. espagnole. — D'aller.
4—Pluviomètre. — Monnaie japonaise.
5—Genre de composacées. — Pronom.
6—Sacrifice des veuves de l'Inde.
7—En les. — Equerre. — Plaisanta.
8—Personne qui mène. — Première.
9—Aller ça et là à l'aventure.
10—Remarqua. — Dénuée d'esprit. — Année.
11—Gamins de Paris. — Négation. — Noeud.
12—Arr. d'Alençon. — Rusée.

SOLUTION DU PROBLEME No 389

■ **Horizontalement:** 1. Mussipontain; 2. Unitaire — Ale; 3. Si — amener — Er; 4. Arbre — Us; 5. Car — Erne — Tau; 6. Oser — Etna — Nr; 7. Métis — Erige; 8. Aristocratie; 9. Esau — Vlan; 10. Rostre — Les; 11. El — Lei — Rai; 12. Sûre — Lianes.

■ **Verticalement:** 1. Musicomanies; 2. Uni — Aser — Lu; 3. Si — Arêtier; 4. Star — Rissole; 5. Iambe — Stase; 6. Pierre — Outil; 7. Ornent; 8. Née — Enervera; 9. Ru — Aral — An; 10. Aa — St — Italie; 11. Ile — Angine; 12. Nervurée — Su.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Quand les maris sont partis, les souris dansent, comme lorsque le chat n'est pas là. C'est avec cet esprit caustique, cet humour parfois noir qui le caractérise que Denis Harbour a intitulé "Les souris dansent", l'émission qu'il réalise chaque lundi, mercredi et vendredi à 2 h. 30 p.m. à l'antenne de CFNS.

Bien sûr, les souris n'ont pas toujours le temps de danser lorsque le chat, enfin, le mari est parti. Elles ont du ménage à faire, le menu du dîner à préparer, les légumes à peler, mais il arrive que madame prête une oreille plus ou moins attentive à la radio. Madame est ravie. Un petit moment de détente au cours d'une matinée chargée, ça c'est jamais désagréable.

C'est un peu dans cet esprit que l'émission "Les souris dansent" est conçue. C'est une demi-heure de musique, de fantaisie, de divertissement, sans aucune prétention, dans la plus stricte simplicité, comme si l'on était entre vieux amis, quoi!

L'animateur de cette émission est le populaire Guy Godin, celui qui a incarné plusieurs rôles au théâtre. "Les souris dansent", chaque lundi, mercredi et vendredi à 2 h. 30 p.m.

Au fil de l'heure

Rien de ce qui se passe dans le monde n'est indifférent à la femme canadienne. Conscient de ce fait, CFNS met à la portée de ses auditrices, de quelque milieu qu'elles soient, l'émission "Au fil de l'heure" qui a pour but d'intéresser, divertir et renseigner les auditrices du nord de la Saskatchewan.

Tous les jours de la semaine, l'animatrice, Mme Papen, explore toutes les facettes de la vie de la femme, qu'elle soit célibataire ou mariée, jeune ou âgée, mère de famille, employée de bureau ou fonctionnaire. Au cours de son émission, diffusée de 10 h. 30 à 11 h. 30 a.m., Mme Papen discute de travaux ménagers, de couture ou de préparation de chefs-d'oeuvre culinaire. On explore également à "Au fil de l'heure", la vie de femmes qui, dans un domaine ou un autre, se sont illustrées au cours de l'histoire.

M. Raymond Marcotte, notre gérant, se rendait en voyage d'affaires à Gravelbourg en fin de semaine dernière, M. Marcotte était accompagné de M. Auguste Bandet, gérant des ventes à CFNS.

Ferland

Çà et là

Le 18 octobre, M. l'abbé A. Bouchard, vicaire de Ponteix est venu présenter un film français intitulé "Le Sorcier du Ciel". Il étit accompagné de M. Paul Brière.

Le samedi 7 novembre, il y eut une journée d'activités pour les louveteaux. M. Maurille Hammond est leur nouveau chef.

Plusieurs ont assisté au congrès de l'A.C.FC. à Regina: MM et Mmes Joseph, Valmore et René Couture, Robert et Alfred Chabot et MM. Treffié Brisbois et René Fauchon. Un groupe de jeunes s'y rendaient aussi: Mlles Clarisse Croteau, institutrice, et Alfreda Morin, MM. Camille Chabot, Maurice Fournier et Marcel Chabot.

Mlle Claire Massé est à Regina pour y suivre un cours de coiffeuse.

M. Lucien Beaudoin est allé à un congrès des agents d'élévateurs de la Compagnie McCabe, la semaine dernière, à Moose Jaw.

La Rév. Sr Marie-Magella a commencé à donner des cours de français aux adultes de langue anglaise. Bon succès aux élèves et félicitations!

M. l'abbé J. Bernier, curé, est allé donner une conférence à Gravelbourg, le dimanche 1er novembre, sur le guidisme et le scoutisme, y compris jeannettes et louveteaux. M. le curé a reçu dernièrement la visite de son beau-frère, M Armand Picard, de Québec.

MM. Claude Chabot et Edmond Tardif ont fait construire chacun une maison neuve. M. Valmore Couture est à se bâtir un atelier, et les travaux de la nouvelle école avancent rapidement.

M. et Mme Roger Fournier et leurs deux enfants se rendaient à Balcarres assister aux noces d'or des grands-parents de celle-ci.

M. et Mme Laurier Chabot sont allés à Calgary, Edmonton et Vancouver.

M. et Mme Roméo Morin sont partis à Victoriaville, Québec et Chicoutimi pour quelque temps.

M. et Mme Sylvio Clermont sont aussi partis pour Montréal et Québec. Bon voyage et heureux retour!

Les collégiens sont tous venus pour un congé de trois jours chez leurs parents à l'occasion de la Toussaint.

M. et Mme René Couture furent à St-Boniface, Man., où Mme Couture participa à une réunion des guides. Elle est la vice-présidente du comité régional de l'Ouest.

M. et Mme Louis Piché, de Shaunavon, visitèrent M. et Mme René Fauchon, dernièrement.

Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, pour annoncer les louanges de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. (I Pierre 2, 9)



Le monde des livres est une merveilleuse création humaine

Un sage écrivit un jour: "Il arrive que quelqu'un puisse passer de l'enfance à la maturité sans avoir rencontré un seul livre qui réponde à sa soif de connaissance et de joie". C'est une infortune qu'il faut éviter à tout enfant, une infortune que la Semaine du Livre pour la Jeunesse canadienne veut prévenir.

Durant cette semaine, bibliothécaires, instituteurs et libraires travaillent de leur mieux à créer entre les enfants et les livres un lien durable. Chaque enfant a besoin de loisirs et d'occasions favorables pour découvrir les plaisirs de la lecture. Il n'est jamais seul celui qui peut partager les expériences racontées dans un bon livre. Souvenez-vous-en et faites votre part afin de vous initier aux joies illimitées de la lecture durant la Semaine du Livre pour la Jeunesse canadienne du 15 au 22 novembre.

Des guerres se sont livrées à propos des livres, des écrivains ont péri sur le bûcher avec leurs volumes. En Amérique du Nord, des gens font des heures supplémentaires dans le but de bannir des livres. Une liste de tous les volumes qui ont été interdits causerait certainement des surprises: sait-on que "Alice au pays des merveilles" a déjà été condamné au Japon?

Mais qui donne aux livres le pouvoir de soulever des montagnes ou de changer l'histoire? Le lecteur! Un seul peut suffire ou encore il en faudra des millions. Prenons le cas de Michael Faraday, un Anglais du siècle dernier. Faraday, un apprenti-relieur qui avait fort peu fréquenté l'école, était un lecteur prodigieux malgré qu'on l'eût souvent averti de ne pas perdre son temps au contenu des livres, mais de s'occuper uniquement du contenant pour le recouvrir de cuir. S'il reliait de façon élégante ou solide les livres qu'on lui confiait, l'histoire ne l'a pas retenu, mais nous vivons encore de ses dernières découvertes en électriicté et en chimie.

Pensons aussi aux frères Wright et au rôle significatif qu'un livre en particulier a joué dans leur vie. Le hasard avait voulu qu'ils eussent chez eux une traduction anglaise du "Mouvement animal" du professeur Marey, de Paris. Marey avait été un pionnier dans l'étude des ailes des oiseaux et de la courbure de leur vol; il est encore connu à cause des instruments de recherche médicale qu'il a inventés.

Comment ce livre-là justement, se trouvait-il dans cette maison qui devait en bénéficier à tel point? Nous savons seulement que les frères Wright l'ont étudié par coeur de la première à la dernière page. A tout événement, ceci devint un facteur important dans une invention qui a contribué à créer l'aviation et à bouleverser tout le cours de l'histoire.

Aussi sûrement, toutefois, le fait de ne pas lire influe sur l'histoire — pour le pire. Une génération d'enfants élevés loin des livres ne serait pas seulement une génération perdue, mais une génération dangereuse. Des enfants privés de lecture peuvent être considérés comme des enfants privés d'un droit de naissance.

Beatlemania chez nous

Pour la deuxième fois le jeune homme de 17 ans gomme ses cheveux au miroir. Ceux-ci reluisent et sont bien en place; ce qui est tout à fait nouveau. Il vient d'évoluer. Il se trouve les traits changés, alourdis qu'ils étaient par sa chevelure dite Beatle qu'il a persisté à porter si longtemps. C'est bien son maître qui a réussi à faire passer par la tonsure ce genre bizarre.

A la Samson, il avait laissé cela pousser en abondance volumineuse. Passe encore, le ridicule des adultes, il avait eu au moins l'envie des copains qui n'avaient pas osé eux-mêmes ou que la discipline familiale avait limité les permissions. Il avait eu surtout l'admiration de maintes petites filles qui en faisaient le comparable sosie de Ringo. Cela avait valu la peine et avait fait son temps. Pour compléter l'imitation et oublier les collets de chemises souillés et la chaleur écrasante, il avait aussi commencé à porter les collants de mise, pantalons bien serrés et complétés par une longue jacquette sans col et aux courtes manches qui laissaient paraitre un poignet de chemise très empesé. Ses souliers ressemblaient à ceux des matadors. Ils faisaient beaucoup de bruit, surtout dans les escaliers et sur les trottoirs.

Ce n'est pas tout. Le jeune homme avait ressenti par l'influence des Beatles le besoin de les imiter dans leurs chants et leur musique. Comment faire quand on n'a pas la musique? Il commença par acheter toutes les brochures et notes sur ses idoles, puis ce fut la collection inévitable des longs jeux et la réunion sympathique de quelques copains.

Il se créa une batterie avec des caisses rondes d'emballage et des tuyaux de gruau. Il colla là-dessus des papiers et des chamois. Un cadeau de deux abat-jour d'une salle de billard et voilà ses cymbales. Deux tambours-souvenirs d'un musée indien, puis quelques bâtons achetés aux petits comptoirs et l'ensemble était installé dans sa chambre où eurent lieu les pratiques.

Avec deux guitares, beaucoup de mouvements. Le tintamarre se prolongea comme les contorsions. Le contralto des Yea Yea Yea montait en crescendo qui faisait penser un peu au cri de la mauve tourterelle. Que voulez-vous? Au moins les tourtereaux étaient, bel et bien, à la maison. De plus, ils étaient strictement masculins et singuliers. Ils brûlaient des étapes de soirées entières espérant la perfection de leur mimique. Ils avaient tant chanté que la péroraison était devenue un sifflement exténué. Cela dura une période de SIX mois. Après une représentation d'amateurs bien goûtée par la jeunesse de leur calibre, ce fut presque le chant du cygne tellement ils avaient dépensé d'énergie. Le coup d'audace avait réussi.

Maintenant la chevelure si précieusement gardée a fini par tomber sous les ciseaux d'un patient barbier. Il reste la lecture, les longs jeux, la précipitation spontanée vers l'appareil téléviseur à la mention du mot magique, Beatle. La fièvre cependant est tombée.

Le jeune homme est au miroir lissant avec son peigne les cheveux courts et frais. Il a presque l'air d'un homme maintenant. Il entend une annonce des Rolling Stones . . . Malheur de malheur! Pas cela, non, de grâce, laissez-les ROULER ceux-là! Je préfère les Beatles, "any day".

MANIE TOBIE.

Un film sur le Père Charles de Foucault

PARIS (CCC) — Une superproduction américaine sur le Père Charles de Foucault, sous le titre "Le saint guerrier", va être entreprise par les soins du producteur Ted Richmond.

Pour rire un peu

Une guêpe se plaint à une autre guêpe:
— C'est affreux, je me suis foulé le dard.
— Comment as-tu fait ça?
— En voulant piquer un éléphant!

• • •

Un fou, dans une crise aiguë, se précipita avec une corde dans un arbre et se pend. La corde casse, le fou tombe à terre:
— Fichtre! dit-il. Il y a de quoi se tuer avec un système pareil.

• • •

Entendu dans un congrès d'inventeurs:
"Tout le monde savait que c'était impossible. Mais un jour est arrivé un imbécile qui ne le savait pas et qui l'a fait."

• • •

— Toto, c'est mal de mentir. Quand j'avais ton âge, je ne mentais jamais.
— Et à quel âge as-tu donc commencé?

• • •

Le professeur:
— Toto, comment peux-tu prouver que ces deux triangles sont semblables?
— Moi, mais j'ai jamais dit ça, m'sieur!



**24e dimanche après la Pentecôte
15 novembre**

Dans l'épitre du jour, saint Paul félicite l'Eglise de Thessalonique qui a grandi comme le grain de sénevé de l'évangile du même jour. Cette semence symbolise l'Eglise universelle dans sa croissance depuis la naissance du Christ jusqu'au dernier retour de Notre-Seigneur. L'Eglise du Canada, elle aussi, s'est développée depuis l'épopée mystique de nos origines. "Elle devient même un arbre, et les oiseaux peuvent venir se nicher dans ses branches". Notre âme s'en réjouit, et nous sommes reconnaissants à nos Fondateurs qui ont jeté ici la semence immortelle.

Un jeu: "A déchiffrer"

Voici sept extraits de vers dont nous avons retiré un mot désignant un nombre. Additionnez tous ces nombres, vous trouverez 1712, date de la naissance de Jean-Jacques Rousseau . . . si vous n'avez pas fait d'erreurs.

1. Molière: "J'observe, comme vous, . . . choses, tous les jours, qui pourraient mieux aller, prenant un autre cours".

2. La Fontaine: "L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours; ma commère la Carpe y faisait . . . tours".

3. La Fontaine: "Et de tous les côtés au soleil exposé, . . . forts chevaux tiraient un coche".

4. Racine: "J'ai . . . fois, dans le cours de ma gloire passée, tenté leur patience, et ne l'ai point lassée".

5. Racine: "Je fais saisir l'ânon. Un expert est nommé, à . . . bottes de foin le dégât estimé".

6. Victor Hugo: "Un édifice, avec . . , hommes au sommet, . . . chefs élus auxquels tout roi né se soumet".

7. Corneille: "Sous moi donc cette troupe s'avance et porte sur le front une mâle assurance. Nous partimes . . . et par un prompt renfort".

Solutions

1) Cent; 2) Mille; 3) Six; 4) Cent; 5) Deux; 6) Quatre (2 et 2); 7) Cinq cents.

Petite expérience de physique

Un anneau grimpant une pente

Fabriquez un anneau en collant les extrémités d'une mince bande de papier assez solide et fixez ensuite à l'intérieur un petit objet pesant, par exemple un bouton de métal. Posez l'anneau sur une pente en prenant soin que le poids se trouve presque au sommet de l'anneau, du côté de la pente. Si vous lâchez maintenant l'anneau, vous verrez que celui-ci, entraîné par le poids du bouton, monte la pente. Quand le poids aura atteint celle-ci, l'anneau s'arrêtera tout seul. Vous pourrez remplacer l'anneau par une boite ronde dont le couvercle cachera le poids aux regards ce qui rendra l'expérience bien plus mystérieuse encore.

Partageons notre trésor



"Il me répondit que cela dépendait du vouloir divin".

Un ministre protestant est attiré par les enseignements de l'Eglise

N'avez-vous pas quelque ami avec lequel vous aimeriez à partager la source de votre joie spirituelle, de votre sécurité et tranquillité de l'âme? Si oui, expliquez-lui que l'Eglise catholique, différemment de toutes les autres Eglises, a reçu du Christ le pouvoir d'enseigner en Son nom toutes les nations et l'assurance que Sa présence permanente la protégerait de l'erreur. Ceci constitue des lettres de créance auxquelles peu de sincères chercheurs de vérité peuvent résister, dès que bien comprises.

La conversion du R. P. Wilbur F. Wheeler, ministre épiscopalien devenu prêtre de l'archidiocèse de Washington, illustre cet énoncé. "J'étais ministre anglican, raconte le Père Wheeler, heureux et zélé à mon travail, quand je commençai à ressentir de l'inquiétude au sujet de ma foi. Je ne pouvais m'empêcher de constater de grandes différences de croyance parmi les épiscopaliens. Quelques-uns sont des Anglo-catholiques comme moi-même, d'autres font partie de la 'Low Church', d'autres de la 'Broad Church'.

"Bien qu'il n'y ait aucune démarcation bien tracée entre eux, ils ont des vues et des doctrines non seulement différentes, mais même contradictoires. Je voulais être un épiscopalien loyal, mais quand j'essayai de savoir quel était l'enseignement officiel de l'Eglise épiscopalienne, je découvris avec désarroi que toutes trois étaient également admises. Cela me troubla profondément.

"J'en vins alors à une solution qui, pour un temps, me parut satisfaisante. La seule Eglise en Angleterre avant la Réforme était une partie de l'Eglise catholique en communion avec le Saint-Siège. Il me sembla donc que ces doctrines admises par l'Eglise épiscopalienne et communes à l'Eglise catholique étaient garanties comme vérités qui doivent être acceptées.

"Graduellement il me vint à l'esprit que j'avais fait de l'Eglise catholique le critère de la vérité. Mes propres idées étaient à peine tolérées dans l'Eglise épiscopalienne. Pourquoi ne pas faire tout le chemin et accepter tous les enseignements de l'Eglise catholique? Je consultai le Père Hungtington, fondateur de l'Ordre anglican de la Ste-Croix, lui disant que ma raison me commandait d'aller vers Rome et que mon coeur me retenait où j'étais.

"Il me répondit que cela dépendait du vouloir divin, me conseillant de prier et promettant de le faire pour moi et quand j'aurai l'assurance de ce qu'est la volonté de Dieu sur moi, expliqua-t-il, je devrai la suivre quels que soient mes sentiments à cet égard. Cela me rappela un motto appris au séminaire: 'Cherchez la vérité, qu'elle vienne n'importe quand, qu'elle coûte n'importe quoi!'

"Après une autre année d'études approfondies de l'Ecriture et des écrits des Pères et Docteurs de l'Eglise, je perçus avec une clarté évidente que le Christ avait conféré à l'Eglise catholique romaine, seulement, la divine autorité de prêcher dans l'indéfectibilité; elle est la seule des Eglises chrétiennes à revendiquer ce droit parce que ce don ne peut s'effacer de sa mémoire. La volonté de Dieu m'était devenue manifeste, je ne pouvais hésiter plus longtemps.

"Après une semaine de retraite dans un noviciat de Jésuites, je fus reçus dans la seule vraie Eglise par le R. P. Joseph J. Ayd, S.J., en l'église St-Ignace de Baltimore, Md. Je devins prêtre afin de partager pleinement avec beaucoup d'autres le dépôt de la divine vérité et les grâces de la Rédemption. J'ai une grande affection pour les Anglicans avec qui nous avons tant de croyances et de pratiques communes. Quand ils percevront que seule l'Eglise catholique romaine a la divine autorité d'enseigner alors, s'il plait à Dieu, nous partagerons tout avec eux."

• • •

Le Père O'Brien invite les convertis à lui envoyer leurs nom et adresse, à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire le récit de leur conversion.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Ce n'est pas sur la foi de légendes fabriquées de toutes pièces que nous avons prêché l'Avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa puissance. C'est parce que nous avons été les témoins oculaires de sa Transfiguration. (II Pierre 1, 16)

• • •

Ne te laisse pas vaincre par le mal, sois vainqueur du mal par le bien. (Rom 12, 21)

Comment naquit

"Au clair de la lune"?

Il y avait autrefois à Paris un marmiton italien qui s'ennuyait dans sa cuisine, un pâtissier qui ne parlait qu'en vers, et un écrivain public qui n'avait pas de coeur. Le marmiton était au service de Mlle de Montpensier; il n'aimait que la musique et, dès qu'il pouvait lâcher la cuiller à pot, il prenait son violon et régalait les cuisiniers d'une ritournelle. Le pâtissier, lui, faisait mieux les vers que les gâteaux; sa clientèle l'abandonna. Pour se consoler, Crépon, le pâtissier, se mit à écrire des épitres en vers pour le compte des clients qu'il prenait à Pier Janrat, l'écrivain public. Mais la mode des messives rimées passa, et les gens reprirent l'habitude d'aller chez Janrat qui faisait de si jolies boucles à ses lettres, tandis que Crépon parsemait son papier de gros pâtés d'encre. Le pauvre poète se trouva donc ruiné. Il ne lui restait pour toute fortune qu'un bonnet de nuit, un tablier déchiré et un encrier vide.

Une nuit, il fut réveillé par une voix qui l'appelait: "Mossié Crépon! Mossié le poète!". Penché à sa fenêtre, Crépon reconnut le marmiton de Mlle de Montpensier, qui, son violon sous le bras, le priait de rédiger un placet à l'intention de sa patronne, afin qu'elle le fit monter de la cuisine au salon. "Hélas, petit étranger, je n'ai ni plume ni papier pour faire votre lettre. Mais courons chez Janrat qui peut-être me prêtera le nécessaire".

Janrat, réveillé à son tour, refusa l'aide qu'on lui demandait. "Pierre, mon ami Pierrot! . . ." Mais Pierre Janrat avait refermé sa fenêtre. Alors, la main sur le coeur, Crépon se mit à déclamer:

"Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
Prête-moi ta plume
Pour écrire un mot.
Ma chandelle est morte,
Je n'ai plus de feu.
Ouvre-moi ta porte,
Pour l'amour de Dieu!"

La fenêtre s'étant rouverte, la voix de Janrat se fit entendre:

"Je n'ouvre pas ma porte à un pâtissier
Qui porte la lune dans son tablier."

C'était une méchante plaisanterie: le tablier de Crépon portait un trou large et rond comme l'astre de la nuit! Le marmiton supplia Crépon de recommencer la chanson. "Pourquoi, mon pauvre ami?" L'autre insistant, Crépon obtempéra: "Au clair de la lune . . ." et le petit violoniste improvisa alors une mélodie si charmante, si entrainante, que bientôt les fenêtres de la rue s'ouvrirent et que des voix mal assurées se joignirent à la sérénade. Janrat lui-même, incapable de résister à la gaieté générale, se mêla au choeur nocturne. Exultant, le marmiton disparut dans la nuit après avoir glissé une pièce de monnaie à Crépon et l'avoir chaudement remercié.

Un mois plus tard, un page richement vêtu fit son entrée chez le pâtissier qui reconnut le petit marmiton italien. L'enfant raconta que la chanson improvisée avait charmé les cuisiniers, puis les familiers de l'illustre mademoiselle, et toute la cour. "Je souis page-mousicien maintenant, et je viens te chercher!" C'est ainsi que le pâtissier-poète devint cuisinier chez Mlle de Montpensier, tandis que le marmiton devenait le grand musicien que nous connaissons tous. Il se nommait Jean-Baptiste Lulli.

L'enthousiasme des jeunes aides bénévoles assure l'avenir des organismes de bien-être

par Darquise TIMMERMAN
(Le Droit)

De brillants commentaires, extrêmement intéressants, ont été donnés par les adolescentes de la région d'Ottawa, qui au cours de l'été ont fait du travail de bienfaisance bénévole, dans les hôpitaux ou auprès d'organismes sociaux. Les jeunes filles ont rapporté leurs impressions lors de la récente réunion du Service de placement des aides bénévoles du Conseil du bien-être d'Ottawa. Ce programme de participation des jeunes au service bénévole s'est révélé une acquisition importante pour la ville d'Ottawa.

Quelques réflexions

"J'ai appris à comprendre les personnes arriérées, dit l'une des jeunes filles, pourquoi n'a-t-on pas fait plus pour elles?" — "J'ai joui de mon travail auprès des personnes âgées". — "Par mon travail bénévole, cet été, j'ai compris l'importance du service de santé publique dans la collectivité". — "Ce stage à l'aide des malheureux m'a aidée à choisir ma carrière". — "J'aimerais retourner l'été prochain, faire du service bénévole à l'hôpital général, car je peux y parler français comme anglais". — "Auprès de ces personnes résignées à leurs sorts, j'ai appris à réfléchir avant de me fâcher". Et, ainsi de suite, les jeunes filles ont exprimé leur enthousiasme débordant pour cette activité saisonnière et toutes comptent y retourner l'été prochain.

Satisfaction

Mais, du côté des organismes de bien-être, que pense-t-on de ces écolières qui ont sacrifié leurs vacances au service de la collectivité? Le service de placement des aides bénévoles a reçu, non seulement des réponses favorables, mais des demandes telles que: "S'il vous plait veuillez nous en envoyer davantage de ce genre l'été prochain". — "Ces jeunes ont été la survivance de notre organisme cet été". — "Nous avons été fortement impressionnés par le comportement de ces jeunes aides bénévoles au Centre de formation", "Le sens de la responsabilité, leur initiative et leur enthousiasme dépassaient ceux des adultes. Leur ponctualité était remarquable". Et tous terminent par la note: "Nous espérons pouvoir obtenir plus de ces jeunes l'été prochain".

Ces jeunes travailleuses sociales bénévoles, au nombre de 332 cet été, sont des étudiantes des écoles secondaires et des pensionnats d'Ottawa, âgées de 13 à 19 ans. C'est la quatrième année consécutive qu'on invite les adolescentes au service bénévole. Il y en eut 40 seulement en 1961, pour sauter à 276, l'an dernier et 332 cette année, accomplissant 340 besognes différentes, puisque huit jeunes filles remplissaient deux fonctions.

Le choix

Comment sont-elles choisies? Elles s'offrent elles-mêmes à servir bénévolement au cours de leurs vacances d'été, lors de la réunion de mai, du Service de placement des aides bénévoles du Conseil du bien-être d'Ottawa. Elles répondent à un questionnaire indiquant leurs préférences,. Alors, Mme Joyce Dunning, directrice du service, et son comité consultatif étudient les demandes pour assigner à chacune une tâche qui conviendra à ses goûts et aptitudes. Par ailleurs, Mme Dunning élabore, avec les dirigeants des organismes, les nécessités de chacun comme le programme de formation et de surveillance qui assurera le travail profitable des jeunes.

Cet été, les étudiantes se sont dévouées à l'hôpital municipal, à l'hôpital général et à l'hôpital St-Vincent; aux cliniques de santé publique d'Ottawa et Eastview; au Centre de réadaptation des adultes arriérés, au Service des parcs et de la récréation; aux cliniques de la Croix-Rouge; à la Société canadienne contre l'arthrite; à la Société canadienne du cancer; à la Fédération des oeuvres; au Unitarian Service Committee, ainsi qu'au Sanatorium royal d'Ottawa.

Examinant les rapports des jeunes comme des organismes auprès desquels les étudiantes ont servi, Mme Dunning constate que plusieurs continuent leur service même pendant l'année scolaire. Selon la directrice, l'avenir s'annonce brillant: la relève est assurée.

Un peu de fierté, s.v.p.

Depuis un certain temps l'avenir de la jeunesse manitobaine française m'effraye et m'horripile. Ce triste avenir, ce mal . . . "qui répand la terreur . . . , s'infiltre partout dans notre vie sociale et familiale".

En voulez-vous la preuve? Vous n'avez qu'à tendre l'oreille au sortir de nos écoles et de nos maisons d'éducation dont la grande majorité des élèves est française. Vraiment, on se croirait en pleine ville anglaise ontarienne ou américaine. On n'entend que de l'anglais.

Comme des essaims d'abeilles, garçons et filles sortant de leurs classes, se font une gloire de parler la langue d'Albion **dans les rues** du nord de notre belle ville de St-Boniface.

Alors, quelle déception pour nos compatriotes anglais qui visitent notre cité pour entendre parler la langue de Bossuet!

Comment expliquer cet étrange état de choses paradoxal? D'aucuns diront, mais c'est tout naturel, la gent écolière est tellement mêlée aux autres races qu'ils adoptent la langue de la majorité anglaise. Mais, détrompez-vous, si vous connaissiez les noms de famille de la plupart de ces enfants, vous constateriez que ce sont **des Canadiens français parlant l'anglais entre eux,** comme s'ils avaient honte de parler leur langue. Eh bien oui, des petits Canadiens! C'est affreux!

Qui est le responsable de cette lamentable dégringolade? Nous vivons dans un siècle cultivant l'horreur des responsabilités.

"Haro sur le baudet" . . . Est-ce l'enfant? Est-ce l'école? ou bien plutôt, est-ce l'apathie des parents? Pour répondre à ces questions, avouons franchement que l'enfant de lui-même, n'est pas tout à fait responsable, et sans le savoir, il suit le mouvement de l'anglomanie qui l'emporte.

Est-ce l'école? Ne jetons pas la pierre à nos éducateurs qui tâchent d'enseigner quelques bribes de français dans un programme d'études trop chargé et dont la langue d'enseignement n'est pas le français.

Est-ce que ce sont les parents? Hélas! oui les parents, pas tous heureusement, mais un grand nombre manquant de fierté et de courage pour obliger les enfants à parler le français au sanctuaire du foyer.

Chers parents, vous voulez que vos enfants sachent l'anglais pour pouvoir gagner leur vie. D'accord, mais cela ne veut pas dire qu'il leur faut abandonner le français.

Changeons les rôles, croyez-vous que nos compatriotes anglais dans notre situation seraient assez imbéciles pour délaisser leur langue et n'adopter que le français? Allons donc!

Sachons profiter de l'avantage d'apprendre les deux langues et de bien connaître la nôtre, sans préjudice, en plus de l'usage de l'anglais dans les affaires et dans certaines circonstances sociales. Mais de grâce, chers parents, n'êtes-vous les maîtres chez vous, **exercez** donc **votre autorité** pour exiger le français dans l'intimité du foyer. Faites le parler, chanter, écrire, écouter dans les programmes à la radio ou à la télévision.

Que les enfants s'amusent et se récréent en français dans votre famille: permettez-nous de répondre à une objection courante. Ne sommes-nous pas au Manitoba où la population française compte à peine un dixième sur 800,000 habitants. Alors, diriez-vous, il importe de savoir l'anglais pour remplir des postes de confiance chez les Anglais. Très bien! cependant, rappelons-nous que toute médaille a son revers, ainsi que toute pièce de monnaie: pile ou face?

N'oublions pas que nous sommes dans un pays bilingue, reconnaissant les deux langues officielles dans tout le Canada. Il n'en dépend qu'à nous de remonter le courant qui nous emporte vers la disparition de notre langue. Soyons fidèles à la tâche difficile de nos devanciers. **Parlons le français à la maison** et **dans la rue.** Tel est le mot d'ordre. Noblesse oblige!

Godias BRUNET.

La Bible vous parle

Prends garde d'être séduit par l'abondance, corrompu par de riches présents. Fais comparaître le riche comme l'homme sans or, l'homme au bras puissant comme le faible. N'écrase pas ceux qui te sont étrangers pour mettre à leur place ta parenté. (Job 36, 18-20)

Ils sont trop jeunes pour voter, mais Frank Pierras et Patricia Pelan auraient pu se joindre intelligemment aux 65,000,000 Américains qui ont voté aux élections mardi. On les voit avec une des pancartes qu'ils ont publiées dans le but d'apprendre aux jeunes les devoirs civiques en démocratie. La Rév. Soeur Rosemaire, de Washington, en a l'air heureuse. Comme on le sait M. Lyndon Johnson a retenu la présidence par un vote populaire contre le Sénateur Goldwater, et un vote électoral écrasant. (NCWC)



Richard F. Bolte, 33 ans, se trouve, à Winnipeg, devant un des 116 restaurants qu'il a établis au Canada depuis son arrivée de Missoula, Montana, E.-U., il y a huit ans. M. Bolte, président du conseil d'administration de A and W Drive-Ins of Canada Ltd., déclare qu'il a fondé cette affaire pour être financièrement indépendant et pouvoir poursuivre une carrière de théologien vivant par ses propres moyens. Il se propose de suivre un cours de théologie de quatre ans en Californie. (Photo PC)

Qu'il rie, qu'il pleure, qu'il rêve, Bébé vous émerveille!

Bébé, depuis des siècles, ouvre les yeux au monde extérieur pour découvrir la même lumière qui éclaire le jour et prononce, dans je ne sais combien de langues différentes, les mêmes premiers mots de papa ou maman. Chaque fois, c'est un émerveillement nouveau des parents.

Le premier gazouillis est un nouveau printemps qui se lève et l'égrènement d'un rire de bébé est une source toute claire qui déferle sur les roches vieillies par le courant.

Quelle fierté de constater à quel point les yeux du petit ressemblent à ceux de maman, alors que, pour le nez, c'est le portrait vivant de son père! Illusion tout de même, mais heureuse découverte! Que de projets on ébauche au-dessus du berceau, en attendant le réveil et les pleurs qui annoncent le retour à la vie. Mon fils à moi, il sera médecin, ou un grand architecte, ou l'héritier de mon commerce!

Lorsqu'il commence à sourire, on n'a jamais vu plus ravissant spectacle. De plus en plus gai, il élève les bras, les jambes comme s'il voulait prononcer un violent réquisitoire contre ces barreaux qui lui ferment l'horizon. On s'apitoie sur son sort, on lui prête quelquefois un grand lit. Mais j'en ai vu qui, après avoir longuement recommandé une surveillance, retrouvent le petit en pleurs sur le tapis, ou tout simplement occupé à se mordre le pouce, sans se soucier de son confort. Les résultats d'une première chute ne sont pas douloureux! mais les remontrances que l'on adressera à la surveillante . . . !

Bientôt apparait la première dent. Il était maussade, ces derniers temps, le petit frère. Maintenant, il mord le malheureux pouce qui s'aventure à taquiner Bébé. Vous l'apprendrez à vos dépens! Mais son rire n'en est que plus merveilleux . . . ses grimaces aussi.

L'inquisition autour de la cuisine commence. C'est l'ère des découvertes de l'armoire. On retrouve un bonnet dans la pièce voisine, un soulier ailleurs. Autrefois, on rejetait le blâme sur le petit épagneul, et on lui ouvrait la porte de l'extérieur tout simplement. Mais maintenant . . . alors on ramasse les objets épars ici et là et on essaie d'intéresser l'enfant à ses propres jouets. Les ours de peluche lui plaisent particulièrement. On lui achète le soldat de plomb ou la poupée, plus haute que lui bien souvent. Et la fillette s'amuse longuement à contempler le mouvement des yeux de la poupée de cire, qui lui ressemble quelque peu, dans le grand miroir, mais qui ne montre pas d'animation excessive.

Les premiers pas du bébé sont une nouvelle étape. Lorsqu'il réussit à mettre trois fois le pied droit devant le gauche, et s'il accomplit cet exploit sans tomber, on chante au miracle. D'un pas chancelant, le petit homme récolte les premiers hommages, son prestige, il commence à en être conscient. Les parents attachent, de leur plein gré, une chaîne qui en fera des esclaves dociles pour les caprices que Bébé sait si bien se faire pardonner. Sans un geste de commande, il réussit, à cet âge, ce qu'il n'aura peut-être pas si facilement à vingt ans.

Maintenant assez sûr de lui, on peut le confier à la gardienne pour une première sortie tardive depuis la naissance de l'héritier. Il ne se rend pas compte tout de suite du changement de maîtresse, mais lorsque vient l'heure de dormir, monsieur constate la substitution. C'est alors que le mignon bonhomme qu'il était quand on lui lavait le bout du nez, devient le tyran de la demoiselle, le cauchemar de sa somnolence. Toute cajolerie du début disparait dans le long gémissement du martyr. On épuise dans sa tête de gardienne le livre de premiers soins à donner, à qui téléphoner en cas d'urgence . . . on revise en pensée les médicaments connus dans la pharmacie familiale. Bientôt, l'assoupissement de l'enfant et le respir régulier sur l'oreiller forcent la gardienne à réintégrer ses quartiers généraux.

"Ce n'était qu'un exercice", de dire Bébé, pour mesurer votre compétence et votre débrouillardise. La prochaine fois, laissez-moi pleurer en paix et je ne vous inviterai pas au concert plus de deux minutes: ou je me déclarerai franchement malade ou je cesserai le jeu!

Le déjeuner du lendemain de veille est aussi joyeux que les précédents. A nouveau, le petit est la gentillesse incarnée, son humeur est des plus joyeuses et promet, tout au long des années, un bonheur sans nuage et l'éternel sourire d'un matin de printemps.

Renée LACOURSIERE.



Gâteau en couronne multicolore

Donne un gros gâteau

- 1⅔ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
- ou 2 tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ½ tasse de beurre ou de margarine
- 1 tasse de sucre granulé fin
- 1 oeuf
- 2 jaunes d'oeufs
- ¾ de tasse de lait
- ½ c. à thé de vanille
- 1½ oz. de chocolat non sucré, fondu
- 1 c. à table de lait
- ¼ de c. à thé d'extrait de menthe poivrée
- Du colorant rouge
- Du colorant vert

Graisser un moule à douille (8 pouces, mesure du haut à l'intérieur) et en tapisser le fond d'un papier paraffiné graissé. Préchauffer le four à 350°F (modéré).

Tamiser ensemble la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte et le sel. Défaire le beurre ou la margarine en crème lisse; leur incorporer graduellement le sucre. Ajouter l'oeuf en battant bien, puis les jaunes d'oeufs et battre jusqu'à consistance légère. D'autre part, mélanger les ¾ de tasse de lait et la vanille. Incorporer les ingrédients secs au mélange crémeux en alternant avec le lait et en mélangeant délicatement après chaque addition. Séparer en 3 portions égales. Incorporer le chocolat fondu et la cuiller à table de lait à une des portions; puis renverser l'appareil dans le moule préparé et étendre uniformément. Incorporer l'extrait de menthe à une autre portion de pâte et lui donner une couleur rosée à l'aide du colorant rouge. Déposer l'appareil par cuillerées sur le mélange chocolaté et étendre uniformément. Teinter de vert la dernière portion qui reste et la verser par cuillerées sur la pâte rosée et étendre uniformément. Cuire au four préchauffé de 50 à 55 minutes. Laisser reposer le gâteau dans son moule et le mettre sur une grille pendant 10 minutes. Ensuite, le démouler sur la grille et enlever le papier. Laisser refroidir complètement.

Recouvrir le dessus et les côtés avec la Glace à la Menthe qui suit.

Glace à la Menthe

Donne suffisamment de glace pour recouvrir généreusement un gâteau en couronne de 8 pouces.

- 2 blancs d'oeufs
- 1½ tasse de sucre granulé fin
- ⅓ de tasse d'eau froide
- ¼ tasse de c. à thé de vanille
- ⅛ de c. à thé d'extrait de menthe poivrée
- Du colorant rouge

Mélanger les blancs d'oeufs, le sucre et l'eau dans la partie supérieure d'un bain-marie. Mettre au-dessus d'eau bouillante et à l'aide d'un batteur à main ou d'un malaxeur électrique à grande vitesse, fouetter jusqu'à consistance ferme — environ 10 minutes avec un batteur à main et 7 minutes avec un malaxeur électrique. Enlever le mélange de sur le feu et incorporer en brassant la vanille, l'extrait de menthe et suffisamment de colorant rouge pour donner au mélange une teinte rosée. Continuer à battre la glace jusqu'à ce qu'elle obtienne une consistance qui s'étende aisément. En garnir le dessus et les côtés du gâteau refroidi.

Abolition de la polygamie en Côte d'Azur

Le 1er octobre 1964, l'Assemblée nationale ivoirienne a adopté un nouveau code civil, qui va modifier profondément les traditions tribales. Selon ce code, l'âge légal pour contracter une union sera de 18 ans pour les jeunes gens et de 16 ans pour les jeunes filles.

Tous les mariages devront être prononcés devant une autorité civile, avec le consentement des deux parties.

La dot, qui était exigée du jeune homme par les parents de la jeune fille et qui constituait souvent une véritable transaction commerciale, est supprimée purement et simplement.

Tous les citoyens de la Côte d'Ivoire seront tenus d'avoir un nom patronymique se transmettant de père en fils, ainsi qu'un ou plusieurs prénoms. Ces noms devront être distincts de ceux des tribus et des associations régionales.

L'héritage passera du père aux enfants et non plus, selon l'ancienne coutume matriarcale, de l'oncle aux neveux.

La mesure la plus révolutionnaire est la suppression de la polygamie, qui était "un handicap à l'évolution sociale et une contradiction avec le principe de l'égalité des sexes proclamé par la constitution ivoirienne".

Une période transistoire de quatre ans permettra aux ivoiriens de se conformer aux dispositions prévues par le nouveau code civil. Des délégations seront envoyées à travers tout le pays par le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (P.D.C.I.) afin d'en expliquer les modalités et d'en faciliter l'exécution.

Tout cela constitue une profonde réforme sociale, qui adaptera la société traditionnelle ivoirienne aux réalités contemporaines.

Ce nouveau code civil constitue l'aboutissement d'efforts faits sans relâche depuis de longues années en Côte d'Ivoire pour la suppression des coutumes périmées et pour la promotion de la famille, cellule de toute société moderne.

Parmi les premiers artisans de ce travail persévérant on peut mentionner l'actuel archevêque d'Abidjan, Son Exc. Mgr Yago, et l'Action Catholique des Familles (A.C.F.) de Côte d'Ivoire.

Dès son ordination en 1947, M. l'abbé Yago entreprit toute une série de conférences et de réunions en faveur de l'évolution sociale. En 1948, il fit éditer par l'imprimerie des Missions Africaines à Lyon, une brochure intitulée "Un fléau en Côte d'Ivoire: le Matriarcat", dans laquelle il flétrissait cette "coutume surannée et rétrograde". Plus tard, il fonda une ligue pour la promotion de la femme ivoirienne et il intéressa à cette promotion les étudiants ivoiriens en France, ainsi que les élites locales.

Quant à l'Action Catholique des Familles de Côte d'Ivoire, un de ses principaux objectifs depuis sa fondation vers 1948 fut précisément la modification des coutumes locales s'opposant à la promotion de la femme et de la famille. A peu près chaque année des campagnes furent menées par elle dans ce but.

En 1957, quinze hommes de cette association, accompagnés chacun de sa femme, firent en France, Belgique et Italie un voyage de 45 jours pour étudier la législation familiale européenne et voir ce qui pourrait être amélioré dans la leur. A la suite de ce voyage, des transformations de la loi coutumière furent adoptées, sous l'influence de l'A.C.F., en plusieurs régions de Côte d'Ivoire à propos du mariage, de la dot, des funérailles, en même temps qu'était décrétée l'abolition du matriarcat; ainsi à Orbaff le 9 août 1959 pour le pays adioucrou; à Bacon, le 24 août 1962, pour la région d'Adzopé. La Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.) se joignit à l'A.C.F. pour obtenir ces résultats.

Des personnes peu informées se demandent parfois à quoi servent les mouvements d'Action Catholique en Afrique. Il est facile de leur répondre à la lumière de ces faits: "Ils se classent parmi les plus dynamiques artisans de la promotion sociale africaine". (CCC)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Que penseriez-vous d'une femme qui laisserait fonctionner sa machine à laver toute la journée après le lavage fini? . . . On n'est jamais justifié si on laisse brûler la lumière dans une chambre où personne ne se trouve, si on laisse fonctionner la machine à laver une demi-heure quand un brassage de dix minutes suffirait, quand on laisse chauffer le fer à repasser ou le grille-pain. Un grille-pain dépense en moyenne 600 watts, un gril électrique 1,320, une chaufferette 1,000, une balayeuse électrique 340, etc. On peut facilement imaginer la quantité d'électricité qu'on peut dépenser inutilement, en une semaine, à travers la maison. Rappelons-nous que les petites économies souvent répétées deviennent de la grande économie.

✦ ✦ ✦

Un ménage américain visite la Hollande. Le vent est violent et le chapeau de Mme Smith s'envole. M. Smith court cent pas et revient en ronchonnant:

— C'est tout de même ennuyeux, ce vent perpétuel.

— Qu'est-ce que tu veux! répond Mme Smith, ce n'est pas étonnant avec tous ces moulins!

✦ ✦ ✦

Pour enlever l'encre sur une table de noyer, mettez quelques gouttes d'acide nitrique, touchez la tache avec une plume, et l'encre disparait. Laver à l'eau froide et polir aussitôt.

✦ ✦ ✦

Utilisez le jus des fruits en conserve de préférence à l'eau dans la préparation des gélatines. Excellent avec JELLO.

✦ ✦ ✦

Une vieille houpe à poudre rend service à la couturière. Fixée à son poignet gauche par un élastique, la couturière peut y piquer les épingles et les aiguilles dont elle se sert.

✦ ✦ ✦

Le condamné, au bourreau:

— Vous n'avez donc aucune arrière-pensée à faire un métier pareil?

Et l'autre répond:

— Que voulez-vous! Il faut bien vivre.

✦ ✦ ✦

Pour blanchir un gilet en laine qui a jauni, ajoutez à deux gallons d'eau trois onces de peroxyde (soit six cuillères à table); lavez votre gilet dans cette eau et faites-le sécher en plein soleil.

✦ ✦ ✦

Pour empêcher la glace de couler d'un gâteau, il est très facile de saupoudrer la surface du gâteau avec un peu de "cornstarch". Vous verrez que le glaçage adhérera bien mieux au gâteau.

✦ ✦ ✦

Quand vous avez besoin de très peu de jus d'oignon, frottez l'oignon sur une râpe très fine, et laissez tomber le jus sur un papier ciré.

— Je vais cueillir des champignons.

— Tu n'as pas peur de t'empoisonner?

— Oh! mais ce n'est pas pour les manger, c'est pour les vendre . . .

✦ ✦ ✦

Quand les parquets en tuiles ne paraissent pas clairs, après un lavage ordinaire, faites dissoudre deux morceaux de sucre en pain et frottez les tuiles avec cette solution. Les tuiles prendront, en séchant, un éclat qu'elles garderont longtemps.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Mets ton coat.
Ce qu'on doit dire: Endosse ton veston.

Patron imprimé




Numéro du patron: 9104
Grandeurs: 24" — 32"
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Billet du vendredi

Edmond Jaloux, esprit européen

Spécial à La Liberté et le Patriote

Edmond Jaloux, qui fut un critique d'une remarquable finesse, riche de science et de goût, écrivait un jour qu'une oeuvre ne **nait** pas classique, mais le devient.

Ce qui est peut-être une sorte de paradoxe, mais conforme à la vérité, du moins à la vraisemblance.

Et le mot de Jaloux n'est pas sans rappeler celui d'André Gide, dans le même ordre:

"Les vrais classiques sont ceux qui le sont malgré eux, ceux qui le sont sans le savoir."

Ces opinions ne sont pas d'hier, puisqu'elles furent exprimées vers 1920, peut-être 1921, en marge d'un débat sur classiques et romantiques ouvert par M. Bernoville, lequel évoquait les autres du genre, depuis le siècle dix-septième.

Il est intéressant d'y retrouver Jaloux, mais il n'y a pas à s'en étonner, car il était l'un des esprits les plus déliés de son temps, un lettré d'envergure, auquel rien n'était étranger de ce qui avait trait à la véritable culture.

Retrouvant ces propos au hasard d'une lecture, il revient à l'esprit qu'Edmond Jaloux n'est plus, depuis quinze ans déjà.

Comme Stefan Sweig, Autrichien d'origine israélite, s'exila alors au Brésil et finit par se suicider après avoir tenté de s'y adapter, Jaloux quitta la France et s'en alla vivre en Suisse, pays resté pour lui, selon René Lalou, "l'un des rares asiles de ce que nous persistons à nommer le véritable esprit européen".

Il y habitait depuis dix ans et se proposait de rentrer en France, quand il mourut à la suite d'une crise cardiaque, à Lutry près de Lauzanne.

Sauf erreur, il avait vécu en Suisse à maintes reprises, à compter de 1916, mais il s'y était fixé de façon définitive — jusqu'à nouvel avis — quand les troupes hitlériennes envahirent tour à tour la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Hollande et la Belgique, l'Autriche en temps jugé utile, la France.

Il eut une dernière joie avant de mourir: celle de donner une édition nouvelle de sa **Vie de Goethe**, le grand poète allemand qui s'efforça d'être le type parfait du grand Européen.

Il n'y parait guère en son oeuvre, mais Jaloux était méridional.

• • •

Il avait vu le jour à Marseille le 18 juin 1878, et il fondait à vingt ans, de concert avec des amis de son âge, **La Revue méditerranéenne.**

Un an plus tard, en 1899, il donnait son premier roman: **L'Agonie de l'amour.**

Le roman témoignait d'un pessimisme dont il ne s'évada jamais tout à fait, mais qui se transforma peu à peu en pénétrante mélancolie.

Comme en fait foi, par exemple, son ouvrage **Le Reste est silence**, qui lui valut en 1909 le prix **Femina.**

Il recevait en 1920 le Grand Prix de Littérature de l'Académie française, pour l'ensemble de son oeuvre, et il devenait membre de cette même Académie en 1936, y succédant à Paul Bourget.

Comme Bourget, Jaloux fit une double carrière de romancier et de critique, mais celui-ci eût tôt fait de dépasser celui-là.

C'est surtout comme critique qu'il restera, sa curiosité allant des classiques aux modernes, des Français ses compatriotes aux écrivains étrangers, comme en témoigne son intérêt pour les Anglais et les Américains, les Russes, les Espagnols, les Italiens.

Sous cet angle, ses **Figures étrangères** sont significatives, et il n'y a rien de plus saisissant, de plus enrichissant aussi, que l'analyse et l'appréciation de Shakespeare, par exemple, de Walt Whitman, de Tchékhov et de Kipling, par un homme aussi français et latin que Jaloux.

Ce bon ouvrier des lettres fut, pendant vingt ans, attaché aux **Nouvelles littéraires** de Paris, et, de 1923 à 1938, en charge du feuilleton littéraire du célèbre hebdomadaire.

L'ILLETTRE.

Qu'y a-t-il dans un pain?

Qu'est-ce que du pain? Voilà ce que nous devrions nous demander plus souvent . . . en mangeant nos rôties le matin, un sandwich à l'heure du lunch, ou le petit pain du souper.

Le pain est un aliment. C'est dire qu'il ne sert pas uniquement à combler l'appétit. Notre pain moderne est un aliment nutritif fait de plusieurs ingrédients qui nous procurent les protéides, les vitamines et les sels minéraux dont nous avons besoin pour vivre en bonne santé. Le pain n'a pas toujours été l'aliment sain et bien équilibré d'aujourd'hui. Les procédés modernes de mouture du blé ont été appliqués en vue de la production de farine de plus en plus raffinée, de plus en plus blanche pour satisfaire la tendance générale vers des aliments plus raffinés. La perte d'éléments nutritifs qui s'en suit (surtout des vitamines et des sels minéraux des enveloppes du grain et du germe de blé), se refléta jusqu'en 1953 dans la valeur nutritive de notre pain blanc. En cette même année cependant, on vit pour la première fois sur le marché canadien de la farine blanche et du pain blanc enrichis de vitamines. Aujourd'hui, plus de 90 pour cent du pain canadien est enrichi de vitamines. C'est dire que notre pain contient un supplément de vitamines du complexe B, de fer et de poudre de lait selon des proportions soigneusement régies par les lois fédérales sur les Aliments et les Drogues. Le pain est ainsi devenu un aliment digne de figurer au nombre des autres aliments nutritifs qui sont à la base du mode idéal d'alimentation quotidienne pour les Canadiens.

La prochaine fois que vous mangerez une tranche de pain — blanc, de blé entier ou de seigle — rappelez-vous que vous vous procurez là non seulement l'énergie nécessaire à vos activités mais encore des protéides végétaux importants, des vitamines du complexe B essentielles, ainsi que du fer et du calcium.

Le golf lui a sauvé la vie

KANSAS CITY — Mme Opal Hill était âgée de 30 ans, souffrait d'anémie et d'une affection aux reins et n'en avait plus que pour trois ans à vivre lorsque le médecin lui recommanda de s'adonner au golf pour une cure d'air frais susceptible de prolonger quelque peu sa vie.

Elle a maintenant 72 ans, est grand-mère et demeure dans une maison remplie de trophées. Elle a gagné plus de 200 tournois au cours de son étonnante carrière, mais ne vit pas de souvenirs du passé.

Elle enseigne le golf à des élèves de 16 à 60 ans, agit comme garde-malade dans les hôpitaux et dans les maisons privées, remplit le rôle d'arbitre aux tournois municipaux et aide ses voisins lorsque ceux-ci sont malades.

Mme Hill peut encore réussir une ronde de 80, mais se plaint de ne pouvoir jouer plus d'une fois ou deux par semaine.

"J'ai appris que le courage est plus important qu'une excellente santé", déclare-t-elle. "Si vous perdez courage, vous perdez tout".

Mme Hill était l'une des plus populaires figures féminines du golf vers les années 1923-30. Elle passa aux rangs professionnels en 1938. L'association la nomma membre honoraire à vie en 1955.

Une dentelle borde le col rond volanté et les manches de cette blouse en crêpe d'Arnel. Création de Dorothy Korby pour Stein-Win, elle convient tout autant à une jupe, tel qu'illustré, ou sous une jaquette cardigan.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 14

M. Gaétan lui jeta un regard amicale; cette joute oratoire le divertissait. Thierry prenait carrément parti pour la jeune femme; Mme Silvéria demeurait neutre; M. Gaétan aussi, ce qui ne l'empêchait nullement de marquer des points. Sa femme, qu'il avait épousée pour sa dot, parlait haut: c'est grâce à son argent qu'on pouvait garder un rang relativement privilégié. Mais le taux des rentes, en baissant, nivela leurs mérites à tous. M. Valère et M. Gaétan firent figures de nababs en regard des titres de Mme Laure: leur pension d'officier les dépassait.

— J'espère que mon fils est en bonne santé? dit encore Mme Laure.

Elle affectait de dire "mon fils" quand elle parlait de lui à Dominique, ignorant involontairement qu'il était lui aussi l'époux de la jeune femme.

— Il va bien, oui, Madame. Voulez-vous lire sa lettre? Je puis aller vous la chercher, offrit-elle.

— Vous irez tout à l'heure. Mangez!

Dominique à cette injonction ne put s'empêcher de sourire. On la traitait en petite fille.

Tandis que Mme Laure préparait comme chaque soir la camomille, elle lut cette fameuse lettre. M. Valère tendait l'oreille, cherchant le sens des mots pourtant bien simples employés par son petit-fils. Mme Silvéria tortillait un bout de laine grise, le détortillait, mais ses yeux ternis ne quittaient pas la jeune femme. Celle-ci devina ce regard fixé sur elle; elle leva la tête et sourit à la vieille femme.

— Pauvre Jean-Loup, murmura Thierry. Il aurait mieux valu que ça tombe sur moi.

— De qui parlez-vous? demanda Mme Laure de sa voix acide.

— Mais de son exil!

— Ah! je croyais . . . Il y a place pour d'autres malheurs dans sa vie . . .

Toujours cet air d'insinuer: Mme Laure se montre détestable; mais Dominique, fidèle à sa tactique, feint de ne pas comprendre. Thierry, qui la regarde, n'est pourtant pas dupe. L'attendrissement le gagne à voir cette petite figure qui s'amincit, ces yeux que cerne une ombre: elle souffre; elle s'ennuie peut-être simplement. Mais le résultat est le même. Quand elle quitte la salle à manger pour remonter à sa chambre, il la suit. Ne doit-il pas lui dire ses projets, lui donner ses consignes? Il en est temps.

Le vent froid passe le long de l'huis, en caresses acides; de la cuisine parvient le bruit de la vaisselle remuée, du bavardage de Fanchette (elle n'a donc pas regagné sa chaumière, ce soir?) avec Félicie, la bonne.

— Dominique . . .

La jeune femme arrête ses pas:

— Avez-vous quelque chose à me dire?

Elle sourit avec une exquise douceur.

— Oui . . . Voulez-vous venir dans le fumoir? Mon oncle n'y sera pas; il va jouer au whist chez sa femme: c'est un rite sacré.

Dans la cheminée dansent les flammes: elles manient de grandes ombres sur les murs, font étinceler les étains, les reliures d'or pâli, les chenets de cuivre. Les lourds rideaux de Damas ondulent sournoisement.

— Asseyez-vous, dit le jeune homme en montrant à Dominique le fauteuil de cuir rouge . . . Là! N'êtes-vous pas bien, ici?

Il lui parle comme à une enfant.

— Pourquoi me traite-t-on ainsi? s'écrie-t-elle soudain, tandis que les larmes envahissent ses yeux.

Sans répondre, il marche à travers la pièce.

— J'aurais dû attendre, dit-elle. Jean-Loup m'aurait protégée . . . Je suis tellement seule . . .

— N'avez-vous vraiment pas de courage? dit-il en la regardant. J'allais pourtant faire appel à lui . . . Dominique, je vais partir . . .

— Vous aussi! dit-elle plaintivement. Mais alors que vais-je devenir?

— Allons! Ne soyez pas enfant à ce point! Vous savez que personne ne vous mangera. Petit à petit, ils vous accepteront; puis ils vous aimeront. Je crois même que mon oncle et ma grand-mère vous ont déjà ouvert leur coeur.

— Si c'était vrai!

Un silence. Thierry remet une bûche sur les flammes, puis reste un moment pensif, la tête penchée vers le foyer.

— Que disiez-vous? reprend Dominique. Que vous alliez partir? Quelle consigne me donnerez-vous? A quoi puis-je vous être utile?

— Je vous demanderais de vous occuper un peu de mon pauvre petit garçon. Il n'a, à part la mienne, que la seule affection de mon aïeule. Et je voudrais tant que vous l'aimiez un peu. Quand il est venu au monde, sa mère était déjà malade: il portait le poids d'un injuste fardeau . . . Mais que pouvons-nous à cela? achève-t-il en passant d'un geste las la main sur son front.

C'est la première fois qu'il aborde avec la jeune femme un tel sujet de conversation. Elle en est à la fois surprise et émue.

— Je l'aime, murmure-t-elle. Et je crois que lui aussi m'aime; nous nous comprenons tous les deux . . . j'ai fait de lui un dessin, je vous le donnerai, car je le crois très ressemblant.

— Cela a très mal commencé entre nous, n'est-ce pas? dit-il.

Cette phrase n'a aucune relation avec le portrait de l'enfant; un peu désappointée, elle répond:

— Très mal.

— Avez-vous oublié ma stupide démarche?

Elle secoue la tête en signe de dénégation.

Il se remet à marcher à travers la pièce?

— Ainsi, vous retournez à Paris? Je comprend que la vie ici doit manquer d'agrément pour vous. L'activité doit vous être nécessaire . . . Moi aussi, je voudrais bien partir . . .

Le ton plus que les paroles de Dominique frappent Thierry: elle aussi s'ennuie! Mais il fait volte-face et lui dit brusquement:

— Qui vous fait croire que je vais à Paris?

Un court temps d'arrêt, puis:

— Je vais en Angleterre.

— C'est impossible, dit-elle avec calme. Comment iriez-vous?

Elle a bien entendu dire que des aviateurs, des marins, ont réussi à quitter la France. Mais ce sont de ces choses auxquelles il lui est difficile de croire . . . On dit aussi que des Juifs parqués dans des camps souffrent terriblement. On dit . . . On dit.

— J'irai avec un avion. Vous devez bien comprendre que je n'en puis plus de rester ici, dans l'oisiveté, pendant que la guerre continue ailleurs. Pendant que Jean-Loup est prisonnier.

— Vous allez continuer, dit-elle d'une voix lente, en appuyant sur chaque syllabe. Continuer la guerre. C'est bien.

Elle s'approche du foyer, étend ses mains au-dessus des flammes pour les réchauffer: comme il fait froid soudain!

— C'est l'hiver qui arrive, dit-elle tandis qu'un frisson la secoue.

— Je vous laisse pour garder toutes ces vieilles gens, et ce petit enfant, dit Thierry, qui semble n'avoir pas entendu les derniers mots.

— Mais pourrons-nous avoir de vos nouvelles? dit-elle, véhémente. Et où pourrais-je vous faire savoir ce qui se passera ici: si le petit Abel devenait malade, où devrais-je l'écrire?

Une grande ride barre le front du jeune homme:

— Non, vous ne pourrez pas m'écrire; il faudra prendre patience, tous. Je dois envoyer un message pour annoncer à mes amis mon arrivée en Angleterre. Une de ces phrases comme on en entend le soir à la radio. Ils seront tranquillisés pour un temps.

— Quelle est cette phrase? murmure-t-elle dans un souffle. Désire-t-elle être rassurée? N'est-ce qu'une banale formule de politesse? Thierry ne veut pas savoir.

— Lorsque vous entendrez à la radio: "Les violettes seront fannées", vous saurez que je suis sain et sauf chez nos alliés. Une fois par semaine, j'enverrai ce même message.

Elle incline la tête.

— C'est bien, dit-elle. Vos parents, ici, sont-ils au courant?

— Bien entendu.

Le vent s'élève avec plus de force; un oiseau crie tout près de la fenêtre. Au loin, un bruit de porte fermée, un pas pesant, un chien qui aboie sont les seuls signes de la vie autour du château; dans la maison, tout est silence. Thierry et Dominique peuvent se croire au bout du monde. Ils se taisent, ne trouvant plus rien à se dire: lui va partir pour affronter de nouveaux dangers. Mais qu'attend-il? Des mots d'espoir, d'encouragement? Elle détourne un peu la tête et dit:

— Je prierai pour vous . . . comme je prie pour Jean-Loup. Comme je prie pour tous les autres.

— Merci, Dominique. Veillez sur mon petit Abel; soyez l'ange de la maison.

Il a quitté la pièce et elle est toujours à la même place devant le feu. L'atmosphère est plus lourde, ou peut-être est-elle lasse? Par la porte restée ouverte, un filet d'air glacé vient l'envelopper.

Elle redit, comme si elle s'adressait à un interlocuteur imaginaire:

— Je prierai pour tous.

CHAPITRE IX

Le docteur Joly repoussa le traité de médecine qu'il était en train de lire et soupira. Dehors, l'hiver durcissait la terre, fouettait les arbres dévêtus, secouait les nids accrochés aux buissons sans feuilles. La neige en impalpables flocons tombait d'un ciel gris.

Le docteur se leva et, boitillant, sortit de son cabinet de travail; il se dirigea vers la cuisine; comme toujours, aux heures de découragement, il allait d'instinct vers celle qui savait le consoler, vers cette mère admirable.

Mme Joly était une vieille personne d'aspect effacé, au regard doux sous des bandeaux de cheveux gris. Vêtue de noir, portant le deuil d'un époux très aimé, elle était connue dans le village pour sa charité, son art de panser les blessures, la douceur de sa voix.

— Alors, mon petit, dit-elle à cet homme qui demeurait pour elle "son petit", es-tu retourné au château? Comment va le petit Abel?

— Mal. Le pauvre enfant aura bien du mal à devenir un homme. Mais en ces temps de misère, la vie est-elle souhaitable?

— Tu es dur. Je ne puis malgré tout, malgré moi-même, regretter son existence. Ne sois pas injuste . . .

— Pardon, mère. Je sais trop ce que je vous dois . . . Mais il y a des jours, voyez-vous, où j'enrage de rester ici pendant que d'autres combattent!

— Tu es utile ici. Combien de soldats n'as-tu pas guéris.

— Soignés, seulement. La Providence a fait le reste.

— Et les petits gars cachés dans nos montagnes ne frappent jamais en vain à notre porte.

— Je leur dois bien ça!

— Tu broies du noir aujourd'hui. Même si tu n'avais rien dit, je l'aurais deviné . . . Rien qu'à tes yeux . . . Mon pauvre enfant, songe aux plus malheureux. Je vais préparer le thé: souris un peu, c'est un véritable luxe. Il y a très peu de gens qui peuvent boire du thé en ce moment!

— Ah! que ne manque-t-il pas? Si cette guerre dure, l'humanité mourra de faim.

— Nous n'en sommes pas là, Dieu merci! A la campagne surtout, nous n'avons pas lieu de nous p'aindre. Tiens! Qui vient, par ce mauvais temps?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 32

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 193 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco 133-T.F.

ESSAYEZ LA MARQUE DE VITAMINES ST-PIERRE. Ecrivez à la Pharmacie St-Pierre, Manitoba. 100 comprimés pour $3.50 port payé. 24-878-34C.

ON DEMANDE
Linotypiste français (bilingue). S'adresser à: La Liberté et le Patriote, SP 4-3414. 29-972-T.F.

ON DEMANDE — Vonda, Sask. Compagne pour dame âgée. Doit aider à entretien journalier. Près église et médecin. Salaire. Pour plus de renseignements, s'adresser à: Mme Emile Harmoline, Boîte 247, Aberdeen, Sask. 29-965-33P.

FERMIER DE LA SASKATCHEWAN dans la trentaine, désire correspondre avec jeune fille, âgée de 25 à 34 ans, bonne catholique, intéressée à la ferme. But: mariage. Ecrire à: Boîte 987, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 30-987-32P.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits,
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4402

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425
Great Western Building — Winnipeg, Man.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

Provencher et Taché CE 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
☆ ☆ ☆
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.
Avec chaque achat vous recevez un billet qui vous donne droit au tirage de 20 gallons d'essence à toutes les deux semaines.

ON DEMANDE — 2 ou 3 dames pour quelques heures de travail par jour. Bon salaire. Signaler: 233-6685. 30-988-32C.

DEMANDE D'EMPLOI — Dactylo bilingue, ayant plusieurs années d'expérience variée, désirerait travail dans petit bureau de ville ou de campagne. S'adresser à Boîte 970, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-970-T.F.

A LOUER — Centre Précieux-Sang. Logis: 4 pièces, avec stationnement. Logis: 5 pièces au 1er étage. Signaler: 233-6697. 26-902-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Chandos. Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Signaler: GL 3-8146. 30-992-32C.

A LOUER — Norwood, chemin Ste-Marie. Logis: 3 pièces. Dans immeuble-appartement assez récent. $77. Signaler: 233-6817 ou 339-7932. 32-119-33C.

A LOUER — Norwood. Logis: 5 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Usage de sécheuse automatique. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-5618. 30-980-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande maison. 3 chambres à coucher. Signaler: CHapel 7-7554. 30-976-T.F.

A LOUER — 331, avenue Provencher. Logis: 3½ pièces dans immeuble neuf à l'épreuve du son. Air climatisé. Toutes commodités modernes. Signaler: 233-4757 ou 233-4346. 31-114-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, meublé. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles. Libre. Signaler: CE 3-4546. 31-110-33C.

A LOUER — Norwood. Chambre complètement meublée. Près église, autobus et hôpital St-Boniface. Libre: 1er décembre. Signaler: CE 3-1384. 31-103-T.F.

A LOUER — Rue Deschambault. Logis: 4 pièces, au 2e étage de duplex. Complètement privé. $75 par mois. Libre. Signaler: 233-5182 ou 233-3613. 31-999-T.F.

A LOUER — Chambre meublée. Réfrigérateur et couvertures de lit inclus. $20 par mois. Libre: 1er décembre. Signaler: CH 7-7146. 31-997-T.F.

A LOUER — St-Pierre. 2 logis: 5 au 1er, 3 ou 4 au 2e. Entrées privées. Signaler: CH 7-6427. 31-996-32C.

A LOUER — Appartement: 3 pièces. 2e étage. Réfrigérateur et poêle. Entrée privée. Pour couple adulte de préférence. Signaler: 233-7674. 32-123-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. Appartement: 2 chambres à coucher. $60. Libre: 1er décembre. Signaler: 233-1783. 32-118-33C.

A LOUER — 171, rue Kitson. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Entrée privée. Signaler: CE 3-1069. 32-125-32C.

A LOUER — Appartement privé: 3 pièces. 2e étage complet. Rue Eugénie. Libre: 1er décembre. Signaler: CH 7-8051 ou après 6 h., CE 3-1128. 32-120-33C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Signaler CEdar 3-1210. 30-986-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Complètement privé. Signaler: CE 3-2336. 32-126-32C.

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis meublé: 3 pièces. 2e étage. S'adresser à: 198, rue Goulet. 32-117-T.F.

OFFRES D'ACHAT OU D'ECHANGE demandées sur: premièrement, triplex à St-Boniface; deuxièmement, petite propriété de village à Letellier. Ces deux maisons sont situées sur lots centrals et recherchés. Veuillez, s.v.p., vous adresser à: 153, rue Masson, St-Boniface. 29-969-32C.

A VENDRE

Calendriers 1965 — Oeuvre d'art. Beaux paysages et images religieuses. Grandeurs: 12" x 16". 40c chacun. Pour les fournisseurs nous imprimons le nom de leur maison de commerce. Pour catalogue gratuit, écrivez (en anglais si possible s.v.p.) à: Dominion Import Co., 783, rue Main, Winnipeg. 27-937-32C.

A VENDRE — Bicyclettes pour fille ou garçon. 3 vitesses ou bicyclettes ordinaires. Votre choix. $20. S'adresser à: 251, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: WH 3-2766. 30-977-32C.

MAISON A VENDRE — 101, rue Youville. Nouvelles fournaise au gaz et plomberie. Pour plus d'informations, signaler: CEdar 3-3064 l'avant-midi ou CEdar 3-3766 après 6 h. p.m. 23-861-T.F.

A VENDRE — Poêle électrique "Perfection". 36 pouces. 4 éléments de surface. 1 four. Prix: $40. Signaler: CE 3-5477. 31-993-32P.

A VENDRE — Piano "Gerhard Heinkzman" en très bon état. Signaler: CE 3-6334. 32-121-33C.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 3 chambres à coucher. $11,500. Signaler: 233-2843. 28-954-T.F.

A VENDRE — 213 acres de terre. 23 milles au sud de Winnipeg, ½ mille de la route 75. Bonnes bâtisses, écoles et eau. Téléphone: Ste-Agathe 315-5. 30-582-T.F.

A VENDRE — 2 milles au sud de St-Adolphe. 4½ acres de terre près rivière. Maison neuve très moderne. Bonnes écoles. Téléphone: Ste-Agathe 315-5. 30-981-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — Plage Albert, cause départ. Chalet: 3 chambres à coucher. Isolé et meublé. Terrain privé (non-loué). Pour information, s'adresser à: Boîte 1000, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 31-1000-32C.

A VENDRE — ½ mille du village d'Otterburne, longeant la rivière. Terre de 350 acres. 300 en culture, 50 en pâturage et bois. Bonne maison moderne: 30' x 32', 2 étages. Chauffage moderne: huile. Eau chaude. Electricité, téléphone, 2 puits artésiens, triple garage, plusieurs hangars à grain et à machineries, etc. Ecoles élémentaire et secondaire. Bons magasins à proximité, chemin en gravier ouvert hiver et été. Prix courant. S'adresser à: Boîte postale 13. Téléphone: 320-21. 30-975-33P.

A VENDRE
$225.00 comptant
Programme de travaux d'hiver
Dans Windsor Park, Crestview, Westwood, Victoria Park. Maisons: 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en "L". Complètement paysagé. Comprend lot. Pour informations, appelez Jos. Teillet à 284-1771. 23-862-T.F.

SI VOUS DESIREZ VENDRE VOTRE MAISON COMPTANT, avons de nombreux clients qui désirent maisons à St-Boniface, Norwood et St-Vital. Signaler: 247-9267. 27-938-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE

St-Norbert — Maison: 3 chambres à coucher. Age: 2 ans. Belle cuisine en acajou. Grand salon. Salle à manger. Entrée cimentée et gazon. Près église et écoles catholiques. Comptant requis: $1,700.

St-Boniface — Blvd Dollard. Maison de pension. Très bon état. Une rue de l'hôpital St-Boniface. Revenu mensuel: $355, plus logis: 4 pièces pour propriétaire. Terrain de stationnement pour 4 automobiles. Comptant requis: $3,000.

Rue Tremblay — St-Boniface. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Situé sur grand lot clôturé. Garage. Vendrait pour $8,750.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille. 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de couture. Salles de bains au 1er et 2e. Pourrait être transformée en duplex. Pour plus d'informations, s'adresser à: Pierre Pineau, SP 5-8463 ou 453-1977.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-108-32C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
A VENDRE

Winnipeg ouest — Grand super-marché. Chiffre d'affaires annuel: $186,000. Equipement: $12,000 seulement. Prendrait maison en échange. Ne manquez pas cet achat qui rapporte un gros revenu.

Rue St-Jean-Baptiste — $7,000 comptant. Belle maison: 7½ pièces, 2 étages, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Taxe: $345. Gaz. 2 plomberies. Doit être vue. Seulement $26,900. A termes.

St-Boniface — Age: 2 ans. Immeuble-appartement en stuc: 5 logis. $5,000 comptant.

St-Boniface — 9 ans. Quadruplex en brique. Près parc Provencher. Seulement $5,000 comptant.

Norwood — Rue Monck. $2,000 comptant. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Stuc. Gaz. Lot: 50'. Près écoles. $14,700.

Enfield Crescent — Duplex: 4 et 4 plus une pièce supplémentaire au soubassement. $4,000 comptant. Stuc. Entrée privée au 2e: $90 par mois. Gaz. Garage. Offres considérées.

Vincent Massey — $1,000 comptant. Bungalow: 3 ans. 3 chambres à coucher. Comme neuf. Garage. Gaz. Près école et église catholiques. Seulement $14,500 maintenant.

Avez-vous une propriété à vendre?
Nous vous donnerons une évaluation honnête.
Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait,
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
31-998-32C.

Attention professionnels
A VENDRE
Une des plus belles maisons dans le plus beau district de St-Boniface. 4 chambres à coucher, salle à manger, foyer ouvert, chauffage au gaz, pulvérisateur à déchets, appareil pour conditionnement de l'air, 3 plomberies complètes, tapis mur à mur, tout équipement moderne. Soubassement complet avec comptoir, fini en acajou. "Patio" entouré de moustiquaire. "Barbecue" au gaz. Piscine chauffée: 40' x 20'. Cabines où les baigneurs changent de vêtements. Garage double attenant. Signaler: CE 3-2174. 32-124-33C.

A VENDRE

Norwood — Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Près belle église, école et transportation. Taxe: $204. Comptant requis: $1,700. Possession: 13 novembre. En très bon état.

Garage de campagne: 60' x 120', avec agence de machines aratoires et camions. Lot: 240' x 250'. 40 milles de Winnipeg. Dans bon district de culture. Compris équipement complet dans bureau et garage. Considérerait ferme ou propriété de ville en échange. Bon chiffre d'affaires. A termes.

Pour tous renseignements,
s'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: 233-2683
31-101-32C.

A VENDRE

Norwood — Enfield Crescent. Réduit à $12,500. Semi-duplex: 5 et 3. Lot: 65' x 126'. $2,500 comptant.

Norwood — Rue Kitson. $13,000. Maison de rapport. Soubassement complet. Chauffage nouveau: gaz. $3,000 comptant.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Près écoles. Maison de famille: 9 pièces. Chauffage: eau chaude. Lot: $50'. $2,500 comptant. Balance à termes.

St-Vital — Rue St-Georges. Réduit à $8,900. Bungalow: 4 pièces. Très bon état. Extérieur en stuc. $2,000 comptant.

St-Boniface — Rue Berry. $11,500. Maison de rapport: 2 logis: 3 et 3. 2 plomberies. $1,500 comptant.

St-Boniface — Blvd Dollard. Bungalow: 2 chambres à coucher. Bon soubassement avec chambre supplémentaire. Fenêtres et portes en aluminium. Prix réduit à $8,000 avec comptant minime. Termes très avantageux.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
31-100-32C.

A VENDRE

Petite ferme — Environ 20 acres. 10 milles de Winnipeg, sur chemin pavé. Grande maison, garage, eau en quantité. Etable pouvant contenir 300 cochons et munie d'abreuvoirs et nettoyeur électriques. Pourrait servir à l'engraissage d'animaux. $15,500.

32 milles de Winnipeg — 360 acres bien bâties. Puits artésien. Machines agricoles. Foin, vaches. Le tout $30,000. Une vraie aubaine.

160 acres — Dans centre canadien-français. 110 acres en culture. Grande maison, étable, poulailler, etc. Puits artésien. Autobus scolaire. $8,000 seulement.

Rue Des Meurons — Bungalow: 4 pièces. Bien situé. Près de tout. $8,500. Termes faciles.

Norwood — Maison de famille. Rénovée. 6 pièces. Près école. Lot: 50'. Taxe basse. $10,500. Comptant: $1,500. Balance facile.

Si vous désirez une ou plusieurs terres, j'en ai quelques-unes avec ou sans contrat de lait, à des prix très satisfaisants. Centres canadiens-français. N'hésitez pas à appeler pour une interview.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
31-107-32C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE

ILE-DE-CHENES
400 acres de terre tout en culture. Très bon terrain. Quelques bâtiments. Comptant requis: $15,000.

40 MILLES AU SUD DE WINNIPEG
480 acres de terre tout en culture. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Aussi, autres bâtiments. Comptant requis: $18,000 ou échangerait sur maison de ville.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements nouveau: 9 logis, complètement loués sur bail. Quelques logis complètement meublés. Très belle localité. Placement idéal. Comptant requis: seulement $12,000.

ST-BONIFACE
Près église Ste-Famille. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. 12 ans seulement. Nouveau garage. Plein prix: $8,900. Signaler, s.v.p., 247-4927.

ENVIRON 90 MILLES DE WINNIPEG
Hôtel: 12 chambres. Grande salle de breuvage. Très bon avenir dans ce village grandissant. Gros chiffre d'affaires. Termes raisonnables.

STE-AGATHE
Grande maison de famille. Très moderne. Soubassement complet. En très bon état. Termes intéressants.

473, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Grande maison familiale: 6 pièces, 3 chambres à coucher avec salle de bain au 1er plancher. Sous-sol complet. Nouvelle fournaise: gaz. Grand garage, beau lot. Comptant requis: $1,500.

RUE LAWNDALE
Dans belle partie du Norwood. Maison presque neuve: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très belle finition: plâtre et planchers de bois dur. Grande salle de récréation au sous-sol. Allée de côté et garage. Montant comptant minime, balance portée par propriétaire.

NORWOOD
Près école Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Cave à la grandeur. Très moderne. Garage. Plein prix. $12,900. Termes faciles.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
PAUL GAGNON: CH 7-7603
31-115-32C.

A VENDRE

Fleury Place — Parc Windsor. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 5 ans. Prix: $12,000. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

Rue Kitson — Semi-duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. 2 plomberies. Comptant requis: $2,000.

Rue St-Jean-Baptiste — Maison: stuc. De revenu ou de famille. 7 pièces: 4 et 3. 2 cuisines. Chauffage: gaz. Prix réduit à $12,200. Comptant requis $1,500.

Rue Notre-Dame — Maison: 5 pièces. Chauffage: gaz. Prix: $7,800. Comptant requis: $500 ou plus.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
31-111-32C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE

Norwood — Rue Dubuc. Maison plus ancienne: 1½ étage. 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouveau chauffage: gaz. Grand lot. Taxe basse. Prix: $8,500. $500 comptant.

St-Vital — Près école St-Eugène. Maison plus ancienne: 3 chambres à coucher. Soubassement ¾. Chauffage: gaz. Grande cuisine. $7,900. $500 comptant. Balance: $74 par mois.

Rue Béliveau — Lot: 50' x 100'. Boisé, égouts et eau. $2,700 comptant.

Belle occasion — Si vous avez payé $1,000 ou plus sur votre maison, échangez-la pour un "Snack Bar" avec logis pour propriétaire, très bien situé, et qui vous rapportera un excellent revenu, ou sur une salle de billards qui montre un revenu net de $7,000 pour l'année

St-Boniface — 115, avenue Bristol. Maison: 2 chambres à coucher, salon, chambre à toutes fins. Soubassement partiel. Nouvelle fournaise: gaz. $8,900 avec $500 comptant.

St-Vital — 176, avenue Béliveau. Maison: 2 chambres à coucher. Devanture en brique. Grands garage et lot. Bien paysagé. $8,900 avec $1,000 comptant.

Appeler LOU ENGEL
256-5420
31-113-32C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — Rue Kitson. Prix: $13,900. Près église Précieux-Sang. Semi-duplex: 7 pièces. Très propre. Double plomberie. Revenu mensuel: $60. Chauffage: gaz. Draperies et tapis inclus. Comptant substantiel requis.

St-Norbert — Près écoles. Bungalow: 6 pièces. Age: 2 ans. Salon et salle à manger en L. Grande cuisine, finie en acajou. 3 chambres à coucher. Plancher: chêne. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Possession immédiate.

La Broquerie — Près église. Plein prix: $2,500. Maison de famille: 5 pièces. Salle de bain. Puits artésien. Soubassement: ¾. Grand lot. Comptant requis: $800. Balance facile.

St-Boniface — Près école Taché. $7,800. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $1,000. Echangerait sur maison au Parc Windsor ou à St-Vital.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-109-32C.

A VENDRE

110 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel: 10 pièces, complètement moderne. Salle de breuvage mixte. Très gros chiffre d'affaires. $88,500. $35,000 comptant.

100 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Service de transport avec 2 camions, maison, étable, 1 acre de terrain. Le tout: $15,500. $10,000 comptant.

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Duplex avec salon de barbier. Prix: $13,500. Termes faciles.

10 MILLES AU SUD DE WINNIPEG
Ferme: 460 acres, toute en culture. Bâtisses complètement modernes. Ensemble complet de machines motorisées. Plein prix: $75,000. $35,000 comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 9 logis. 5 ans seulement. $92,000. Comptant requis: $35,000.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

ST-BONIFACE
Rue Dumoulin. Immeuble-appartements: 5 logis. Rapporte plus de 10% sur placement. $32,000 seulement. $4,000 comptant.

LORETTE, MAN.
Lot de rivière: 4 acres, bien boisé. Prix: $2,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876 le jour
475-1876 le soir
31-112-32C.

Décès

Décès de M. G. Verrier

M. Gédéon Verrier est décédé subitement à Winnipeg le 21 octobre, à l'âge de 45 ans. Il naquit à Ste-Agathe et fut membre de l'armée canadienne de 1941 à 1944. Il demeurait à Winnipeg depuis de nombreuses années.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur. M. l'abbé Ovila Moquin, oncle du défunt, curé de Somerset, célébra la messe de Requiem. L'enterrement eut lieu dans la partie de l'Assomption de Chapel Lawn Memorial Gardens. Les porteurs étaient six anciens combattants.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Alma Bouchard, quatre fils, Edouard, Roland, David et Roger, et deux filles, Diane et Jeannette, tous à la maison; son père, M. Wilbrod Verrier, de St-Vital; un frère, Arthur de Ste-Anne-des-Chênes; six soeurs, Mmes C. Savard (Denise), de La Broquerie, G. Murray (Agathe), de Fannystelle, J. Simard (Mary), de St-Boniface, C. Simard (Aurore), de St-Vital, C. Osborne (Solange), de St. James, et J. Trudeau (Anna), d'Ile-de-Chênes.

La dépouille mortelle fut exposée dans la chapelle funéraire P. Coutu, 156, rue Marion, où les prières furent dites par le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé.

Remerciements

Mme Gédéon Verrier et sa famille désirent remercier les parents et amis des marques de symapthie reçues à l'occasion de leur dure épreuve.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

C'est différent
BIFTECKS et POULETS
Cuits à votre table
KELLY HOUSE
Carlton et Assiniboine
Tél.: WH 2-5086

La Défense Civile dit:
Les retombées radio-actives sont de la poussière et non un gaz; elles ne pénètrent pas, mais se déposent; elles peuvent être enlevées par un brossage ou un lavage.
Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Henderson, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

On demande

Aide à la rédaction
La Liberté et le Patriote

Devoirs: Correction de copie et d'épreuves. Traduction de nouvelles et de publicité. Reportage occasionnel, rédactions.

Qualifications: Douzième année en français, originaire de l'Ouest, dactylographie, propreté, esprit d'équipe.

Conditions: Salaire sur entente. Temps partiel au bureau si préférable. Demande par écrit, donnant scolarité, expérience.

Adresse: M. le directeur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of MARIA (MARIE) RICHARD, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 8th day of December, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 5th day of November, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Administrator.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

REGGIE... THE HOST WITH THE MOST
AAA
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

ÉPICERIE MARCOUX
ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles
Appelez-nous à **233-7553** UN MAGASIN SOLO

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14



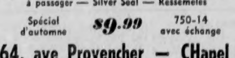
JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4017
Automobiles usagées "garanties" de première condition


LIONEL AQUIN

Si vous magasinez chez CLARK'S, Grant Park Plaza — Grant et Nathaniel, demandez-moi pour ameublement de maison et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc. . . .
Il me fera plaisir de vous aider à faire votre achat.
Téléphonez-moi à 284-0512
ou appelez-moi à la maison à 832-5794

AQUIN SERVICE et RÉPARATIONS
de toutes marques de machines à coudre
A DES PRIX RAISONNABLES
Appelez à n'importe quelle heure: Téléphonez 832-5794
369, RUE GAGNON, ST-CHARLES

BARIL'S TIRE SERVICE
Marchand de pneus Dunlop
Ligne complète de pneus pour camions et véhicules à passager — Silver Seal — Ressemelés
Spécial d'automne **$9.99** 750-14 avec échange

164, ave Provencher — CHapel 7-7468
Metrocycle & Auto Supply


C. C. M.
Nouveaux - Usagés
Bicyclettes — Réparations
Pneus, Chambres à air, Pièces, Accessoires
AIGUISAGE DE TONDEUSES A GAZON

Le dimanche 15 novembre de midi à 7 heures du soir aura lieu le
GRAND REPAS ANNUEL
organisé par les Chevaliers de Colomb, Conseil St-Boniface
Au Gymnase Notre-Dame
Cordiale invitation de vous joindre à nous
$1.25 pour les adultes
.50 pour les enfants